

Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes



NUMERO EXTRAORDINAIRE DU POING ET LA ROSE

Cinquième année - N° 196 du 1er septembre 1993 - ISSN 0995-0583 - Prix 6,50 F

Congrès constituant

22-23 et 24 octobre 1993

*Motions nationales
d'orientation
soumises au vote des militants*

SOMMAIRE

- 3.**
EDITORIAL
DE MICHEL ROCARD
- 5.**
MOTION A :
"REFONDER"
- 35.**
MOTION B :
"FACE
AUX GRANDS DEFIS :
UNE VOLONTE
A GAUCHE"
- 51.**
MOTION C :
"UNITE
DANS LA CLARTE"
- 60.**
PROPOSITIONS
DE MODIFICATIONS
STATUTAIRES
- 63.**
MODALITES DE VOTE
ET CALENDRIER DU CONGRES
- 64.**
BULLETIN DE VOTE

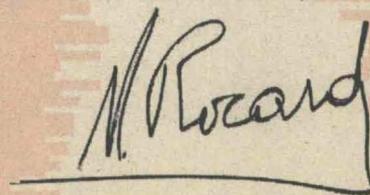
Avec ce numéro de "Vendredi", vous recevez les trois motions qui vont animer le débat de notre congrès. Toutes ne tirent pas les mêmes leçons de nos Etats généraux de Lyon. Il appartient à chacun de vous d'analyser et de juger.

Je veux simplement vous dire ce qui m'apparaît être l'essentiel dans cette rentrée. Nos Etats généraux ont permis de réaffirmer nos valeurs, d'éprouver leur pertinence dans le monde et dans la société dans lesquels nous vivons. Nos débats de Lyon ont mis à jour une volonté profonde de rénover notre manière de faire et de vivre la politique.

Nous devons préserver cet esprit. Aussi, je souhaite que notre congrès soit un vrai congrès de travail dans les sections, dans les fédérations et, bien sûr, dans les journées conclusives. Nous devons déterminer quelques choix fondamentaux et étudier ensemble les moyens qui permettront d'atteindre nos objectifs.

La politique mise en œuvre par la droite montre son caractère : derrière une prudence affichée, la réalité d'un conservatisme social et une hésitation fondamentale sur la perspective européenne. Pour retrouver rapidement notre crédit et une écoute attentive des Français, nous devons faire la preuve de notre renouvellement dans nos idées et dans nos pratiques.

Avec les Etats généraux, nous avons remporté une première victoire sur nous-mêmes, avec notre congrès, remportons ensemble une deuxième victoire pour nous-mêmes mais, surtout, pour le pays.



I NDICATIONS PRATIQUES

Les 22, 23 et 24 octobre prochains, les délégués de nos fédérations se réuniront pour le premier congrès ORDINAIRE depuis Rennes (en mars 1990). Il fait suite aux congrès extraordinaires de l'Arche sur le Projet (en décembre 1991) et de Bordeaux sur la stratégie, le programme et la révision des statuts (en juillet 1992) et aux Etats généraux de juillet 1993.

■ 1 - LES MOTIONS D'ORIENTATION

Ce "VENDREDI" (numéro extraordinaire du "Poing et la Rose") contient les motions d'orientation déposées à l'issue du comité directeur du 7 juillet 1993 et soumises aux débats et aux votes des militants.

Elles sont au nombre de trois, classées alphabétiquement.

- **La motion A : REFONDER**
- **La motion B : FACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE**
- **La motion C : UNITE DANS LA CLARTE**

UNE PARTICULARITE :

la motion A propose sous la forme de "Questions pour le débat" des options sur cinq sujets sur lesquels sont invités à se prononcer les adhérents qui la choisissent.

Les textes sont publiés dans leur intégralité, associés aux listes des signataires de chacune des motions.

■ 2 - PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le congrès de Paris est également CONSTITUANT, puisqu'il s'inscrit comme la deuxième phase du processus des Etats généraux. Il doit traduire en termes d'orientation et de réforme des statuts les principales conclusions des débats de Lyon.

Vous trouverez donc dans ce numéro extraordinaire du "Poing et la Rose" les propositions de modifications statutaires : celles proposées à l'unanimité au bureau exécutif celles proposées par chacune des motions d'orientation.

Pour la première fois dans un congrès national ordinaire, le vote sera personnel et secret sur les motions d'orientation. Seul un vote simultané sur la motion d'orientation, le cas échéant les options et les amendements choisis, permettra de respecter l'anonymat du vote et la cohérence politique. Cela impose que l'on ne puisse amender que le texte que l'on vote.

Un bulletin de vote unique est donc mis à disposition de chaque militant. Vous le trouverez bien sûr à la fin de ce document.

R EFONDER

M O T I O N A

PREMIERE PARTIE

UNE NOUVELLE VISION DE L'ACTIVITE HUMAINE

1.
La pleine activité contre le chômage
Question pour le débat : La réduction du temps de travail
2.
Le contrat social contre la loi du plus fort
3.
L'écodéveloppement contre le productivisme
4.
La civilisation urbaine contre les ghettos
5.
Le droit à la sûreté contre la dérive autoritaire
6.
Le service public contre la logique marchande
7.
Education et formation :
la relance contre le démantèlement
8.
La laïcité contre l'intolérance
9.
L'émancipation contre le sexisme
10.
La citoyenneté contre le racisme

DEUXIEME PARTIE

UNE AUTRE APPROCHE DU POUVOIR

1.
Pour une nouvelle régulation mondiale
Question pour le débat : Commerce international
2.
La communauté européenne, premier niveau de réponse
Question pour le débat : Des institutions européennes
pour décider et orienter
3.
Approfondir la démocratie en France
Question pour le débat : Les institutions

TROISIEME PARTIE

UNE MODIFICATION PROFONDE DES RAPPORTS ENTRE LE MOUVEMENT SOCIALISTE ET LES CITOYENS

1.
Faire de la politique autrement
2.
Etre soi même
3.
La stratégie du mouvement social
4.
L'alliance pour la transformation sociale
Question pour le débat : Le mode de scrutin

R EFONDER

■ DEUX CRISES

1989 A l'Est, le communisme a implosé. L'effet de souffle a affecté le socialisme démocratique qui, pourtant, dès l'origine avait vu juste. 1993. Le capitalisme est frappé par la crise la plus grave depuis les années 30. Ses dérèglements économiques et financiers sapent la cohésion sociale des pays européens.

Les socialistes sont confrontés à ces deux crises. Leur défaite électorale ne doit pas faire oublier qu'ils sont en charge de grandes responsabilités.

■ L'ENJEU DU COMBAT DES SOCIALISTES

Une course de vitesse est engagée. L'élan des peuples, qui a brisé tant de dictatures tout au long des années 80, peut accomplir ses promesses d'émancipation et de justice. Mais il peut aussi se consumer dans les guerres ethniques et les déchirements de misères rivales. Car notre monde d'après guerre froide est un archipel de bien-être dans un océan de laissés-pour-compte. Résignation,

colères aveugles, replis sur soi nationalistes ou religieux semblent les seules alternatives à pouvoir se propager. L'option libératrice du socialisme démocratique marque le pas. Pourtant, jamais on n'a eu autant besoin d'une contestation active du capitalisme. Jamais il n'a été aussi avide, aussi destructeur des hommes et de la planète, aussi seul en scène. Jamais le roi n'a été aussi nu. Jamais on n'a eu autant besoin d'idées claires et de convictions fortes, parce que jamais les dogmes libéraux et les obscurantismes n'ont autant menacé les conquêtes essentielles de la civilisation dont la gauche démocratique avait, partout dans le monde, jeté les premières bases, dans les esprits ou dans l'organisation sociale.

La critique du système est dans les violences sociales et les souffrances que subissent les peuples. Elle ne doit pas être confisquée par les droites ni détournée par les fondamentalistes. C'est l'enjeu du combat des socialistes.

Qui peut encore douter que le monde a besoin de règles ? Qui peut encore ignorer qu'il n'est de liberté qu'organisée ? Qui ne voit que la logique exclusive du marché se paie spontanément de l'injustice et de l'imprévoyance ? Qui ne mesure que la solidarité mise en œuvre par la protection sociale est le principal ferment de la cohésion de nos nations ? Qui ne comprend, enfin, que l'argent ne peut suffire à l'épanouissement de la personne humaine, qui exige la prise de responsabilités et le pouvoir de peser sur son propre destin ?

■ L'ACTUALITE DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE

Le message du socialisme démocratique est pleinement actuel. Le façonner à nouveau, à la lumière des changements du monde et des évolutions de notre société, lui rendre la force de l'espoir quand dominant partout les incertitudes et, parfois, les peurs, voilà la tâche que nous devons nous donner à travers et au-delà de la transformation de notre Parti.

En quelques années, le monde a changé de base. Nous n'en avons pas assez pris conscience. Nos politiques nationales, bousculées par la globalisation des problèmes, se trouvent confrontées à deux grands risques.

■ GLOBALISATION ET EMETTEMENT

D'abord, dans ce monde ouvert où le travail qualifié n'est plus l'apanage des anciens pays industriels, et dans un univers rétréci où la révolution des télécommunications et de l'information favorise le capitalisme financier, la concurrence et la lutte pour les parts de marché menacent directement le progrès social. Ensuite, l'émiettement qui a succédé à l'ordre relatif et souvent oppressif des blocs, redonne toute sa vigueur aux rivalités nationales et aux conflits dits limités, qui n'en réintroduisent pas moins la menace et la réalité de la guerre, y compris en Europe.

■ LES PEURS FRANÇAISES

De formidables tensions structurent ainsi la nouvelle réalité mondiale, entre le développement et l'écologie, entre la solidarité et la concurrence, entre la mondialisation et les souverainetés nationales, entre la globalisation et les particularismes. Cette nouvelle donne planétaire détermine fortement notre vie intérieure. La plupart des problèmes qui sont aujourd'hui les nôtres ne pourront être réglés par la France seule. Mais encore faudrait-il qu'elle les pose. Cette réalité n'est pas pour rien dans les inquiétudes qui saisissent aujourd'hui les Français. L'action politique n'a pas de résultats suffisamment rapides et visibles.

Comment penser avoir prise sur son destin quand le chômage réel ou redouté bouche l'avenir ? Le sens global de l'activité sociale risque alors de se perdre. Et lorsqu'une société se sent menacée, le sentiment de solidarité n'est pas manifeste. C'est le repli sur soi des individus et de la nation qui peut l'emporter. Or, il n'y a pas de citoyenneté réelle sans droits pour tous. L'exclusion n'est plus un problème de politique sociale. C'est un fait qui atteint toute notre société et met en cause ses valeurs, sa cohésion et son avenir. La réponse ne peut être que globale.

Elle demande, pour être efficace, la détermination et la compréhension des clivages principaux qui traversent la société française. Le ralentissement durable de la croissance a fait apparaître deux phénomènes importants : d'une part, la constitution d'une catégorie d'exclus à des degrés divers mais qui cumulent les handicaps, d'autre part, les frustrations et les doutes des classes moyennes salariées, qui craignent pour l'avenir de leurs enfants et cherchent une protection. Les clivages géographiques créent des inégalités fortes face à l'école, au logement, au service public, aux transports.

■ RECONSTRUIRE LE LIEN SOCIAL

L'idée et la réalité du progrès social sont à reconstruire. La tâche des socialistes est de promouvoir la justice sociale et de recréer de la solidarité entre les individus, entre les catégories sociales, entre les générations, entre les villes et les campagnes.

L'engagement des socialistes doit donc être clair : ils doivent forger le lien social dans une société laïque et solidaire. Ses chances de réussite existent. La perspective d'une société de pleine activité, qui déplace les frontières entre l'emploi, la formation, l'activité sociale, donne un horizon d'espoir et de combat. L'Europe peut être protectrice si elle acquiert les caractères d'une véritable puissance publique. Un Parti socialiste rénové, à l'écoute de la société, peut changer le regard des Français sur la politique.

Forts de ce qu'ils ont déjà apporté au pays, mais aussi du bilan lucide qu'ils ont tiré de leurs échecs, lors des Etats généraux de juillet, les socialistes sont de retour. Ils se rassemblent pour une refonte de la société tout entière autour d'une nouvelle vision de l'activité des hommes, une autre approche du pouvoir en France, en Europe et dans le monde, une modification profonde de leur rapport avec les citoyens.

1^e PARTIE

UNE NOUVELLE VISION DE L'ACTIVITE HUMAINE

● *Valeurs contre valeurs*

Qui disait, il y a quelques semaines encore, que droite et gauche c'était la même chose ? Depuis, la politique mise en œuvre par le gouvernement Balladur a confirmé que la droite, en tout cas, ce n'était pas la gauche. Depuis, les Etats généraux ont démontré l'attachement des militants et des sympathisants socialistes aux valeurs de la gauche.

Notre projet exige que toute sa place soit rendue à l'homme comme mesure de notre action politique. En ce sens, nous sommes conduits à une rupture avec une civilisation qui, au nom de l'argent, de l'efficacité immédiate ou du profit au sens étroit, sépare l'action politique de la réalité économique et ruine ainsi tout projet de maîtrise collective.

● *L'économie mixte*

Les socialistes ont rompu avec le dogme de la collectivisation des entreprises. Ils reconnaissent, dans certains domaines, le dynamisme et l'efficacité de l'économie de marché. Ils ne se prosternent pas pour autant devant cette nouvelle idole. Contrairement aux conservateurs libéraux, ils savent que le seul jeu des forces du marché débouche sur la désagrégation de la société et la destruction de l'écosystème. Ils sont partisans de l'économie mixte, c'est-à-dire d'une économie de marché encadrée par l'intervention de la puissance publique et la négociation entre partenaires sociaux.

Ce qui différencie la gauche de la droite, ce n'est pas le refus des mécanismes du marché, mais le refus de s'abandonner à leur logique inhumaine ; la volonté, au contraire, de les maîtriser

pour que l'économie soit au service de la société, et non, comme aujourd'hui, la société au service de l'économie.

Etre progressiste désormais, c'est aussi ne pas être aveuglé par le culte du progrès quantitatif, de la seule croissance du produit national, mais être préoccupé du développement du bien-être, du capital humain, des aspects qualitatifs des inégalités, devant l'emploi d'abord, devant le savoir, le pouvoir, l'écologie, la santé, la vie même.

La réussite économique ne suffit donc pas à établir la réussite sociale d'un pays. Le but du développement est de permettre et d'accroître toujours l'autonomie des individus pour épanouir leurs potentialités humaines. Pour nous, après la déroute des modèles, l'homme doit être de retour.

● *Créer un indicateur de réussite du développement humain*

Le développement économique a ses indices de mesure de réussite (le PIB). Le développement humain doit avoir les siens. Un indicateur de mesure sera donc défini, adaptant aux conditions d'un grand pays développé la méthode définie pour le monde entier par le programme des Nations Unies pour le développement.

Nous voulons que chacun puisse savoir où nous en sommes et comment nous progressons à tous les niveaux. Cet indicateur, une fois établi, pourra être adapté à la mesure de situations régionales, départementales et locales jusqu'à l'échelle du quartier, notamment lorsque celui-ci fait l'objet d'un classement dans les zones DSQ (développement social de quartiers) ou dans les zones rurales en voie de désertification.

1

La pleine activité contre le chômage

Victoire contre l'inflation, excédent du commerce extérieur, consolidation de la parité monétaire, modernisation de l'industrie : tout cela pourrait constituer des raisons de satisfaction légitime pour les socialistes si, dans le même temps, le chômage n'avait pas augmenté dans les proportions que nous savons.

En effet, notre société reste organisée autour du travail, mais le travail nous fuit. On appelle "investissement" l'achat d'une machine. On appelle "charge" l'embauche d'un salarié.

Sans une inversion indispensable de cette façon de voir, ne nous y trompons pas, au-delà des prévisions, des analyses plus ou moins lénifiantes, la chose ira en s'accroissant. Pensons-y : par quel miracle, les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'industrie échapperait-elle, dans les décennies qui viennent, à l'évolution que l'agriculture a connue dans les décennies passées ? Il y a un siècle, il fallait 55 français pour en nourrir 100. Aujourd'hui, deux ou trois suffisent. C'est la même évolution qui affecte l'industrie.

Il faut prendre conscience que les solutions que nous proposons, çà et là, même les plus audacieuses en apparence, sont sans commune mesure avec la réalité du problème.

● *Le rapport au travail*

Le rapport au travail change. Le travail ne structure plus aujourd'hui comme hier l'ensemble de la vie sociale, de la vie de l'homme. Les temps de la vie sont plus divers : formation, travail, vie familiale, culture, loisirs, retraite, activités d'intérêt social, temps libre... peuvent constituer autant de champs d'épanouissement pour l'individu comme pour la collectivité. Pour autant, nous savons que le chômage détruit et que le travail, l'activité, l'emploi sont, pour chacun et pour la société, des structures fondamentales. Le chômage est le premier fléau de la société française et européenne et aggrave tous ses déséquilibres : insécurité, toxicomanie, xénophobie... C'est pourquoi nous entendons rechercher une nouvelle forme d'organisation sociale qui puisse permettre une pleine activité pour tous.

● *Rompre avec l'orthodoxie gestionnaire*

Pour y parvenir, nous devons tourner le dos aux recettes de l'orthodoxie gestionnaire. Les choix de 1983 étaient sans aucun doute justifiés. Nous n'étions plus en état de maintenir

un rapport de forces crédible face à la contrainte extérieure et à la dérégulation de l'économie mondiale. Mais ce choix n'a pas donné lieu à un vrai débat de politique économique concernant l'utilisation des marges de manœuvre disponibles. Une autre stratégie socialiste cohérente n'a pu être définie dans ce cadre. Et nous avons trop cru par la suite que l'économie ne relevait plus du politique, mais de la simple technique et de la gestion. Qu'aucun autre parti socialiste européen n'ait pu le faire dans la même période n'est pas une consolation. Cela indique seulement l'urgence et l'ampleur de notre tâche.

Le plein emploi ne peut plus aujourd'hui être conçu comme le produit naturel de politiques économiques agissant par le canal des politiques budgétaires ou monétaires. La croissance seule ne rétablira pas le plein emploi et ne procédera pas des seules initiatives nationales. Le marché, par lui-même, est inapte à garantir l'emploi aux générations futures et reste créateur de puissantes inégalités.

● *Contre les petits boulots*

Aucun d'entre nous ne se résignera à ce que, dans l'avenir, la différence entre la gauche et la droite tienne seulement à ce que la première propose des petits boulots sociaux et la seconde des petits boulots marchands. La logique de notre action a toujours été tout autre. Les différents systèmes d'aide à l'insertion des catégories les plus faibles sur le marché du travail, notamment les jeunes (CES, contrats d'adaptation, de qualification...) doivent être continuellement améliorés quant à leur contenu en formation, leur utilisation par les entreprises et leur débouché dans l'emploi. Mais ils ont au moins le mérite de remettre leurs bénéficiaires en situation d'activité. De même, le traitement social du chômage, s'il ne saurait être un objectif de politique de l'emploi, reste un instrument indispensable pour amortir les effets conjoncturels d'une récession. Encore faut-il substituer les formes les plus qualifiantes et actives à certains dispositifs actuels dont la principale fonction est d'ordre statistique.

Dans l'intérêt de la France comme dans le respect des principes qui sont les nôtres, notre perspective doit être de créer non pas des petits boulots mais, au contraire, des emplois à forte valeur ajoutée, des emplois fortement qualifiés. C'est possible, à condition d'avoir en tête que, parmi eux, certains seront des emplois qui auront une forte valeur ajoutée marchande et les autres une forte valeur ajoutée sociale.

● *Les emplois à forte valeur ajoutée marchande*

Sur les emplois à forte valeur ajoutée marchande, c'est par des formations de plus en plus poussées, donc par un enseignement chaque jour renforcé, que nous occupons déjà et occuperons plus encore demain des créneaux solides dans des secteurs d'avenir. C'est pourquoi nous restons favorables à une économie mixte, favorisant les relations entre les entreprises privées et publiques. Ces dernières ont un rôle propre à jouer dès lors que sont en question des intérêts collectifs fondamentaux. Dotées par la puissance publique de moyens adaptés, elles sont l'outil d'une vision stratégique qui sous-tend le développement d'une action à long terme, favorise les investissements d'avenir et permet des alliances au plan européen.

● *Les emplois à forte valeur ajoutée sociale*

Les emplois à forte valeur ajoutée sociale sont évidemment tous ceux qui répondent à des besoins de nos sociétés. Il y a là un gisement considérable, un marché de l'emploi à créer. Des incitations publiques à la création d'emplois dans les services, marchands et non marchands, doivent être mises en œuvre. Mais il faudra aussi que les nouveaux emplois de service marchands soient financés par les consommateurs - à condition que leur pouvoir d'achat soit maintenu. Cela permettra de limiter la tendance à la substitution de la machine à l'homme, à la robotisation de nombreuses branches de l'économie, en répondant à des besoins des personnes (gardiennage des immeubles, garde des enfants ou des personnes âgées, services publics, services environnementaux...), en termes d'utilité sociale ou de sécurité. Il s'agit de créer, dans ces secteurs nouveaux, de véritables métiers de savoir-faire. Ce sont bien des centaines de milliers d'emplois qui peuvent être créés ainsi, dans une logique qui n'est pas celle du tout-marché.

● *Contenir les licenciements*

De plus en plus, certains chefs d'entreprise se servent des licenciements comme d'une variable d'ajustement, dans une gestion à court terme et à courte vue. Ils ignorent ainsi que la compétitivité de l'économie est globale et ne saurait se ramener à un malthusianisme qui fait du seul profit financier, assis sur la compression de la masse salariale, la mesure exclusive de la performance économique. Les entreprises doivent désormais aussi bien mesurer le coût économique de l'investissement et le coût du chômage qu'elles évaluent le coût de l'emploi. Ce calcul économique permettrait d'éviter de nombreux investissements inutiles et destructeurs d'emplois. Cette tendance doit être combattue : la compétitivité d'une entreprise ou d'une économie n'est pas évaluée par ses seuls coûts, elle résulte d'une performance globale. Il faut aussi contrôler de façon effective les plans sociaux, qui ne doivent pouvoir intervenir que dans des conditions économiques strictement précisées et comporter des propositions de reclassement satisfaisantes. L'Etat devra, en cette matière, prendre ses responsabilités législatives et réglementaires, et instaurer un nouveau mode de contrôle des licenciements. L'entreprise, comme la société tout entière, doit remettre l'emploi au cœur de ses objectifs.

● *L'activation des dépenses publiques pour l'emploi*

De récentes analyses ont permis de montrer que le taux de chômage était moindre dans les pays (telle la Suède) où les dépenses "actives" pour l'emploi (aides à l'embauche, formation professionnelle...) sont plus importantes que les mesures "passives" (garantie de revenu, retraites anticipées, indemnisation du chômage...). La France n'est, à l'évidence, pas dans ce cas. Nous devons progressivement infléchir cet état de fait, en accroissant la part des dépenses actives dans les politiques publiques pour l'emploi, de façon à passer du seul soutien aux chômeurs à une véritable action publique pour l'emploi.

● *Travailler moins pour travailler tous*

Nous sommes à un nouveau tournant : au lendemain de la guerre, on travaillait, en gros, 48 heures par semaine, 49 semaines par an, de 14 ans à 65 ans, soit plus de cinquante ans. Aujourd'hui, on travaille en gros 39 heures par semaine, 47 semaines par an, de 20 ans à 60 ans, soit environ quarante. Une troisième étape est devant nous.

La réduction du temps de travail ne devra pas simplement se situer à un plan économique, mais devra permettre à l'homme, une fois son temps de travail libéré, de se consacrer à d'autres formes d'activités.

En ce sens, la réduction du temps de travail doit, pour les socialistes, représenter une véritable conquête sociale.

● *Une stratégie de croissance coopérative soutenable*

Aujourd'hui, la croissance reste un objectif pour la politique économique, mais nous savons qu'elle ne résout pas tout. La mondialisation et la globalisation de l'économie, les mutations technologiques sont telles que le progrès technique peut entrer en contradiction avec le progrès social. Les travailleurs des secteurs et des branches touchés par le chômage du fait de l'exacerbation de la concurrence avec des pays technologiquement performants mais dotés d'une tout autre structure sociale et salariale, l'éprouvent durement.

Nous rechercherons les conditions d'une croissance forte, mais sans les excès productivistes d'hier, d'une croissance davantage créatrice d'emplois. Le contenu et les objectifs de cette croissance doivent être revus : elle doit être soutenable, c'est-à-dire garante des conditions de vie des générations futures et respectueuse de la planète. Sa mise en œuvre exige aussi d'autres conditions. Pour nous, il ne saurait être question de revenir aux dogmes d'une "autre politique" qui préconiserait le protectionnisme, la relance en un seul pays, ou la croissance zéro. La stratégie de croissance future sera internationale, coopérative et d'abord européenne.

Il conviendra de soutenir et d'accroître l'initiative européenne de croissance. Dans notre pays, par exemple, l'Etat pourrait lancer des grands travaux pour les banlieues, recréant de vraies villes à la place de cités devenues invivables... Mais il ne saurait y avoir de politiques radicalement nouvelles en faveur de l'emploi sans une réforme de la fiscalité, une redistribution des revenus et, plus largement, un nouveau pacte social.

*Soutenez
votre presse !
Diffusez-la,
offrez
des abonnements !*

QUESTION POUR LE DEBAT

La réduction du temps de travail

VERSION 1

Le travail change, mais trop souvent de façon incontrôlée et surtout au détriment de l'emploi. C'est d'une autre révolution du travail, maîtrisée, négociée, favorable à l'emploi dont nous avons besoin.

Changer le travail suppose d'enrichir le contenu de la croissance en emplois mais aussi d'agir sur la durée et l'organisation du travail. Mais il ne faudrait pas faire croire qu'il s'agit là d'un remède miracle, facile à administrer, rapide à produire ses effets, dépourvu de toute contre-indication. La "révolution du temps choisi" suppose une révolution des consciences. La réduction programmée du temps de travail salarié devra nécessairement emprunter des voies diversifiées, tant sont différentes les aspirations et les situations des branches et des entreprises : réduction de la durée hebdomadaire à 35 heures, semaine de quatre jours, développement de congés (de formation, parentaux, sabbatiques...), temps partiel choisi, retraite progressive. Dans tous les cas, il faut travailler moins pour travailler tous. Les socialistes devront veiller à ce que le partage du travail ne soit pas l'occasion, pour le patronat, de pratiquer un dumping social favorisant la déréglementation, la flexibilité ou l'abaissement du coût du travail à la seule charge des travailleurs.

Ces objectifs seront atteints à la fois par des mesures contractuelles, le gouverne-

ment invitant l'ensemble des branches à ouvrir une négociation globale et programmée, par des incitations (y compris fiscales) et par la loi. Notre démarche sera d'autant plus efficace que des négociations de branche pourront également être ouvertes au plan européen dans le même esprit. La négociation devra aborder toutes les questions qui permettent d'aménager avec succès le travail, pour l'emploi : durée d'utilisation des équipements, organisation du travail, compensation salariale.

Pour changer le travail, il faut également demander sa contribution au capital et mettre en œuvre un partage des revenus, progressif et épargnant les bas salaires. Cela est d'autant plus possible que la réduction du temps de travail entraîne des gains de productivité qui doivent être prioritairement affectés à son financement. Pourquoi ne pas affecter aussi une partie des fruits de ce partage à des fonds salariaux, qui permettraient de consolider les fonds propres des entreprises et qui, coadministrés par les entrepreneurs et les syndicats, permettraient, outre le développement du salaire différé, le financement d'actions de formation, d'années sabbatiques, de prêts pour la reconversion ?

VERSION 2

Le choix des socialistes en faveur d'une réduction systématique, programmée et négociée du temps de travail, doit être clair. Ils doivent en faire une perspective européenne. Une loi ouvrira des négociations par branche et fixera le cadre de celles-ci (compensation, organisation du travail, heures supplémentaires, incitations fiscales, création d'emplois). A l'issue d'un délai d'un an d'une négociation par branche, une loi complémentaire fixera la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures.

Reste la question essentielle : avec ou sans diminution de salaire ? C'est toute la question de l'acceptation ou du refus de la déflation salariale. Le sens de la solidarité ou la crainte du chômage peuvent pousser les salariés à accepter des baisses de salaire au sein de l'entreprise. Mais, les gains de productivité étant continus, il y a fort à craindre que les emplois prétendument préservés ne se révèlent extrêmement précaires. Il ne resterait alors que la baisse des salaires et la voie du partage n'aurait alors été que l'instrument de la déflation salariale.

Nous ne pouvons l'accepter. Tout comme nous ne pouvons accepter que, pour la première fois, les gains de productivité ne se traduisent pas, pour partie, par une diminution du temps de travail. Nous ne pourrions pas davantage accepter que les revenus salariaux soient mis à contribution sans qu'on touche aux autres catégories de revenus.

Certes, la réduction du temps de travail, qu'il s'agisse de la réduction programmée à 35 heures sans baisse de salaire - ou du passage à la semaine de 4 jours - doit être utilisée dans la lutte contre le chômage. Mais elle ne doit pas être, de ce point de vue, considérée comme un remède miracle. Elle doit surtout être un moyen de redistribution des revenus. Pour combattre le chômage, il faut donc aussi, outre les remèdes classiques - croissance, formation, réduction du temps de travail sans baisse de salaire - explorer d'autres voies. Il faut réhabiliter, contre les idées dominantes, contre la toute puissance de la logique dérégulatrice de l'économie de marché et du libre échange sans frein, la nécessité de transferts, ce qui implique des prélèvements sur la richesse produite.

Ces prélèvements peuvent être directs (impôts, cotisations) et financer des emplois d'utilité publique ou sociale. Ils peuvent aussi être indirects, et passent alors par un retour à des politiques de régulation. C'est à la loi, au règlement, à la convention qu'il appartient de réintroduire des contraintes génératrices d'emplois. Le prélèvement se fait alors par un renchérissement du coût du service ou du produit et, par suite, sur le pouvoir d'achat du consommateur ou de l'utilisateur. Mais les modalités de ce prélèvement sur la richesse globale produite sont alors évidemment à traiter politiquement (fiscalité, parafiscalité).

2

Le contrat social contre la loi du plus fort

Combattre le chômage, redonner un sens au progrès social ne doivent pas être des objectifs séparés ou alternatifs ; ils sont nécessairement liés et la lutte contre les inégalités constitue pour les socialistes un impératif majeur. Nous devons redonner un sens au progrès social pour tous, autrement dit un sens global à la société. Cela passe par une juste compréhension de ce que sont les inégalités aujourd'hui, pour mettre en œuvre un réformisme efficace.

Cinq grands clivages structurent notre société : celui des revenus et des patrimoines, celui du savoir et de la culture, celui des inégalités géographiques, celui entre les hommes et les femmes, celui des générations. Les inégalités sont souvent cumulatives, mais elles doivent être traitées aussi dans leur caractère propre : la lutte contre l'exclusion, aussi décisive soit-elle, ne peut résumer toute la politique sociale. Nous devons rechercher les termes d'un nouveau pacte social entre tous les Français, entre les acteurs économiques et sociaux, visant à concilier le développement, la compétitivité, l'emploi, la solidarité et l'environnement. L'exercice de la citoyenneté n'a de sens que si chacun peut participer au progrès social, qui se définit par le droit à la sécurité et à la protection, la réalité de la solidarité, la capacité de la société à reconnaître les talents et les mérites.

● La réforme fiscale

A nouveau, le capital est mieux rémunéré que le travail. Il s'agit d'un ébranlement majeur, et c'est pourquoi nous ne pouvons plus nous contenter de modifications successives mais mineures de notre fiscalité. Une réforme fiscale d'ensemble est devenue indispensable, et la taxation du capital doit être un axe mobilisateur de toute la gauche européenne. Réforme des impôts locaux injustes et trop complexes, qu'il faut mieux asseoir sur les revenus réels, extension de l'esprit de la CSG, qui frappe tous les revenus en proportion de leur importance, en substitution aux cotisations sociales existantes, imposition plus juste de la fortune, des plus-values et de la rente foncière, protection de l'épargne populaire et orientation vers les finalités de l'économie, telles sont quelques-unes des voies que devra emprunter une réforme fiscale que nous aurions sans doute dû pousser plus loin, plus vite.

L'impôt indirect occupe une place excessive dans notre système fiscal et il est fondamentalement injuste. Seule une réforme du mode de prélèvement, fondée sur la retenue à la source, pratiquée dans la plupart des économies modernes, et rééquilibrée en fonction d'une ponction plus lourde sur les revenus de la spéculation, permettra d'y remédier.

● *Consolider les acquis de la protection sociale*

Le haut niveau de protection sociale atteint par notre pays, complété par les nombreuses réformes intervenues depuis 1981 (notamment la retraite à 60 ans et le RMI), fait partie intégrante du modèle français de développement. Aujourd'hui, ce modèle est menacé par la crise financière des régimes sociaux et l'extension du chômage qui le prive des recettes nécessaires. C'est pourquoi nous devons, par des solutions à la fois réalistes et solidaires, consolider durablement les acquis de la protection sociale.

● *Les dépenses de santé, le sida*

Les dépenses de santé, qui croissent automatiquement en période de crise sociale, doivent être contrôlées de manière volontariste, sauf à aboutir à une dislocation de notre système de protection. Les socialistes ont commencé cette action, et doivent la poursuivre par la négociation d'accords de limitation avec les professions concernées, dans le cadre d'une évolution discutée et maîtrisée des dépenses du budget social de la nation, compatible avec l'évolution économique. Dans cet objectif d'une politique de santé efficiente, le concept de médecine généraliste doit faire l'objet d'une revalorisation. De plus, il faut prendre conscience de la menace que le sida fait peser sur notre société et dégager les moyens pour le traiter dans le respect le plus total de la dignité des malades, en faisant toute leur place à la recherche et à la prévention. Ainsi, à l'égard des toxicomanes, cette nécessité doit l'emporter sur la volonté de répression.

● *Les retraites, la dépendance, la politique familiale*

La réforme du système de retraites doit tenir compte des cumuls retraite-activité, et d'une mise à la retraite progressive et différenciée selon les secteurs d'activité en fonction de la pénibilité des tâches. Elle devra faire l'objet d'une vaste négociation, sans remise en cause des droits fondamentaux, avec, si besoin est, un allongement adapté des durées de cotisation. Dans cette perspective, les possibilités de rachat des points de cotisation seront étendues.

Nous savons aussi qu'une nouvelle allocation, pour faire face à la dépendance des personnes âgées, que nous avons proposée et que la droite refuse, devra être développée et financée.

La politique familiale devra s'appuyer sur des prestations différenciées selon les ressources et, pour cela, il faut envisager leur fiscalisation. La réalité familiale, certes d'essence privée mais concernant l'ensemble de l'action publique, devra être prise en compte dans tous les domaines de la vie du pays : sécurité sociale, éducation, logement, environnement, qui - dans tous les domaines - devront être propres à favoriser les projets familiaux.

**Chassez
le gaspi !**

3

L'écodéveloppement contre le productivisme

Nous devons partout intégrer la dimension écologique, et d'abord dans les processus de production. L'écologie n'est pas simplement une sorte de supplément d'âme auquel on consentirait quelques soins une fois satisfaites d'autres priorités : c'est une exigence de survie. De plus, elle peut être, elle aussi, génératrice d'emplois.

Prendre en compte l'environnement, c'est vouloir l'émergence d'une société nouvelle, plus respectueuse du milieu dans lequel nous vivons et plus responsable du monde que nous laisserons à nos enfants, c'est œuvrer pour la réconciliation de l'économie et de l'écologie.

Dans la période de profonde mutation que nous traversons, aucune piste de développement ne peut être négligée ou hypothéquée par des choix d'aménagement trop systématiquement liés à la seule logique économique. On voit bien là que le souci de préserver l'environnement et le respect d'un équilibre écologique sont opposés au productivisme libéral car le coût (humain, budgétaire, temporel) de la protection de l'environnement est limitatif du profit. Le souci de produire plus, plus vite, moins cher se fait souvent au détriment de la qualité de vie. On pense d'abord à la pollution de l'environnement, aux déchets non traités (nucléaires ou non), véritable fléau de notre société industrielle.

● *Écodéveloppement, environnement, aménagement du territoire*

L'écodéveloppement, c'est vivre mieux dans une société en développement, dans une société de progrès technique mais aussi social. Il faut pour cela que soit harmonisée au plan européen et mondial une politique d'environnement par l'établissement de normes et d'un contrôle strict des abus industriels. Mais l'écodéveloppement c'est aussi une politique d'aménagement du territoire mieux adaptée à la protection du cadre de vie, à la valorisation des espaces et au maintien d'un équilibre de notre société fondé sur de nouvelles complémentarités entre zones urbaines et zones rurales. C'est la volonté politique d'infléchir les tendances spontanées à la concentration de la production, des activités et des hommes.

● *La mobilisation en faveur du monde rural*

La lutte contre l'accroissement des déséquilibres exige d'abord une véritable mobilisation en faveur du monde rural incluant, pour l'agriculture, la défense de ses intérêts au plan international

et la mise en œuvre d'un développement conciliant sa fonction de production avec son rôle en matière d'environnement et d'occupation de l'espace.

La mobilisation en faveur du monde rural passe également par la reconnaissance de l'espace comme lieu d'équilibre et de valorisation économique : tourisme, forêt, produits du terroir... et par une meilleure répartition des activités et des services entre les territoires.

● *Le développement local*

La diversité du territoire français est une richesse. Le développement local demeure une idée neuve, à condition de le mettre en œuvre de manière novatrice. Pour cela, il convient de reconsidérer les relations villes-campagnes à partir de nouvelles solidarités (création d'activités, temps de travail, évolution de l'agriculture...); de repenser les politiques locales d'aménagement et de développement à partir du "bassin de vie", intégrant plusieurs dimensions (économique, sociale, culturelle); de prendre en compte dans la notion de service public, la diversité des situations et leur évolution (écoles, postes, transports...); d'œuvrer pour une véritable démocratisation des décisions en matière d'aménagement, notamment en réformant la procédure d'enquête d'utilité publique, et par la mise en place de comités locaux consultatifs. Un recentrage des objectifs du développement rural autour de programmes-cadres, s'appuyant sur les bourgs et les petites villes, est indispensable car les seules mesures agricoles, pourtant si nécessaires, ne suffiront pas à sauver le rural.

Parce que nous souhaitons que l'aménagement du territoire, le développement rural, la décentralisation soient considérés comme une priorité fondamentale pour l'avenir et la cohésion du pays, complémentaire de celle que nous avons affirmée en faveur de l'emploi, nous proposons que soit tenue sur ce sujet une convention nationale thématique dès 1994.

4

La civilisation urbaine contre les ghettos

En l'an 2000, plus de 60% de la population mondiale habitera dans les villes alors que cette proportion n'était que de 20% après la Première Guerre mondiale. L'ampleur même de ce phénomène nous fait comprendre la mutation en cours. Nous sommes passés du stade industriel au stade urbain de la civilisation et, pour la première fois, celle-ci est planétaire et non plus limitée géographiquement.

● *Le stade urbain de la civilisation*

De plus en plus, les villes concentrent les problèmes du monde et le monde vit au rythme des villes. Violence, pollutions, exclusions, y sont portées au paroxysme, mais c'est également sur ces portions de territoire que l'humanité a le plus de chances de prendre en main son destin.

L'accumulation dans les villes de toujours plus de population peut engendrer la barbarie. Le développement séparé des quartiers et des communautés dans les villes américaines a conduit cette société au bord de l'explosion.

Mais la barbarie n'est pas inéluctable. Depuis toujours, les villes ont été le berceau de la démocratie et des libertés. C'est cette tradition qu'il faut conforter et développer pour assurer l'avenir de la civilisation urbaine.

Depuis 1981, les socialistes français ont mis en œuvre une politique de développement social urbain qui, sous différentes dénominations, sert d'exemple au monde entier.

Pour autant, nous connaissons les limites de notre démarche. Il faudra sans doute dix ans pour détruire purement et simplement certaines cités de banlieues invivables, celles dont l'architecture est criminogène, puis les remplacer par de véritables villes, avec des logements, des rues, des commerçants, des librairies, des cinémas, tout simplement une vie.

● *Donner une nouvelle ampleur à la politique de la ville*

Nous avons donné les impulsions indispensables. Mais une vraie rupture doit être ressentie en ce qui concerne l'ampleur des moyens mis en œuvre et de leur application rapide, sans complexité administrative, forcément contre-productive. D'abord, faire des quartiers difficiles les lieux clefs du renouveau public, en renforçant partout la présence de l'Etat. Un service national civil peut y contribuer. Adopter, ensuite, les propositions des maires des grandes villes pour financer des transports collectifs et ainsi désenclaver les quartiers défavorisés. Traiter, enfin, la question du logement dans les très grandes villes, en revoyant les modes de financement qui s'empilent les uns sur les autres, en abordant avec audace le dossier de la charge foncière, en révisant les critères d'attributions aux locataires (en calculant le taux d'effort par rapport au revenu). La question de la démocratie locale est aussi à réposer. Les quartiers difficiles souffrent d'une trop faible médiation : les conseils de quartier doivent être partout développés.

*Ma presse,
j'y tiens !*

Le droit à la sûreté contre la dérive autoritaire

● *Pour une police républicaine de proximité*

La droite et l'extrême droite ont une conception sécuritaire de la sécurité publique. Pour elles, la Police nationale exprime avant tout le maintien de l'ordre social. Pour nous, la sécurité est un droit élémentaire du citoyen. Elle ne peut être véritablement garantie que dans un travail collectif au plus près du terrain ; une "coproduction" associant tous ceux qui participent au maintien des solidarités et des disciplines entre les personnes : policiers, magistrats, élus, bailleurs de logements sociaux, acteurs économiques...

Plus que dans la fuite en avant des effectifs -dans un pays qui compte le plus de policiers et de gendarmes en Europe-, la sécurité des personnes et des biens doit être recherchée en développant une véritable "police de proximité", c'est-à-dire une police qui tire reconnaissance et légitimité de sa capacité à être proche des citoyens et moins de sa proximité avec l'Etat. Cela sous-entend une police qui rende compte aux citoyens -comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne-, qui leur apporte soutien, assistance et conseil. Pour cela, il faut renforcer la formation initiale et continue des policiers, notamment dans le domaine des sciences sociales.

Cela nécessite aussi la reprise et le renforcement des politiques de modernisation technique et de gestion des hommes. Les policiers doivent être pleinement investis des responsabilités opérationnelles et de gestion au plan départemental. La déconcentration des hommes, des budgets et des responsabilités peut seule permettre que s'instaure un dialogue fructueux avec les autres partenaires de la sécurité.

Alors que les crimes de sang et les atteintes aux personnes baissent régulièrement depuis dix ans, la délinquance se développe et se concentre dans les grandes agglomérations urbaines. Nous payons le tribut de la volonté de ségrégation et d'exclusion sociales qui s'est exprimée à travers l'urbanisme des années 60-70. La requalification de ces quartiers sensibles passe notamment par la restauration du sentiment de sécurité.

● *Un grand plan de développement de la justice*

Mais ce ne peut être l'affaire exclusive de la police, qui doit s'inscrire dans un projet local de sécurité concerté, voulu et accepté. La justice doit elle-même s'interroger sur la meilleu-

AMENDEMENT ADDITIONNEL à la motion "A" au chapitre POLITIQUE DE LA VILLE

proposé par Frédérique CALENDRA et Bertrand BRET

page 15

La question urbaine constitue un axe prioritaire de la politique de lutte contre les exclusions.

Elle ne saurait être menée en dehors d'une politique de justice sociale axée sur la lutte contre le chômage, mal à l'origine de tous les dysfonctionnements.

Toutefois, la participation des habitants à la vie de la cité constitue la condition de réussite de toute politique de la ville.

Développer la citoyenneté et la démocratie participative, c'est renforcer le champ de la démocratie. A travers la participation à la vie de la cité se joue l'identité sociale des habitants et par voie de conséquence leur sentiment de dignité et d'utilité sociale par des voies autres que le travail productif.

Face à cet enjeu, la fonction de médiation jouée par les acteurs sociaux est fondamentale.

Combinant proximité et affinités, ils favorisent la constitution d'un syndicalisme de la Ville, facteur de cohésion sociale et ferment de citoyenneté.

Une politique de développement social dans les quartiers doit donc être activement soutenue.

De plus, à l'exclusion sociale se sur-ajoute une exclusion territoriale. De véritables flots d'exclusions se créent à l'écart des transports et de tout équipement public.

Une politique de la Ville suppose également une politique d'investissements publics dans les transports et l'aménagement urbain.

re manière de participer à cet effort collectif, et ne pas laisser un sentiment d'impunité se développer autour de la délinquance.

Pour aider la justice, un débat national, autour d'un projet de loi-programme, doit s'ouvrir sur les peines, les alternatives à l'incarcération et les moyens de l'institution judiciaire, notamment de l'administration pénitentiaire. A l'horizon 2000, le budget de la justice doit dépasser 2% du budget de l'Etat.

La lutte contre la drogue sous toutes ses formes -revente, réseaux internationaux, argent sale-, doit être poursuivie et amplifiée, car c'est un poison pour l'homme, pour la démocratie et pour l'économie légale, ainsi qu'un facteur de guerre et de troubles. Parallèlement, les moyens consacrés à la prévention et à l'injonction thérapeutique doivent être notablement augmentés, notamment dans les prisons et les hôpitaux, pour répondre pleinement à l'esprit de la loi de 1971.

6

Le service public contre la logique marchande

- **Biens non renouvelables,
biens collectifs**

L'économie mixte que nous devons promouvoir doit délimiter le champ du marché. Réaffirmons qu'il n'est pas de meilleur outil de régulation pour les biens non renouvelables et les biens collectifs... Dans ces deux cas, l'intervention publique, l'action de l'Etat, s'imposent. Les biens non reproductibles sont, par exemple, le foncier dans les zones urbaines ou les ressources naturelles limitées. Sans une loi foncière et une intervention soutenue de l'Etat et des collectivités publiques, nous n'arriverons pas à juguler les effets dévastateurs de la spéculation sur les coûts du logement, et les déséquilibres des villes qui s'étendent de façon tentaculaire.

- **Repenser le service public**

Les consommations collectives et services publics concernent l'éducation, la défense, la santé, les transports, la concession de services publics (eaux, etc.). Une attention particulière doit être accordée aux biens dont l'usage traduit ou engendre des discriminations sociales. Cela doit éclairer la définition des contours du secteur nationalisé et surtout amplifier le souffle donné au service public. La logique du profit qui préside au sys-

tème capitaliste est la négation même du service public. Nous devons repenser le service public à travers un souci d'efficacité et de régulation de la société : un grand service public est la garantie de la réduction des inégalités. Renforcer l'Education nationale en donnant à l'école de la République les moyens nécessaires à son développement ; consolider notre système de santé publique ; donner d'abord des moyens à la police, à la justice, aux services de transports en commun, à la poste, à la culture... Voilà autant d'exigences pour le service public.

Un service public moderne et rénové n'est pas forcément celui d'une logique de concurrence. Au contraire, il faut garantir l'accès de tous à l'éducation, au monde du travail, à la communication et aux loisirs.

Développer le service public est une forme de redistribution et de réduction des inégalités. Bref, les services publics doivent connaître une nouvelle jeunesse !

Au plus près de nous, dans la ville, dans les quartiers, dans les campagnes, l'attente de services publics performants, au service de tous, s'exprime à nouveau. Mais plus encore, au délitement du lien social, à l'effritement des projets collectifs, à l'émiettement des situations, correspond une désarticulation des êtres. Cette observation conforte la pensée de gauche. C'est là que l'action de l'Etat prend tout son sens et mérite d'être réhabilitée.

7

Education et formation : la relance contre le démantèlement

- **La priorité menacée**

Le système éducatif français s'est profondément transformé au cours de cette dernière décennie. Il s'est adapté à une forte demande sociale. Les socialistes ont permis son développement par un effort budgétaire massif et ont commencé de conduire son nécessaire changement, de l'école à l'université. C'est la crise de l'emploi et la réalité d'une population scolaire inévitablement hétérogène qui nourrissent les doutes et font les difficultés d'aujourd'hui. Là où la gauche a su faire de l'éducation la première priorité de la nation, là où elle a su conjuguer quantité et qualité, égalité et diversité, la droite renonce. Elle n'a aucune ambition pour le système public d'éducation et de formation. Bien au contraire, par l'aide à l'enseignement privé, par la concurrence accrue entre les universités, par la régionalisation de l'enseignement professionnel, elle entend contourner le service public et favoriser son atomisation.

● Refuser le démantèlement

Les socialistes ne peuvent pas laisser faire une telle entreprise de démantèlement, à un moment où il s'agit au contraire de penser et de conduire une nouvelle étape dans l'évolution de notre système éducatif, nouvelle étape qui doit garantir sa fonction d'intégration sociale, sans laquelle il n'y a pas de civisme, et qui doit permettre de retrouver une dynamique qui a caractérisé l'école de la République pendant plus d'un siècle.

La politique éducative ne peut être que globale. Elle doit être pensée en liaison avec la politique culturelle -notamment en matière d'audiovisuel- et la politique sociale.

● Continuité et rupture : pour une autre formation permanente

Nous avons à maintenir la continuité avec notre politique passée sur des aspects majeurs : en matière d'effort budgétaire ; pour le caractère national des programmes, des examens et des diplômes, pour le recrutement des enseignants ; pour la poursuite de la déconcentration, afin de donner sans cesse plus d'autonomie aux établissements ; pour l'accentuation d'une démarche de différenciation, qui souligne que l'égalité des chances suppose une inégalité des moyens ; dans notre conception du métier d'enseignant, fait de responsabilité professionnelle, d'autonomie et d'ouverture personnelle, sur le rôle de l'Etat, garant de l'intégration sociale et de la lutte contre les inégalités.

Mais les socialistes doivent marquer une rupture, en repensant l'articulation entre l'école et le métier, plus précisément entre le temps de l'école et celui de la vie professionnelle. La formation initiale ne peut s'allonger indéfiniment. Il faut plutôt étaler la formation sur une période plus longue sans pour autant augmenter sa durée. Dans cette perspective, la formation permanente doit changer : elle ne peut plus être seulement pensée dans la perspective d'une "seconde chance" qui vient corriger une formation initiale défailante. Elle doit concerner tout un chacun et être une composante obligée de la formation. L'alternance doit devenir la règle, et chacun doit savoir qu'il peut, dans sa carrière, dans sa vie, revenir en formation et que cette formation est qualifiante. Le crédit-formation individualisé avait été une esquisse de ce qui doit être une ambition beaucoup plus vaste.

Car sortir du déterminisme absurde d'une formation initiale valable toute une vie est, en outre, le seul moyen de redonner à l'éducation et à la formation la dimension démocratique qui doit être la leur.

8

La laïcité contre l'intolérance

Partout aujourd'hui où les peuples entrent en mouvement, la nature du lien de l'individu au collectif revient en débat. A l'heure de la mondialisation des crises et des mouvements de population, la laïcité et la démocratie demeurent un combat.

● La laïcité demeure un combat

Or, en l'absence de tout projet collectif pour résister à la dureté des effets de la crise et au délitement du tissu social, les individus se réfugient, qui dans les solidarités ethniques, qui dans sa spécificité culturelle. Nous vivons à nouveau "le temps des tribus".

Les fondamentalistes et les intégristes religieux relèvent la tête. Ils tentent d'imposer leur "ordre moral". Ainsi, le retour des intégrismes religieux dans leur prétention à gérer les sociétés selon les principes de leurs dogmes est un des dangers les plus graves qu'affrontent les démocraties en cette fin de siècle. C'est le vide du projet qui favorise l'émiettement des sociétés et l'enfermement des individus dans de tels systèmes de pensée globaux sectaires et sclérosants. A ce jeu, l'intolérance ne peut que croître.

La France est beaucoup moins menacée que d'autres nations. Elle n'en demeure pas moins porteuse du message universel de la laïcité. Nous réaffirmons notre engagement militant pour la séparation des Eglises et de l'Etat, du religieux et du politique. Alors qu'en France, les tentatives pour aggraver la loi Falloux visent tout autant à démanteler le service public d'enseignement qu'à assurer le détournement confessionnel, les socialistes réaffirment leur exigence laïque.

La laïcité des systèmes politiques est indissociable de la démocratie et du développement social. Elle est la condition du respect dû aux convictions de chacun et de la viabilité de nos sociétés ouvertes sur le monde. Notre République est laïque parce qu'elle accepte toutes les philosophies et qu'elle veut parler à tous

*"Vendredi", j'y tiens
et je le soutiens !*

9

L'émancipation contre le sexisme

Le mouvement féministe, sans lequel ni la loi légalisant l'IVG, ni la loi Roudy sur l'égalité professionnelle n'auraient vu le jour, n'a pas trouvé de souffle nouveau. En 1981, en 1986 et encore lors de l'élection présidentielle de 1988, le Parti socialiste s'est trouvé en phase avec les aspirations des femmes. Malgré de très nombreuses et importantes mesures prises à l'initiative des gouvernements et du Parti socialiste, nous sommes encore loin du compte et il ne suffit pas d'affirmer l'égalité des hommes et des femmes pour que la mixité de toute notre société se réalise.

● *Construire une société mixte*

Le Parti socialiste doit prendre en compte la globalité des inégalités dont sont victimes les femmes. La dimension économique et la dimension culturelle sont indissociables. Tant que l'image des femmes pourra être avilie, dégradée, les déclarations incantatoires sur l'égalité professionnelle demeureront vaines. Tant que le partage des rôles dans la famille n'aura pas profondément évolué, la place des femmes dans l'entreprise et dans la vie politique restera fragile ou marginale.

Pour construire une société vraiment mixte, nous devons poursuivre un triple objectif : faire évoluer les lois, les pratiques et les mentalités. Nous devons lever les obstacles que rencontrent les femmes pour pouvoir mener à l'égal des hommes, une vie professionnelle, familiale, associative ou politique.

Il est nécessaire, pour que l'insertion des femmes dans le monde du travail se conclue par une réelle égalité professionnelle, que la fonction maternelle, comme d'ailleurs la fonction parentale au sens large, soient prises en compte sans qu'elles ne soient prétexte ou justification à des discriminations. Aujourd'hui encore, les femmes accumulent toutes les charges et toutes les contradictions.

● *Des mesures concrètes pour l'égalité*

Dans un premier temps, de multiples mesures concrètes permettraient de lever les obstacles que rencontrent les femmes pour pouvoir mener à l'égal des hommes une vie professionnelle, familiale, associative et citoyenne :

- le développement des crèches et des structures d'accueil de la petite enfance, avec inscription de ces dépenses au rang des dépenses obligatoires des collectivités locales ;
- le plein exercice des droits d'assuré social à 18 ans, pour que, dès leur majorité civile, toutes les femmes puissent maîtriser librement leur fécondité ;

- l'introduction dans le Code électoral d'une disposition invalidant toutes les listes de candidats à une élection comportant plus de 70 % de candidats d'un même sexe ;
- l'institution d'un contingent de logements réservés aux familles monoparentales, avec allocation logement compensant le revenu unique.

10

La citoyenneté contre le racisme

Réforme du Code de la nationalité, législation des contrôles d'identité "au faciès" ; durcissement des conditions d'entrée et de séjour des immigrés : derrière les rododendres de Charles Pasqua sur "l'immigration zéro", il y a une démarche politique dangereuse pour l'ensemble de la société française.

● *Refuser la stratégie du bouc émissaire*

Le système qui s'est mis en place vise aujourd'hui les immigrés, les étrangers et leurs enfants désignés comme responsables de tous les maux.

Disons-le tout net, cette stratégie du bouc émissaire a toujours dans l'histoire conduit aux déchirements civils. Elle porte une logique contagieuse. Ce qui est obtenu aujourd'hui contre l'étranger peut l'être demain contre tous. Il y a une théorie des dominos en matière de droits et libertés publiques.

Sur ce terrain-là, plus que sur d'autres, la course de vitesse est engagée. Quand les Françaises et les Français se rendront compte qu'ils ont été bernés et que les discours anti-immigrés n'ont rien changé, ni réglé aucun des problèmes qui se posent, deux solutions s'offriront à eux. Soit tomber dans les bras de Le Pen qui pourra encore leur faire croire qu'il est plus efficace. Soit reconnaître que, si elle n'a plus la possibilité d'accueillir tous ceux qui le souhaiteraient, la France est un pays d'immigration et de peuplement qui peut maîtriser cette tradition féconde. La politique que les socialistes proposent aux Français avance dans trois directions.

● *Maîtriser les flux migratoires*

Premièrement, la maîtrise des flux migratoires. Mais l'immigration a d'abord des causes économiques et humaines qui résistent à la plupart des barrières juridiques, douanières et policières.

C'est donc aux causes et non aux effets qu'il faut s'attaquer. D'une part, en France, au lieu de précariser et de multiplier le nombre des clandestins comme le font les lois récemment votées, il faut avec acharnement pourchasser les employeurs de main-d'œuvre clandestine, ces négriers des temps modernes. Les sanctions prévues doivent, pour être dissuasives, briser la rentabilité de l'exploitation esclavagiste dont ils sont coupables. D'autre part, dans le monde, les socialistes au pouvoir doivent être à l'initiative de la relance d'une véritable coopération Nord-Sud et Ouest-Est. Seul le développement des pays d'origine tarira l'immigration à sa source.

● *Le respect des droits et des devoirs*

Deuxièmement, le respect des droits et des devoirs qu'imposent les lois de la République. Sans doute, par le passé, n'avons-nous pas pleinement pris la mesure, dans les différences culturelles, de ce qui relevait de l'acceptable et de l'insupportable pour notre société.

Ainsi la polygamie, au nom de l'émancipation des femmes, ne saurait être tolérée sur le territoire de la République. Notre politique d'intégration, si elle ne demande à personne d'oublier ses origines ni de renier les solidarités ancestrales, culturelles, doit fondamentalement répondre à une logique d'égalité de droits et de devoirs, mais également d'égalité des chances dans le respect des principes laïques de notre société, et non à une logique de droit à la différence des minorités religieuses ou ethniques.

Ce sont là des conditions qui mènent à affirmer des droits et des devoirs pour les individus. Des droits : les droits des hommes, les droits des femmes avant tout, mais aussi le droit au logement, le droit à la protection sociale, le droit à l'éducation. Des devoirs également, et avant tout, le respect des règles de vie commune. Et il incombe à l'Etat républicain d'assurer la traduction concrète de ces droits et de ces devoirs dans la vie quotidienne.

● *L'intégration par la citoyenneté*

Enfin, pour réduire l'écart entre les principes et la réalité et favoriser l'intégration, nous devons d'abord favoriser l'accès à la nationalité française. Dans la vie quotidienne, nous devons attacher une importance particulière à l'éducation, en favorisant le soutien, dans et hors de l'école : au logement et aux équipements collectifs, pour casser les ghettos ; à l'emploi et aux activités sociales d'insertion, à l'aide aux associations multiples qui structurent la vie sociale.

Les socialistes savent que le poids de l'intégration pèse surtout sur les Français les moins favorisés. L'intégration est ainsi étroitement liée à la justice sociale. La loi sur la solidarité urbaine a montré la voie qu'il faut prolonger : les efforts que demande la politique d'intégration doivent être plus équitablement répartis.

Le développement de la citoyenneté doit être utilisé comme une arme contre le racisme. Tant que les étrangers seront cantonnés à une citoyenneté limitée à l'entreprise, il sera facile de les prendre pour des boucs émissaires. Moins encore qu'il y a dix ans, sans doute, la société française est prête à admettre l'idée de droit de vote des immigrés aux élections locales. Pourtant, nous ne devons pas abandonner cet objectif et tout faire pour convaincre. La mise en œuvre du traité de Maastricht et l'octroi d'une citoyenneté locale aux Européens est un point d'appui important. Pour convaincre, nous devons valoriser des pratiques. Aux socialistes qui exercent des responsabilités, nous demandons de mettre en œuvre avec audace toutes les formules légales possibles (conseil de quartiers des populations, conseillers municipaux associés, etc.) pour faire évoluer l'opinion publique et rendre possible cette avancée démocratique. ■

2e PARTIE

UNE AUTRE APPROCHE DU POUVOIR

1

Pour une nouvelle régulation mondiale

L'accélération continue des mutations technologiques a radicalement modifié nos conditions d'existence. Notre cadre de vie n'est plus à l'échelle du village mais de la planète : l'avion, les télécommunications nous mettent en rapport avec tous les pays, l'information circule de façon instantanée et en flots croissants entre tous les points du globe.

- **Le risque de l'anarchie,
le besoin de régulation**

Mais les mutations technologiques n'ont pas été accompagnées des mutations politiques qui auraient permis leur maîtrise : les mécanismes de décision existants ont été fragilisés sans que d'autres viennent les suppléer lorsque nécessaire.

Or, nous nous voyons confrontés à une redistribution mondiale et brutale de la richesse. Depuis toujours, nous avons été habitués à la voir concentrée dans les pays développés, singulièrement en Europe. Et voilà que d'autres continents deviennent nos concurrents : l'Asie pour l'essentiel, l'Amérique latine de plus en plus. De quel droit pourrions-nous nous en offusquer ? Nous, socialistes, savons que la planète est une, et que celui qui vit aux antipodes a le droit au même développement que

nous, aux mêmes espoirs que nous. Cela nous pose des problèmes ? C'était inévitable. Mais cela exige des solutions qui ne peuvent pas être seulement nationales, ni même continentales. C'est le commerce mondial qui souffre de n'avoir pas suffisamment de règles. C'est au commerce mondial qu'il faut donc en donner.

(Question pour le débat : cf. page suivante).

- **Le déclin des moyens
de la souveraineté nationale**

En deux décennies, la notion de souveraineté nationale a perdu une partie de son contenu : la hausse des taux d'intérêt a limité l'autonomie des politiques monétaires ; la maîtrise des technologies modernes suppose des crédits de recherche et de développement qui dépassent les capacités d'un seul pays ; l'indépendance des capacités de défense s'en trouve affectée ; les cultures elles-mêmes, dont les supports échappent au contrôle, s'en trouvent appauvries et standardisées. Seuls les Etats-Unis, puissance dominante et de ce fait, impériale, échappent pour une part à ces remises en cause.

En outre, l'effondrement de l'URSS, incapable hors du domaine spatial, de suivre la course au progrès, a certes mis fin à une logique des blocs que nous avons toujours refusée. Mais il a aussi fait disparaître l'ordre qui accompagnait cette logique.

Au total, c'est le risque d'un véritable désordre destructeur qui menace aujourd'hui notre planète, où les pouvoirs politiques ont perdu de leur capacité de régulation au seul bénéfice d'un marché aveugle.

- **De nouvelles tensions**

Economiquement, une partie du tiers-monde, notamment celle dont les revenus dépendent de matières premières de moins en moins recherchées, s'enfonce dans la pauvreté. Dans le même

QUESTION POUR LE DEBAT :

Commerce international

VERSION 1

Que l'on arrête ici de se référer à des idéologies qui n'ont aucun lien avec le réel : oui, la libéralisation du commerce mondial apporte sans doute un "plus" global ; non, une libéralisation incontrôlée ne conduit pas à un partage acceptable de ce "plus".

L'Europe est aujourd'hui victime soit de décisions unilatérales des Américains ou des Japonais, soit de la concurrence de pays dont les salaires sont misérables, la protection sociale inexistante, les droits sociaux et syndicaux embryonnaires ou bafoués.

Il nous faut réagir et peser pour une organisation du commerce international négociée autour des principes suivants :

- la réciprocité entre pays forts, qui implique clairement la préférence communautaire là où il y a préférence américaine, japonaise ou autre ;

- l'asymétrie entre pays riches et pays pauvres, acceptant une ouverture plus grande et négociée des premiers aux seconds (Afrique, Europe centrale et orientale...);

- le respect par tous les pays à technologie avancée des règles de l'Organisation internationale du travail et l'instauration, en cas de violation, de taxes qui joueraient le rôle d'écluses sociales, quitte à reverser leur produit aux pays les moins développés.

Nous protégerions ainsi le modèle européen sans entraver le développement du tiers monde.

VERSION 2

Pour nous, si le problème du commerce international est réel, le débat qui s'engage aujourd'hui est singulièrement plus complexe que l'on voudrait parfois le présenter, et la tentation protectionniste, qu'elle soit plus ou moins déguisée, est suicidaire.

Le problème est dépassé : des délocalisations vers les pays à bas salaires ont en effet eu lieu dans les années 70 et au début des années 80. Mais, depuis lors, tant les échanges de produits que les investissements à l'étranger témoignent d'un recentrage vers les pays européens, le Japon et les Etats-Unis.

Les solutions proposées reposent en outre sur une erreur d'appréciation : elles postulent un jeu à somme nulle, dans lequel les pays se partageraient un gâteau dont la taille ne saurait varier. Or il existe un énorme potentiel de

croissance internationale qui n'est pas exploité.

Bien plus, la mise en place de protections - même si elles ont le social pour alibi - aurait deux effets négatifs. D'une part, elle entraverait le développement des pays du tiers monde et, donc, la croissance mondiale ; d'autre part, alors que nous ne pourrions jamais rivaliser avec les pays à bas revenus, elle masquerait l'enjeu essentiel pour les pays développés : être toujours en avance d'une révolution industrielle et porter prioritairement l'effort sur les technologies d'avenir.

En résistant à cette tentation protectionniste, nous serions non seulement fidèles à notre engagement internationaliste mais aussi les meilleurs défenseurs d'une Europe économiquement moderne et donc socialement préservée.

temps, une autre partie, au prix de conditions de travail rappelant celles des débuts du capitalisme européen, concurrence de plus en plus durement nos emplois industriels traditionnels, voire de pointe. En conséquence de ces nouvelles compétitions, les tensions commerciales et politiques s'aggravent entre les pays du Nord eux-mêmes, placés par le libéralisme mondial devant le choix inacceptable entre chômage croissant et recul de leur protection sociale.

● Les risques de l'ethnonationalisme

Politiquement, la disparition apparente de toute solution de rechange idéologique, l'échec d'un développement équilibré, conduisent les peuples au repli sur les valeurs

les plus traditionnelles dans leurs formes les plus primitives : nationalismes à base ethnique et religions à forme intégriste. Ceux-ci réapparaissent dans leur version la plus dangereuse, c'est-à-dire expansionniste et totalitaire, particulièrement au sein de l'ancien empire communiste et dans les zones déshéritées du tiers monde. De nombreux conflits s'y développent, localisés mais sanglants, et alimentés par une prolifération des armes que les règles internationales sont de plus en plus incapables d'endiguer.

Au plan mondial, une régulation doit donc être établie. L'ONU et son Conseil de sécurité doivent être les germes d'une nouvelle autorité mondiale.

Faire effectivement respecter les droits des Etats, en allant jusqu'à imposer ce droit par la force comme le permet le chapitre VII de la charte actuelle, représente déjà un premier pas. La Communauté européenne doit être partie prenante de ce processus.

• *Elargir le contenu de la charte de l'ONU*

Encore faut-il aussi que soit élargi le contenu de la charte, code des relations entre Etats, qui ignore aujourd'hui encore les droits de l'homme. Kurdistan, Somalie, Yougoslavie nous ont pourtant montré, ces dernières années, la nécessité d'une "ingérence humanitaire". Celle-ci doit être élargie en créant un véritable "droit d'ingérence démocratique", fondé sur l'addition dans la charte de l'ONU des droits de l'homme et de droits des minorités ainsi que sur la création d'une cour internationale à laquelle chaque individu ou groupe pourra s'adresser, y compris pour demander justice contre son pays. En parallèle au chapitre VII, des moyens devront aussi être définis pour faire respecter ces droits.

• *Le désarmement*

L'ONU doit en outre devenir le forum principal où se discutent les questions de désarmement et de non-prolifération, quitte à déléguer le cas échéant ses pouvoirs à des institutions régionales. La création d'un cadre international protégeant l'identité des communautés culturelles tout en réprimant les nationalismes expansifs, garantissant les libertés philosophiques et religieuses tout en évitant leurs dérives fanatiques, doit permettre de poursuivre la baisse globale des budgets nationaux de défense engagée depuis la fin du conflit Est-Ouest.

Une partie de cette baisse, qui serait compensée par une forme d'impôt mondial, devrait alors être prélevée au bénéfice des agences spécialisées de l'ONU -en faveur du développement et de l'environnement notamment- afin d'injecter les ressources supplémentaires à la fois nécessaires à la sortie des plus démunis de la pauvreté et utiles à la relance indispensable de l'économie mondiale. Une injection complémentaire de droits de tirage spéciaux devrait amplifier une telle redistribution.

La France n'est jamais si grande que quand elle pense et propose pour l'humanité entière, de la Déclaration des droits de l'homme à la laïcité, en passant par l'exigence de protection sociale. Cela fait partie de notre identité nationale, celle dont il nous faut retrouver la conscience, celle qui cimente l'unité des Français. C'est le sens de notre sentiment national. Là sont nos valeurs de socialistes.

Mais, pour les mettre en œuvre, nous aurons besoin que d'autres s'inscrivent dans le même mouvement. Et d'abord, nos amis socialistes européens. Depuis des décennies, chacun chez soi, nous avons profondément réformé nos capitalismes nationaux, nous les avons rendus moins brutaux et un peu moins injustes.

Il nous faut aujourd'hui, tous ensemble, retrouver les lieux et les instances pertinentes pour assurer une maîtrise collective qui nous échappe depuis au moins vingt ans, pour fonder, par là, une autre approche du pouvoir en Europe.

Objectif *chasse au gaspi*

*Si vous recevez plusieurs exemplaires,
signalez-le nous
(renvoyez-nous les bandes adresses).*

2

La communauté européenne, premier niveau de réponse

Instituer de nouvelles régulations au plan continental ou mondial où elles apparaissent comme nécessaires suppose d'accepter l'idée force que l'Etat-nation n'est pas le stade achevé de l'histoire.

• *La nation et l'Europe*

Cette acceptation ne va pas de soi dans un monde où, justement, la crise même de l'Etat-nation provoque le réflexe du repli sur soi.

Il apparaît essentiel de bien expliquer que le dépassement de l'Etat-nation n'est pas contradictoire, au contraire, avec le maintien des identités nationales. La plus grande menace contre celles-ci provient aujourd'hui de la marchandisation du monde. Faute de la capacité de dépassement de l'Etat-nation, notre choix pour l'avenir risquerait de se réduire au choix entre devenir Américains ou Japonais !

Pour autant, nous ne voulons pas d'une Europe bouc émissaire de nos difficultés, ni d'une Europe alibi de notre inertie. L'Europe ne peut pas et ne doit pas tout faire. Elle doit prendre en charge les problèmes que les nations sont impuissantes à résoudre isolément, et laisser les nations et les collectivités locales exercer toutes leurs responsabilités. Inventer une Europe différente passe d'abord par une réflexion, sujet par sujet, sur les responsabilités respectives de l'Europe, des Etats, des collectivités territoriales.

Mais la meilleure chance de faire prévaloir les valeurs humanistes sur les valeurs de l'argent et la citoyenneté sur l'appartenance ethnique, sera demain l'exercice en commun -librement consenti et démocratiquement orienté- de parts des souverainetés nationales.

Une mise en commun effective et efficace des souverainetés nationales européennes, dans les domaines où celles-ci apparaissent de plus en plus illusoire, est la première réponse à apporter au besoin de régulations nouvelles. C'est ainsi qu'aujourd'hui on peut espérer voir le politique conscient s'imposer à nouveau à l'économique aveugle, afin de retrouver au mieux la maîtrise démocratique de notre avenir.

Au-delà de la politique de l'emploi déjà évoquée, il faut que la Communauté européenne devienne un espace d'organisation et non de dérégulation.

QUESTION POUR LE DEBAT

Des institutions européennes pour décider et orienter

VERSION 1

Le développement de ce modèle européen nécessitera l'intérêt permanent des citoyens, et le mouvement socialiste doit prendre toute la part qui lui revient dans ce combat. Il suppose que soit désormais rapidement débattue, devant l'opinion publique européenne et les peuples souverains, la question de l'organisation institutionnelle et démocratique de l'Europe.

Le principe de subsidiarité, qui permet davantage de proximité, doit être précisé quant à ses applications. Les institutions européennes existantes doivent être réformées. Rapidement, le Parlement européen doit se voir accorder, dans des domaines bien définis, un pouvoir législatif à égalité avec le conseil des ministres, et se voir reconnaître un droit de voter l'impôt, par exemple les recettes de TVA nécessaires au budget de la Communauté. Le champ de la décision à la majorité au conseil des ministres doit être élargi, et la décision à la majorité progressivement introduite au sein du conseil européen. Enfin, les moyens de rendre la commission plus responsable doivent être mis en place.

VERSION 2

La mobilisation des citoyens autour d'un véritable projet européen suppose des institutions à la fois assez efficaces pour prendre et mettre en œuvre les décisions nécessaires, et assez transparentes pour que soient évidentes les responsabilités de chacun.

En clair, il s'agit d'établir progressivement un véritable gouvernement européen, en charge des politiques que les Etats membres décideront de lui déléguer (principe de subsidiarité) et clairement responsable devant les citoyens.

Compte tenu des réalités actuelles de la Communauté, un schéma institutionnel pour l'avenir pourrait être :

- le conseil européen (chefs d'Etat ou de gouvernement) définit les grandes orientations ;
- il choisit le président de la commission qui forme celle-ci (avec au moins un commissaire par grand pays ou zone géographique) et présente son équipe et son programme au Parlement européen et au conseil des ministres des Etats ;
- le Parlement européen se voit accorder, dans des domaines bien définis, un véritable pouvoir législatif, à égalité avec le conseil des ministres ; il se voit reconnaître un droit de voter l'impôt, par exemple les recettes de TVA nécessaires au budget de la Communauté ;
- le champ de la décision à la majorité au conseil des ministres est élargi ; la décision à la majorité est progressivement introduite au conseil européen.

De tels changements sont indispensables si l'on veut que la Communauté s'élargisse sans courir le risque de la paralysie. Ils sont inévitables si l'on veut que l'Europe mérite son nom de Communauté et ne se limite pas à une simple zone de libre échange.

VERSION 3

La mobilisation des citoyens autour d'un véritable projet européen suppose des institutions à la fois assez efficaces pour prendre et mettre en œuvre les décisions nécessaires, et assez transparentes pour que soient évidentes les responsabilités de chacun.

En clair, il s'agit d'établir progressivement un véritable gouvernement européen, en charge des politiques que les Etats membres décideront de lui déléguer (principe de subsidiarité) et clairement responsable devant les citoyens.

Compte tenu des réalités actuelles de la Communauté, un schéma institutionnel pour l'avenir pourrait être :

- le Conseil européen (chefs d'Etat ou de gouvernement) définit les grandes orientations ;
- il choisit le président de la commission qui forme celle-ci (avec au moins un commissaire par grand pays ou zone géographique) et présente son équipe et son programme au Parlement européen et au conseil des ministres des Etats ;
- le Parlement européen se voit accorder, dans des domaines bien définis, un véritable pouvoir législatif, à égalité avec le conseil des ministres ; il se voit reconnaître un droit de voter l'impôt, par exemple les recettes de TVA nécessaires au budget de la Communauté.

A l'heure des choix, le moment est venu de rappeler que le succès de la construction européenne est dans le développement de l'Europe elle-même. Pour nous, ce qui est en devenir, c'est la Nation européenne. C'est elle que nous voulons construire. Les Etats-Unis d'Europe, voilà notre perspective, c'est-à-dire une union politique et économique effective, un Parlement directement compétent pour ce qui est du ressort européen. La supranationalité ne doit pas être redoutée si elle s'accompagne d'un vrai pouvoir responsable devant le peuple.

Contre la coupure vécue par les citoyens entre les institutions européennes et eux, il n'y a qu'un seul remède : que les peuples soient consultés et définissent eux-mêmes les mécanismes de la vie politique communautaire. Il faut une assemblée constituante européenne. Il ne peut y avoir d'union viable sans unité du système institutionnel européen permettant la participation des citoyens aux décisions qui les concernent. Nous devons veiller à ce que les étapes de l'élargissement de la Communauté ne compromettent pas la constitution d'une nation européenne. Pour construire l'Europe, la démocratie ne doit pas être toujours reportée à plus tard.

C'est pourquoi les socialistes proposeront pour l'immédiat un nouvel élargissement des pouvoirs de codécision du Parlement européen.

C'est par le développement des moyens d'intervention démocratique que l'on fera plier le marché aux impératifs sociaux et culturels placés au cœur du projet de civilisation de la gauche. Démocratie, citoyenneté. Voilà les seules garanties pour que l'Europe soit celle des peuples et des salariés.

● **Prolonger et dépasser le traité de Maastricht**

Cela doit tout d'abord impliquer, dans le prolongement du traité de Maastricht et pour le dépasser,

- la poursuite de l'établissement de l'écu, monnaie unique, seule capable de contre-balancer efficacement le poids du dollar et du yen, et de mettre fin aux manipulations unilatérales des monnaies, cause essentielle du désordre du commerce international. Le passage à la monnaie unique impose une révision des critères de Maastricht, qui ne sont pas compatibles avec les politiques antirécession aujourd'hui indispensables.
- la mise en œuvre d'une politique industrielle et de recherche volontaire, nous évitant de devenir technologiquement dépassés, à travers la création d'agences spécialisées financées par le budget communautaire.
- la définition d'une politique commerciale extérieure réaliste.
- l'établissement d'une capacité militaire européenne, visant à ce qu'intervention militaire des Nations Unies ne rime plus avec intervention militaire des Etats-Unis. L'évolution du corps franco-allemand vers un véritable euro-corps, placé sous la responsabilité du Conseil européen, doit permettre de mettre rapidement à la disposition du Conseil de sécurité plusieurs dizaines de milliers d'hommes bien équipés.

● **Le modèle européen de société**

Au-delà de ces politiques globales indispensables, c'est un véritable modèle européen de société que les socialistes visent à établir en Europe. Pour cela, ils considèrent, à l'opposé des libéraux, qu'il faut instaurer une véritable puissance publique européenne, remplaçant ou suppléant les puissances publiques nationales lorsque celles-ci se révèlent défailtantes.

● **Une véritable puissance publique européenne**

Une puissance publique européenne, protectrice de ses citoyens sur la base de nos valeurs de solidarité et de justice, doit notamment :

- perfectionner la démocratie et, pour commencer, reconnaître et organiser les droits des travailleurs dans les groupes multinationaux européens ;
- fixer les normes sociales et environnementales à respecter dans tous les pays de la Communauté afin d'éviter tout dumping et de favoriser un progrès continu ;
- déterminer les limites du jeu du marché et définir les règles d'un véritable service public européen, garantissant l'égalité d'accès des citoyens aux biens jugés essentiels à la réalisation d'une plus grande égalité des chances.

● **L'Europe protectrice**

Le principe doit être établi qu'aucune règle nationale apportant sécurité et protection ne peut être supprimée sous prétexte de concurrence tant que n'est pas établie une règle communautaire apportant des avantages comparables.

Il nous faut désormais remplacer, autant que nécessaire, "l'Etat protecteur" par "l'Europe protectrice".

(Question pour le débat : cf. ci-contre).

Ainsi, l'Europe que nous voulons n'est pas seulement l'Europe marchande : c'est une Europe sociale, c'est une Europe qui entend maîtriser la logique libérale de l'économie mondialisée, c'est une Europe protectrice.

Tout cela, ce sont les socialistes et les syndicats européens qui, seuls, auront et la volonté et la possibilité de l'imposer. Et cela exige de réintroduire le conflit dans l'Europe, le conflit politique dans une Europe politique. Le conflit qui, dans chacune de nos nations, oppose la gauche à la droite ne disparaît pas lorsque le débat devient européen.

Mais, pour le gagner, il faut renforcer le Parti des socialistes européens, lui donner une véritable existence militante et en faire la force qui incarnera le combat de la régulation contre l'anarchie, de l'humanisme contre l'économisme, du socialisme contre le libéralisme.

3

Approfondir la démocratie en France

● **Revoir notre comportement**

Si notre comportement au pouvoir n'a pas été satisfaisant et manifeste une perte de contact avec le mouvement social et les forces vives du pays, une réflexion est nécessaire sur la nature et le fonctionnement de nos institutions, les excès du système présidentiel de la Ve République, le rôle des corps intermédiaires, du Parlement et des contre-pouvoirs, un deuxième souffle pour la décentralisation afin de se réapproprier la démocratie sous toutes ses formes.

● **Corriger le déficit démocratique**

Le déficit démocratique dont souffrent nos institutions est au cœur des corrections qu'il faudra imposer : mieux assurer la représentation des forces politiques par un mode de scrutin adapté, revaloriser le rôle du Parlement et des corps intermédiaires, et réformer notre administration dont la complexité technocratique, la tendance à la prolifération réglementaire et la soumission à des impératifs budgétaires de court terme ont constitué autant d'obstacles jusqu'ici insurmontables pour conduire la transformation sociale.

(Question pour le débat : cf. page suivante).

QUESTION POUR LE DEBAT

Les institutions

VERSION 1

Pour nous, la Constitution de la Ve République a, malgré ses défauts, fait la preuve d'une certaine efficacité. Elle possède la durée. Elle favorise la stabilité. Elle recueille désormais un large assentiment. Mais, précisément parce qu'elle comporte des inconvénients et que la seule alternative ne saurait se limiter au statu quo ou au changement de Constitution, nous sommes favorables à une vraie réforme constitutionnelle.

Peut-on revenir sur l'élection du président au suffrage universel direct ? Alors que, dans la plupart des pays démocratiques, le chef de l'exécutif -ici, le chef de l'Etat, ailleurs, le chef du gouvernement- est élu en fait ou en droit directement par le peuple, nous pensons que cela n'est pas réaliste, ni souhaitable.

En revanche, il est urgent de profondément rééquilibrer nos institutions dans un sens plus parlementariste.

Au sein de l'exécutif, il conviendrait de réduire certains pouvoirs du président de la République -qu'il s'agisse de son pouvoir de nomination ou du droit d'engager une révision de la Constitution par référendum sans aucun débat ni accord parlementaire- et de fortifier la légitimité du premier ministre -en imposant un vote de confiance de l'Assemblée nationale après sa nomination.

Surtout, entre l'exécutif et le législatif, il est urgent de renforcer le Parlement : allongement de la durée des sessions, augmentation du nombre de commissions permanentes, meilleure maîtrise de l'ordre du jour, accroissement des pouvoirs des commissions d'enquête, organisation d'un débat annuel sur le budget social de la nation, limitation plus stricte du cumul des mandats, encadrement de l'article 49-3, contrôle de l'exécution des lois, tout cela doit être engagé sans tarder.

Bref, nous préférons une refondation possible à une révolution improbable.

Pour nous, la Constitution de la Ve République, au nom d'un seul avantage, la stabilité du pouvoir, a corseté la société et momifié l'Etat. Cette Constitution favorise la concentration, la personnalisation excessive et l'isolement du pouvoir, elle encourage l'abaissement du Parlement et se fonde sur l'humiliation des partis politiques.

C'est pourquoi nous proposons d'instituer une VIe République, qui fasse le choix d'un véritable régime parlementaire. La plupart des Etats démocratiques européens, républiques ou monarchies constitutionnelles, vivent dans un système parlementaire. Notre choix est donc résolument européen. Il prépare ouvertement les conditions d'un transfert de pouvoir vers un Parlement européen qui doit lui aussi exercer les pouvoirs d'une assemblée souveraine.

En optant pour un vrai régime parlementaire, la France, loin de retomber dans l'instabilité du passé, s'alignerait sur les principales démocraties européennes -Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne...- dans lesquelles c'est le chef du gouvernement, responsable devant l'Assemblée nationale, qui exerce le pouvoir.

Pour nous, les déséquilibres entre pouvoirs législatif et exécutif tiennent à la nature même de la Constitution. Seule une réforme radicale pourrait redonner ses droits au Parlement. Dans la mesure où l'élection du président de la République au suffrage universel direct, désormais ancrée dans les têtes et dans les faits, est irréversible, cette réforme radicale ne peut aboutir qu'à l'adoption d'un vrai régime présidentiel.

L'Assemblée nationale -qui ne pourrait plus renverser le gouvernement mais qui, surtout, ne pourrait plus être dissoute- serait plus libre pour jouer son rôle : légiférer et contrôler l'action du gouver-

VERSION 2

L'élection du président de la République au suffrage universel pèse sur la vie politique française, mais une majorité de nos concitoyens y sont attachés. Il convient donc de limiter les pouvoirs du président de la République en lui restaurant un rôle d'arbitre. D'autres pays européens -comme l'Irlande, l'Autriche, le Portugal...-, ont fait ce choix, en conciliant stabilité et démocratie.

Aller vers un véritable régime parlementaire impliquerait également une nouvelle répartition du pouvoir dans la société française. Cela exigerait de donner au gouvernement les moyens de la stabilité en lui accordant le droit de dissolution et en conditionnant le renversement du gouvernement par le Parlement à l'existence d'une majorité alternative susceptible de proposer un nouvel exécutif. Cela supposerait la restauration de la capacité d'initiative du Parlement, la redéfinition du domaine de la loi et du règlement, un véritable contrôle de l'exécution des lois et l'ouverture de nouveaux espaces de citoyenneté.

Une telle conception de la VIe République permettra au mouvement socialiste de se mettre au diapason de ses objectifs.

VERSION 3

Ce n'est pas un hasard si c'est précisément aux Etats-Unis, c'est-à-dire dans un régime présidentiel, que le parlement est le plus fort.

L'exécutif -avec la suppression du poste de premier ministre- serait plus cohérent et, de ce fait, plus efficace.

Aujourd'hui, notre Constitution, mi-parlementaire, mi-présidentielle, est ambiguë. Il faut clarifier et trancher : l'adoption d'un régime parlementaire étant improbable, voire impossible, nous souhaitons l'instauration d'un régime présidentiel qui, grâce à une séparation plus stricte entre les pouvoirs, permettra de renforcer le Parlement.

● Une nouvelle étape de la démocratie sociale

Les lois Auroux ont contribué à poser dans notre pays la question de l'association des travailleurs à l'information et aux décisions dans l'entreprise. Mais, appliquées inégalement et pour l'essentiel dans les grandes entreprises, elles ont laissé de côté le rôle économique initial des comités d'entreprises de 1945 et l'ensemble du secteur des PME.

C'est pourquoi, pour trouver un nouveau souffle, pour bâtir un nouveau contrat social, il nous faut franchir une nouvelle étape de la démocratie dans l'entreprise, qui dépasse la nécessaire mais seule protection des délégués syndicaux.

L'association aux choix stratégiques de l'entreprise, l'extension du rôle de la médiation sociale en cas de conflit, l'obligation de négociation annuelle pour les salaires et les conditions de travail, la discussion des plans de formation et de reconversion, l'aménagement de la durée du travail et sa diminution, la dimension européenne de la négociation avec les partenaires sociaux doivent être désormais l'objet de concertations organisées régulièrement : dans l'entreprise aussi, il n'est de richesse que d'hommes, et le facteur humain est le principal enjeu de la compétitivité des entreprises. Nous devons favoriser la négociation entre partenaires sociaux à tous les niveaux. Mais l'Etat, par la loi, devra conserver chaque fois que nécessaire son pouvoir d'initiative et d'impulsion. De ce point de vue, il y a des leçons à tirer de la codétermination en vigueur dans les pays d'Europe du nord. Nous devons progresser dans cette direction. Rappelons et réaffirmons notre opposition à toute élévation des seuils et la nécessité d'adapter aux PME-PMI les pouvoirs donnés au comités d'entreprise dans les grandes entreprises.

De surcroît, les pouvoirs du comité d'entreprise en matière de consultation devront être élargis. Celui-ci devrait être informé sur l'affectation des marges dégagées par l'entreprise entre les investissements, la formation, la création d'emplois et la distribution de pouvoir d'achat.

En outre, le comité d'entreprise devra être directement informé de toute aide publique octroyée par les collectivités territoriales, l'Etat ou la Communauté, ces aides ne pouvant être accordées en cas de non-respect de la législation du travail constaté par l'inspection du travail.

Enfin, il est indispensable d'instaurer des mécanismes intervenant en amont des licenciements et conférant un effet suspensif à cette décision. Avant toute procédure, le conseil des prud'hommes pourrait être saisi, soit pour attester la réalité du motif économique, soit pour autoriser le licenciement économique, à l'instar de ce que prévoit le droit allemand.

● Compléter la décentralisation

Les socialistes ont inventé et mis en œuvre la décentralisation en donnant aux collectivités locales un ensemble de droits, de compétences, et de libertés. Dans l'ensemble, le bilan de cette réforme essentielle est largement positif, même si ça et là apparaissent les excès de la notabilisation, voire d'un repli égoïste et localiste.

Les lois de décentralisation doivent être complétées par une charte de la coopération communale, un élan de démocratie de participation débouchant sur de véritables gestions en commun de services intercommunaux. De plus, la vie des quartiers dans les grandes agglomérations doit être organisée, afin de rapprocher décisions et décideurs du citoyen et d'organiser un véritable contrôle des élus à la base, interdisant le cumul excessif des mandats et l'appropriation de la chose publique.

Enfin, une réflexion doit être menée sur les niveaux pertinents de la décentralisation à l'heure européenne. Evoluer vers de grandes régions, supprimer certains niveaux redondants d'administration locale, organiser la subsidiarité selon les sujets, telles sont les réformes qu'il faudra entreprendre, au bénéfice d'une péréquation en fonction des ressources des différentes collectivités, pour éviter le désordre et le désaménagement du territoire.

UNE MODIFICATION PROFONDE DES RAPPORTS ENTRE LE MOUVEMENT SOCIALISTE ET LES CITOYENS

1

Faire de la politique autrement

Pour redonner à la politique sa force et sa dignité, dans une société moderne, nous ne pouvons verser dans la nostalgie des décennies passées, celles durant lesquelles les partis avaient une sorte de monopole de l'information des militants, de la délibération collective, l'écoute sociale. Ces monopoles n'existent plus, et c'est donc sur d'autres bases qu'il nous faut reconstruire.

Cette modification profonde des rapports entre le Parti socialiste et les citoyens doit nous amener à repenser le Parti, ses formes d'organisation, ses formes de représentation et ses relations avec le pouvoir. Notre rôle maintenant est avant tout de contribuer à former une opinion réfléchie. Et notre responsabilité première est d'aller vers les Français et non d'exiger d'eux qu'ils viennent d'abord à nous.

Pour construire un Parti socialiste tourné vers l'extérieur, un Parti qui vivra en échanges permanents avec son électorat d'abord et avec toute la société française ; un Parti où les femmes seront effectivement à égale responsabilité avec les hommes ; un Parti faisant davantage de place aux salariés ; un Parti aussi exigeant sur son éthique que sur la vérité ; un parti qui animera en permanence le débat d'idées, prendra en charge la constitution d'une opinion réfléchie, au lieu de s'abandonner à la triste consommation des sondages et des "reality shows".

Pour y parvenir, nous devons emprunter de nouvelles voies. Le goût de la délibération, le respect du pluralisme, la promotion de la transparence doivent être encouragés. Le centralisme de l'autorité, l'insuffisante écoute des militants doivent être chassés de nos habitudes : le parti doit être rendu aux militants comme le pouvoir aux citoyens.

Etre soi même

On nous a reproché une coupure durable entre la base et le sommet, doublée d'une autre coupure, tout aussi grave, entre le Parti et les Français. Durant les dix ans passés au gouvernement, les socialistes ont vécu la difficulté d'un côté à être représentants de la gauche, des salariés et, de l'autre, à assumer le discours obligatoirement plus consensuel du gouvernement. Cela nous conduit à penser que le Parti socialiste ne peut exister que s'il reste utile à ceux qu'il représente, donc s'il a la capacité politique de critique et de concertation indépendante de celle du gouvernement.

Dans cette perspective, le rôle du Parti socialiste ne pourra être celui d'un soutien aveugle et à sens unique à l'action du gouvernement. L'expérience passée nous permet d'envisager un nouvel équilibre dans l'exercice du pouvoir. Si les institutions de la Ve République méritent à tout le moins d'être infléchies, il faut néanmoins se préparer à une nouvelle pratique du pouvoir dans le cadre des institutions actuelles.

● *Le Parti et la présidentielle*

Le Parti ne peut se dérober aux règles du jeu. Cela veut dire notamment que le Parti sera très vigilant quant à la façon dont il déterminera le choix de son candidat, à l'élection présidentielle. Entre le Parti socialiste et son candidat un véritable contrat devra être passé. Il est donc indispensable, si l'on veut refonder le Parti socialiste et la gauche tout entière, de penser très au-delà de l'échéance présidentielle, et aussi d'agir en deçà. Il ne faut pas faire, bien au contraire, l'impasse sur cette échéance mais nous devons l'appréhender dans une perspective qui la dépasse profondément. Ce sera là d'ailleurs une des clefs du possible succès.

● *Ni chambre d'enregistrement, ni parti d'élus : un grand parti politique*

Le Parti devra conserver son indépendance et son rôle d'aiguillon : il ne pourra être une simple chambre d'enregistrement. Mais le Parti ne peut pas non plus se satisfaire d'être un parti d'élus. Le Parti socialiste ne se cantonnera pas non plus à l'analyse, caution des complexités de la société, ou à l'affirmation de valeurs générales.

Le Parti socialiste doit reprendre l'ambition d'être un grand parti ouvert sur la société, un parti de militants et un parti politique, c'est-à-dire qui propose des analyses, émet des critiques, fait des propositions concrètes et négocie son soutien et ses engagements.

● *Un grand parti ouvert sur la société*

Parti au pouvoir, devenu parti du pouvoir, le Parti socialiste doit tisser à nouveau les liens étroits qu'il a progressivement perdus avec la société. Il doit exercer pleinement la fonction d'animation politique et sociale qui lui revient, et devenir le carrefour où convergent les attentes et les aspirations sociales. Militant associatif, syndicaliste, ou simple citoyen qui veut s'engager dans l'action collective à nos côtés, chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre formation, s'y sentir à l'aise et utile.

Cela passe par des formes d'organisation renouvelées qui permettent tout à la fois d'élargir l'assise militante du Parti et d'assurer son ouverture vers la société.

● *Faire évoluer les courants et limiter leur influence*

Il faut bien le constater : notre Parti s'est fondu dans le cadre des institutions. Nos débats s'en sont ressentis, les courants d'idées, à l'origine porteurs d'idées, se sont transformés en courants de gestion du pouvoir dans le Parti socialiste.

En se confondant avec le fonctionnement du Parti, en sortant de leur rôle d'animation idéologique, ces courants ont contribué à renforcer le sentiment de dépossession éprouvé par les militants.

Faut-il supprimer pour autant les courants ? Cette question a été posée aux Etats généraux. Comment garantir le pluralisme, qui est l'un des principes fondateurs du Parti et auquel nous sommes attachés ? Certes, il est clair que notre mode de fonctionnement actuel n'est pas satisfaisant et que nous ne pouvons en rester au statu quo. Mais la diversité des opinions doit continuer à être garantie, les liens entre les choix d'orientations politique et les choix de personnes maintenus.

● *De nouveaux modes de désignation des dirigeants*

Déjà, l'application des dispositions statutaires arrêtées au congrès de Bordeaux sera de nature à faire un grand pas dans cette direction. Ces dispositions, qui n'ont pas encore été traduites dans la réalité, permettent en effet aux militants de désigner par le vote les instances dirigeantes du Parti à tous les niveaux. Elles prévoient également que les premiers secrétaires fédéraux élus par les congrès fédéraux sont membres du conseil national qui se substituera à l'actuel comité directeur. Sur ce plan, nous proposons d'aller plus loin en faisant disparaître le correctif proportionnel contenu dans les statuts de Bordeaux. Ainsi, le conseil national serait composé pour un tiers des premiers secrétaires fédéraux élus directement au scrutin majoritaire par les délégués des sections, et pour les deux tiers restants, des camarades élus à la représentation proportionnelle par les délégués des fédérations lors du congrès national. La logique des courants, qui a toujours appliqué à minima le coefficient statutaire de mixité des responsabilités, ne devra plus se traduire dans les instances du PS par une représentation des femmes inférieure au quota statutaire. Nous proposons que ces dispositions s'appliquent dès ce congrès. En outre, s'y ajoutera à terme la "part sociétale" issue des conventions thématiques.

3

La stratégie du mouvement social

Renouer avec une pratique de terrain en contact avec les milieux associatifs et syndicaux nécessite pour notre Parti un lien plus profond avec la société elle-même.

● *Créer une nouvelle dynamique sociale*

La perspective, qui doit trouver un début de concrétisation lors des assises de la gauche et de la transformation sociale et à travers des alliances pour les prochaines consultations électorales, est bien celle d'une nouvelle unité de la gauche. Pour ce faire, nous voulons un parti ouvert sur la société, un parti qui remette la personne humaine au cœur des préoccupations de l'action politique, un parti dans lequel tous, ceux qui y appartiennent déjà, ceux qui l'accompagnent depuis longtemps, d'autres qui sont las de la fragmentation et de l'impuissance de la gauche, puissent se sentir bien pour penser, peser et agir.

C'est clair, si nous voulons engager une nouvelle dynamique électorale d'ici à deux ans, notre Parti doit renouer avec le mouvement social. Car le résultat dans les urnes dépendra de notre capacité à créer une dynamique sociale.

Il est indispensable que notre projet offre des perspectives au mouvement social en inscrivant les revendications d'égalité des droits dans son programme.

● *La part sociétale*

Il s'agit de retrouver une véritable influence sociale, pour créer une symbiose entre la société et notre Parti, d'organiser dans le cadre de conventions thématiques l'expression et la représentation des socialistes actifs dans le mouvement social. Le développement des secteurs thématiques, à côté de l'organisation territoriale du Parti qui doit conserver toute sa place, est une nécessité qui s'inscrit dans le prolongement des Etats généraux. Le Parti socialiste est aujourd'hui essentiellement organisé selon un modèle pyramidal et sur une base territoriale. Les secteurs d'activité, ou thématiques, n'ont pas connu le développement qu'ils auraient pu avoir. Trop peu reconnus et écoutés, ne trouvant pas de débouchés au travail effectué, ces secteurs ont vu leur audience limitée. Et pourtant, ce type de structure peut s'avérer particulièrement utile pour permettre au Parti de s'ouvrir sur la société et de redynamiser sa capacité de réflexion. C'est en effet à travers le renforcement d'une organisation thématique et horizontale que le Parti pourra associer tous ceux qui souhaitent réfléchir à telle ou telle question, lancer des échanges entre camarades dans un cadre

autre que celui de la section. Le Parti socialiste doit impérativement se saisir de tous les sujets qui traversent la société. Ses représentants devront trouver leur place dans notre conseil national. Cette part sociétale sera pour le Parti le moyen de renouer avec cette richesse militante qui, sur son lieu de travail ou de vie, subit les inégalités du système et aspire à son dépassement. Elle sera une occasion de réengager les militants qui sont trop souvent sous-employés dans le seul cadre territorial. Au Parti de définir tous les trois ans les thèmes (entreprise, Europe, santé, éducation, immigration, etc) qui seront les lieux où l'alternative entre libéralisme et socialisme sera mise en débat et en action.

● *La place des socialistes dans les luttes sociales*

Ainsi, cette pédagogie par l'action devrait aussi permettre à l'ensemble des socialistes de retrouver leur place dans les luttes sociales. Cette mise en place de la part sociétale du conseil national, qui demande une mise en œuvre ambitieuse et incontestable, pourra entrer dans les faits lors du congrès qui suivra celui d'octobre 1993.

● *L'ouverture aux sympathisants*

L'ouverture des Etats généraux aux sympathisants a montré l'importance de la mouvance socialiste. L'apport des sympathisants aux discussions, la confrontation parfois vive entre des expériences et des points de vue différents ont été un des éléments les plus positifs de ces Etats généraux. Les sympathisants constituent pour le Parti socialiste, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, une richesse qui n'a sans doute pas suffisamment été mise en valeur. Notre Parti n'a pas su créer ni faire vivre un véritable réseau de sympathisants, qui lui est d'autant plus indispensable qu'il ne dispose pas des viviers syndicaux ou coopératifs dont bénéficient la plupart des autres partis sociaux-démocrates européens.

Parmi les sympathisants qui ont participé aux Etats généraux, beaucoup ont souhaité adhérer. Mais un certain nombre n'ont pas encore franchi le pas, et l'on peut supposer que d'autres ne se sont pas manifestés à cette occasion. A ceux-là, nous ne pouvons pas offrir pour seule perspective l'organisation d'hypothétiques Etats généraux dans quelques années !

Il est clair que le Parti socialiste doit maintenant proposer un lien formel aux sympathisants ainsi que des modalités permettant de les associer à certains de ses travaux.

Nous proposons ainsi que soit créée une carte de sympathisant. Cette carte "d'Ami du Parti socialiste" donnerait droit à participer à toutes les formes de la vie du Parti, à l'exception du vote qui est un droit inhérent à la qualité d'adhérent. Cependant, on pourrait envisager de permettre aux sympathisants de participer aux débats, mais aussi aux votes des conventions thématiques sur les idées.

● *Un parti de délibération*

Le Parti socialiste est un parti de débat. C'est sa tradition et sa spécificité. Les Etats généraux ont confirmé que cette dimension était essentielle pour les adhérents et les sympathisants qui nous ont rejoints à cette occasion. Mais convenons que cette capacité

délibérative s'est émoussée. Si la parole est libre dans le Parti, elle n'est pas toujours entendue. Qui n'a pas éprouvé le sentiment d'une insuffisante prise en compte des idées, des réflexions, des propositions émanant des militants eux-mêmes ? Notons également que les orientations du Parti socialiste, adoptées à l'issue de longs débats et parfois de votes, ne sont pas toujours respectées.

● *Pour la démocratie participative*

Tant pour ce qui concerne l'organisation de ces débats internes que pour ce qui concerne l'évaluation de ces décisions, le Parti doit innover et progresser. C'est la condition pour que nous passions à une réelle démocratie participative. Pour cela, nous suggérons quelques pistes : dans chaque fédération pourrait être désigné un adhérent chargé de veiller à l'organisation des débats et à leur transmission aux instances compétentes ; au plan national une mission pourrait réfléchir à l'utilisation de nouveaux moyens de communication et de nouvelles techniques d'animation pour l'organisation de la vie démocratique dans le Parti. Enfin, les procédures de suivi des décisions dans le Parti pourraient être améliorées en développant à tous les niveaux la présentation de plans d'action et de comptes rendus d'activité.

● *Un plan d'action pour le Parti*

Dans cette perspective, nous proposons que, chaque année le conseil national établisse un plan d'action pour le Parti. Le premier de ces plans d'action sera présenté au conseil national pour le début 1994, en fonction des capacités financières du Parti. Celles-ci, amoindries du fait des élections législatives, doivent être renforcées : le lancement d'une souscription nationale sera proposée au congrès, afin de permettre une relance de l'activité des socialistes. Cela permettra notamment, comme le budget du Parti l'a fait pour 1993, de maintenir, grâce à une péréquation revue et à un effort budgétaire soutenu, la vie des fédérations au premier rang des priorités du Parti socialiste, tout en ayant conscience qu'une discipline financière accrue s'impose à tous les échelons. Il conviendra que les fédérations mettent en œuvre de véritables péréquations en faveur des sections.

● *Garantir la promotion des femmes*

La composition de la nouvelle Assemblée nationale confirme le retard de notre pays en ce qui concerne la représentation électorale des femmes. Le Parti socialiste, certes durement éprouvé par les résultats des élections législatives, n'échappe pas à la règle : le nombre de candidates présentées au nom du Parti était très faible, nettement inférieur aux 30% fixés par les statuts.

A l'heure où les femmes occupent de plus en plus de place dans la société et exercent pour beaucoup d'entre elles une vie sociale et professionnelle, l'on ne peut accepter qu'elles soient marginalisées de la vie politique. Dans ce domaine, le décalage entre les intentions et la pratique devient préoccupant. Il suffirait en effet que nos règles statutaires s'appliquent pour que la proportion de femmes augmente très sensiblement dans les instances dirigeantes du Parti et dans les assemblées élues. Sans méconnaître les difficultés inhérentes au scrutin majoritari-

re, le Parti examinera aussi les moyens d'accroître la représentation des femmes dans le cadre de ce mode de scrutin. Notons que les dispositions adoptées à Bordeaux sont beaucoup plus contraignantes que par le passé, tant pour les désignations internes que pour les désignations électorales. Au-delà, la représentation paritaire des femmes doit être encouragée.

● *Le Parti socialiste et l'outre-mer*

Les DOM-TOM sont frappés par la crise peut-être plus durement encore que la métropole. C'est pourquoi les socialistes se doivent d'y assurer une présence militante forte. Depuis quelques années, les relations entre le Parti socialiste et ses fédérations d'outre-mer n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Force est de constater que la structure éclatée qui régit les relations avec nos fédérations des DOM-TOM est bien peu efficace. Il est urgent de remettre en place une véritable structure chargée de l'outre-mer au sein du Parti socialiste, rattachée au secteur des relations avec les fédérations. Cette structure, pour être pleinement efficace, devra être un lieu de concertation et prendre en compte les relations structurelles avec les fédérations des DOM-TOM, veiller au suivi des dossiers provenant de ces fédérations, être leur porte parole au sein des instances du Parti et faire le lien avec les ressortissants de l'outre-mer en métropole. Il serait également souhaitable, afin de mieux coordonner les actions du Parti, que cette structure soit chargée des relations avec les partis associés à notre ligne politique dans les DOM-TOM.

● *La place des élus*

Il paraît indispensable de rechercher un nouvel équilibre entre le Parti et ses élus. Trop souvent, des camarades qui ont eu la chance et le privilège d'être élus désertent leur section, ne rendent pas compte de leur mandat, ou, pire, refusent la délibération collective au sein du parti et quelquefois même, omettent de payer leur cotisation d'élus ! Il arrive également que des élus considèrent les structures du Parti comme des chasses gardées et que certaines sections se trouvent placées sous tutelle municipale, au point que toute expression militante y soit prohibée. Ces comportements inacceptables, qui doivent être sévèrement sanctionnés, sont d'autant plus préjudiciables que le réseau d'élus, en particulier municipaux, qui est celui du Parti socialiste, constitue un atout incomparable.

Dans le mouvement de recomposition et de refondation que nous voulons engager, chaque élu représente un potentiel d'expérience, de vécu, de relations, qui peut être utilement mobilisé. Mais pour cela, il est nécessaire de préciser au préalable leurs droits et devoirs à l'égard du Parti. Nous proposons l'élaboration et l'adoption d'une charte de l'élus, sorte de contrat statutaire qui lierait au Parti. Cette charte pourrait être établie lors d'une réunion conjointe de la FNSER et du conseil national, après consultation préalable du Parti.

● *Limiter le cumul des mandats*

Faire vivre le Parti socialiste, rééquilibrer les pouvoirs en son sein, exigent en outre une stricte limitation du cumul des mandats électifs : un mandat parlementaire ne pourra être cumulé

qu'avec un seul mandat local. Le groupe socialiste devra déposer une proposition de loi en ce sens.

Créons une autre approche du lien entre le Parti et le mouvement social. Ni courroie de transmission, ni simple haut parleur, le Parti socialiste doit comprendre que, pour son projet de transformation sociale, il a besoin d'une société mobilisée.

N'en doutons pas : d'autres nous rejoindront, rejoindront notre Parti ou rejoindront la grande coalition de toutes les femmes, de tous les hommes que compte la gauche dans notre pays. Reconstruire le Parti, reconstruire la gauche, recréer les conditions de la victoire, telles sont nos tâches. Dans ces conditions, oui, nous serons bâtisseurs d'espérance.

4

L'alliance pour la transformation sociale

● *La fin des attermoissements*

La victoire de la droite aux dernières législatives est d'autant plus écrasante qu'elle s'appuie sur la désunion de la gauche et l'atonie du mouvement social. Pourtant, le peuple de gauche ne peut pas accepter la politique de régression sociale engagée par le gouvernement Balladur. Il lui manque encore un porte-parole reconnu. Le Parti socialiste peut jouer ce rôle s'il tire le bilan de l'expérience passée. Parfois arrogants à l'égard des autres formations politiques de gauche durant les dix ans passés au pouvoir, nous avons trop souvent semblé privilégier les rapports de force plutôt que la recherche de points de convergence.

Dans le cadre de la réflexion sur les alliances, la question du mode de scrutin pour l'élection des députés doit être traitée sérieusement.

(Question pour le débat : cf. page suivante).

Quant au Sénat, il émanerait d'un vote à la proportionnelle au scrutin indirect, afin de mieux représenter la diversité de l'électorat.

● *Vers un nouveau Parti socialiste pour rénover la gauche*

La recomposition de la gauche ne se fera pas si le Parti socialiste ne se refonde pas. Il le fera en s'ouvrant sur des forces qui lui sont extérieures sans lui être étrangères, en s'impliquant pleinement dans cette recomposition. Cela suppose que, dans le respect de toutes les convictions et de toutes les identités, sans esprit hégémonique, nous entamions un dialogue en profondeur, sans arrogance ni concession, avec les autres forces qui se fixent un but de transformation sociale et ne se satisfont pas de l'état des choses. Si nous travaillons sur des idées claires, en restant nous-mêmes, et si nous nous engageons, de façon contractuelle, sur des objectifs précis, cela sera possible demain.

Nous sommes clairement à gauche, et il n'est pas question que nous acceptions une quelconque dérive. Notre engagement politique s'articule autour d'une volonté : bâtir une solution de rechange au libéralisme. Si l'identification de cette solution de rechange est nécessaire, nous refusons de nous enfermer dans une querelle purement idéologique et stérile avec ceux dont nous pensons qu'ils sont nos partenaires objectifs dans le combat pour la transformation sociale.

● *La dynamique des assises*

La formation d'un tel front est possible. Il passe par l'alliance avec les communistes et les écologistes dans leur diversité, les radicaux de gauche, les hommes et les femmes qui souhaitent participer à ce rassemblement. Certes, communistes, socialistes, écologistes sont différents. Des divergences idéologiques parfois profondes traversent même chacune de ces sensibilités. Cependant, pourquoi la diversité serait-elle synonyme d'impuissance collective ? Mais surtout, au-delà des divergences, les convergences, ces espaces communs, sont fondateurs d'une solution de rechange au tout-libéral.

Le moment est venu d'ouvrir de nouveau la perspective d'une dynamique unitaire, non pas réduite aux accords au sommet entre partis, mais où se retrouvent tous ceux qui adhèrent à l'idée de transformation sociale ancrée sur le terrain par des actions communes et un dialogue permanent à la base.

C'est pourquoi nous devons tenir au plus tôt les assises de la transformation sociale, où devront se retrouver tous ceux qu'anime une volonté de changement. C'est pourquoi, dès le mois d'octobre, devront s'organiser des rencontres ouvertes, sur des thèmes variés, auxquels seront invités, avec nous, toutes les formations, toutes les associations, tous les syndicats intéressés et prêts à discuter.

● *Le devoir de gagner*

Tout cela est nécessaire car nous avons un devoir : celui de gagner. Nous savons bien qu'il s'en trouve parmi nous pour penser, au plus profond d'eux-mêmes, que le pouvoir corrompt, que seule l'opposition est pure. A tous ceux-là, nous disons clairement qu'ils n'ont pas le droit de préférer le confort de l'opposition au remords du pouvoir. Qu'ils n'ont pas le droit d'abandonner la France à la droite.

QUESTION POUR LE DEBAT :

Le mode de scrutin

VERSION 1

Pour nous, la démocratie suppose que la vie politique soit organisée autour de deux pôles. Elle suppose aussi que, par son vote, le peuple ait la possibilité d'exprimer des choix. Elle suppose enfin que le mode de scrutin favorise l'émergence d'une majorité stable. Pour toutes ces raisons, le mode de scrutin doit être essentiellement majoritaire, mais avec un correctif proportionnel.

Nous ne sommes pas pour autant favorables au statu quo. Sauf à ruiner l'idée même de représentation, il est essentiel en effet que toutes les forces politiques significatives soient présentes au Parlement, même si elles ne doivent pas l'être proportionnellement au nombre de voix qu'elles ont obtenues.

Voilà pourquoi nous proposons que, en plus des députés élus au scrutin majoritaire, on ajoute 10% de sièges, soit une soixantaine, répartis à la proportionnelle. Tel est, selon nous, le meilleur moyen de répondre à l'exigence de justice sans sacrifier l'exigence d'efficacité.



VERSION 2

Pour nous, l'heure est aux véritables scrutins mixtes. Le scrutin majoritaire actuel vient de montrer, jusqu'à la caricature, ses limites : la droite est sur-représentée, la gauche est sous-représentée, les autres forces politiques sont laminées.

Mais la représentation proportionnelle a également déjà montré ses défauts : elle favorise l'émiettement des partis et confère aux plus petits d'entre eux une influence politique sans commune mesure avec leur poids électoral réel.

Voilà pourquoi il nous paraît indispensable de mettre en place un système qui assure une réelle représentation des minorités sans empêcher la formation de majorités.

A cette nécessité s'ajoute une réalité : le lien qu'entretiennent les députés et les électeurs est très différent selon les départements.

Dans les petits départements, ce lien demeure fort : le scrutin majoritaire doit donc y être maintenu. Dans les gros départements, en revanche, ce lien s'est relâché : il n'y aurait que des avantages à y substituer la proportionnelle.

Ainsi, la moitié des députés seraient élus au scrutin majoritaire. L'autre moitié des députés serait élue au scrutin proportionnel.

VERSION 3

Pour nous, l'heure est au scrutin proportionnel, qui est le mode de scrutin dominant en Europe.

La crise de la démocratie est avant tout une crise de la représentation : il faut permettre une meilleure prise en compte de la diversité de notre société. Il faut promouvoir une délibération plus collective, qui ajustera mieux les réponses données par les politiques aux demandes exprimées par les citoyens. Il faut privilégier un vote positif, à un seul tour, où on choisit des idées plutôt que se résigner à un vote où, au second tour, on élimine une personne au profit de l'autre.

Pour toutes ces raisons, nous sommes résolument favorables à l'adoption, comme en 1986, de la proportionnelle dans le cadre du département. Ce système a prouvé trois qualités. D'abord, il permet la juste représentation de chacun. Ensuite, il donne une prime forte aux partis qui savent se rassembler pour former des listes communes. Enfin, il permet la formation de majorités stables. Alors que la Ve République maintient le Parlement dans un corset serré, il faut lui redonner de l'air. La Constitution donne au gouvernement toute une panoplie pour contraindre le Parlement. Ce dernier ne retrouvera son rôle que s'il redevient un lieu de débat. Cela suppose que toutes les forces politiques soient représentées proportionnellement à ce qu'elles représentent.

SIGNATAIRES

- Marc ABADIE (Tarn)
Yves ACKERMANN (Territoire de Belfort)
Maurice ADEVAH-POEUF (Puy-de-Dôme)
Jean-Marie ALAIZE (Ardèche)
Claude ALLEGRE (Hérault)
Jacqueline ALQUIER (Tarn)
Walter AMSALLEM (Oise)
Michèle ANDRE (Puy-de-Dôme)
Jean-Jacques ANGLADE (Bouches-du-Rhône)
Alain ANZIANI (Gironde)
Yvonne ARROUD-VIGNOD (Var)
Vincent ASSANTE (Paris)
Bertrand AUBAN (Hte-Garonne)
Jean-Pierre AUBERT (Alpes-de-Haute-Provence)
Jean AUDIBERT (Paris)
Jean AUROUX (Loire)
François AUTAIN (Loire-Atlantique)
Germaine AUTHIE (Ariège)
Edwige AVICE (Isère)
Jean-Marc AYRAULT (Loire-Atlantique)
Jean-Paul BACHY (Ardennes)
Jean-Paul BACQUET (Puy-de-Dôme)
Jacques BADET (Loire)
Jean-Pierre BALDUYCK (Nord)
Jean-Pierre BALLIGAND (Aisne)
Gérard BAPT (Haute-Garonne)
Claude BARANDE (Gironde)
Gilles BARDOU (Tarn)
René BARRAS (Alpes-de-Hte-Provence)
Alain BARRAU (Hérault)
Claude BARTOLONE (Seine-Saint-Denis)
Christian BATAILLE (Nord)
Jean-Claude BATEUX (Seine-Maritime)
Umberto BATTIST (Nord)
Lucien BAUCHART (Ardennes)
Jean-Pierre BAYLE (Français de l'étranger)
Georges BEAUCHAMP (Paris)
Jean-Claude BEAUCHAUD (Charente)
Guy BECHE (Doubs)
Roland BEIX (Charente-Maritime)
Jean-Pierre BEL (Ariège)
Gilbert BELIN (Puy-de-Dôme)
Jean-Jacques BELLAFFIORE (Eure)
Jacques BELLANGER (Yvelines)
Bernard BELLEC (Deux-Sèvres)
Monique BEN GUIGA (Français de l'étranger)
Pervenche BERES (Paris)
Alain BERGOUNIOUX (Yvelines)
Jean-Louis BERLAND (Vendée)
François BERNARDINI (Bouches-du-Rhône)
Gérard BERNHEIM (Seine-et-Marne)
Michel BERSON (Essonne)
Jean BESSON (Drôme)
Louis BESSON (Savoie)
Jacques BIALSKI (Nord)
Pierre BIARNES (Français de l'étranger)
Jean-Marcel BICHAT (Aude)
André BILLARDON (Saône-et-Loire)
Bernard BIOULAC (Dordogne)
Patrick BLOCHE (Paris)
Rémy BLONDEL (Loiret)
Jean-Marie BOCKEL (Haut-Rhin)
Yannick BODIN (Seine-et-Marne)
Renaud BOISVERT (Dordogne)
Alain BOMBARD (Var)
Jean-Pierre BONIN-MOULINS (Seine-Saint-Denis)
Alain BONNAT (Bouches-du-Rhône)
Gilbert BONNEMAISON (Seine-Saint-Denis)
Augustin BONREPAUX (Ariège)
Denis BONVALOT (Paris)
Marcel BONY (Puy-de-Dôme)
François BORELLA (Meurthe-et-Moselle)
Jean-Michel BOUCHERON (Ille-et-Vilaine)
Jean-Claude BOULARD (Sarthe)
Didier BOULAUD (Nièvre)
Jean-Pierre BOUQUET (Marne)
Pierre BOURGUIGNON (Seine-Maritime)
Gilles BOURMAUD (Vendée)
Christian BOURQUIN (Pyrénées-Orientales)
Bernadette BOURZAI (Corrèze)
Jean-Claude BOYER (Maine-et-Loire)
Jean-Pierre BRAINE (Oise)
Pierre BRANA (Gironde)
Frédérique BREDIN (Seine-Maritime)
Michel BREMONT (Côtes-d'Armor)
Bertrand BRET (Paris)
Nicole BRICQ (Paris)
Bernard BROUILLE (Haute-Vienne)
Alain BRUNE (Jura)
Alain BUREAU (Eure)
Michel BURILLE (Creuse)
Martine BURON (Loire-Atlantique)
Marcel CABIDDU (Pas-de-Calais)
Denise CACHEUX (Nord)
Jacques CALMON (Corrèze)
Jean-Christophe CAMBADELIS (Paris)
Roger CAMOU (Tarn)
Jacques CARAT (Val-de-Marne)
Christophe CARESCHE (Paris)
Thierry CARCENAC (Tarn)
Françoise CARLE (Somme)
Marie-Arlette CARLOTTI (Bouches-du-Rhône)
Jean-Louis CARRERE (Landes)
Yves CARROY (Puy-de-Dôme)
Odette CASANOVA (Var)
Jean CASTAGNET (Gers)
Pierre CASTAGNOU (Paris)
Robert CASTAING (Gers)
Françoise CASTEX (Gers)
Laurent CATHALA (Val-de-Marne)
Gilles CATOIRE (Hauts-de-Seine)
Bernard CAUVIN (Manche)
Albert CERVERA (Haute-Garonne)
Michèle CHAINE (Vaucluse)
Thierry CHANDERNAGOR (Creuse)
Daniel CHANET (Loir-et-Cher)
Robert CHAPUIS (Ardèche)
René CHARETTE (Allier)
Michel CHARZAT (Paris)
Guy-Michel CHAUVEAU (Sarthe)
Alain CHENARD (Loire-Atlantique)
Jacques CHEREQUE (Meurthe-et-Moselle)
William CHERVY (Creuse)
Daniel CHEVALLIER (Hautes-Alpes)
Claude CHEYSSON (Var)
Daniel CHOLLEY (Seine-Saint-Denis)
Françoise CHOMETTE (Morbihan)
Jean-Claude CHUPIN (Maine-et-Loire)
Alain CLAEYS (Vienne)
Bernard CLAVAUD (Gard)
Christophe CLERGEAU (Loire-Atlantique)
André CLERT (Deux-Sèvres)
Lyne COHEN-SOLAL (Paris)
Gérard COLLOMB (Rhône)
Yves COLMOU (Val-de-Marne)
Jean-Hugues COLONNA (Alpes-Maritimes)
Patrice CORBIN (Paris)
Jean-Pierre COT (Savoie)
Roland COURTEAU (Aude)
Laurent CROCE (Haute-Corse)
Jean CRUSOL (Martinique)
François CUILLANDRE (Finistère)
Henri d'ATTILIO (Bouches-du-Rhône)
Yves-Michel DAHOUI (Doubs)
Albert DANILO (Aube)
Madeleine DARBEL (Hauts-de-Seine)
Jean-Claude DARMENGEAT (Corrèze)
Philippe DARRIULAT (Seine-et-Marne)
Michel DASSEUX (Dordogne)
Michel DAVID (Rhône)
Robert de CAUMONT (Hautes-Alpes)
Marcel DEBARGE (Seine-Saint-Denis)
Colette DEFOREIT (Côte-d'Or)
Bertrand DELANOË (Paris)
André DELATTRE (Nord)
Michel DELEBARRE (Nord)
Gérard DELFAU (Hérault)
Patrick DELPECH (Sarthe)
Jean-Pierre DEMERLIAT (Haute-Vienne)
Gérard DENECKER (Corrèze)
Pierre DENIZET (Isère)
Marie-Jo DENYS (Charente-Maritime)
Charles DEPOORTER (Pas-de-Calais)
Bernard DEROSIER (Nord)
Jean-Claude DERRE (Loir-et-Cher)
Yvon DESCHAMPS (Rhône)
Michel DESTOT (Isère)
Jean-Pierre DESTRADE (Pyrénées-Atlantiques)
Marie-Madeleine DIEULANGARD (Loire-Atlantique)
Michel DINET (Meurthe-et-Moselle)
Marc DOLEZ (Nord)
Yves DOLLO (Côtes-d'Armor)
Geneviève DOMENACH-CHICH (Val-de-Marne)
René DOSIERE (Aisne)
Julien DRAY (Essonne)
Tony DREYFUS (Paris)
Michel DREYFUS-SCHMIDT (Belfort)
Jean-Claude DU CHALARD (Ille-et-Vilaine)
Henry-Georges DUBOIS (Charente-Maritime)
Michel DUBOIS (Paris)
Pierre DUCOUT (Gironde)
Claire DUFOUR (Val-d'Oise)
Daniel DUILLON (Bas-Rhin)
Jean-Louis DUMONT (Meuse)
Dominique DUPILET (Pas-de-Calais)
Bernard DUPIN (Haute-Vienne)
Françoise DURAND (Paris)
Jean-Paul DURIEUX (Meurthe-et-Moselle)
Josette DURRIEU (Hautes-Pyrénées)
Joëlle DUSSEAU (Gironde)
Henri EMMANUELLI (Landes)
José ESCANEZ (Alpes-de-Haute-Provence)
Gilbert ESTEVE (Bas-Rhin)
Pierre ESTEVE (Pyrénées-Orientales)
Claude ESTIER (Paris)
Claude EVIN (Loire-Atlantique)
Laurent FABIUS (Seine-Maritime)
Alain FABRE (Gard)
Philippe FARINE (Paris)
Léon FATOUS (Pas-de-Calais)
Nicole FEIDT (Meurthe-et-Moselle)
Bernard FERRAND (Aveyron)
Micheline FIGUEREAU (Val-de-Marne)
Georges FILLIOUD (Paris)
Jacques FLEURY (Somme)
Jacques FLOCH (Loire-Atlantique)
Michel FONTAINE (Ain)
Jean-Claude FONTALIRAND (Marne)
Alain FONTANEL (Lot)
Jean-Michel FORESTIER (Nord)
Raymond FORNI (Territoire de Belfort)
Alain FORT (Drôme)
Roger FOUGERES (Rhône)
Daniel FRACHON (Yvelines)
Michel FRANCAIX (Oise)
Anne-Catherine FRANCK (Paris)
Sylvie FRANCOIS (Paris)
Raymond FRANJOU (Alpes-de-Haute-Provence)
Jean-Pierre FREANI (Bas-Rhin)
Georges FRECHE (Hérault)
Bernard FRIMAT (Nord)
Jean-Claude FRUTEAU (Réunion)
Gérard FUCHS (Seine-Saint-Denis)
Claude FUZIER (Seine-Saint-Denis)
Colette GADIOUX (Haute-Vienne)
Jean-Louis GAGNAIRE (Loire)
Robert GAIA (Var)
Isabelle GALESNE (Maine-et-Loire)
Bertrand GALLET (Eure-et-Loire)
Jean-Luc GALLIOT (Indre-et-Loire)
Dominique GAMBIER (Seine-Maritime)
Aubert GARCIA (Gers)
Pierre GARMENDIA (Gironde)
Georges GAROT (Mayenne)
Marcel GARROUSTE (Lot-et-Garonne)
Jacques GASPERIN (Lozère)
Françoise GASTEBOIS (Paris)
Gérard GAUD (Drôme)
Gérard GAUME (Indre-et-Loire)
Charles GAUTIER (Loire-Atlantique)
François GEINDRE (Cavados)
Alain GEISMAR (Val-de-Marne)
Eva GENDRAULT (Maine-et-Loire)
Jean GERMAIN (Indre-et-Loire)
Ahmed GHAYET (Paris)
Jean-Paul GIraud (Isère)
Jean GLAVANY (Hautes-Pyrénées)
Jean-Pierre GODEFFROY (Manche)
Jacques-Pierre GOUGEON (Vienne)
Christian GOUX (Var)

SIGNATAIRES (SUITE...)

- Hubert GOUZE (Tarn-et-Garonne)
Gérard GOUZES (Lot-et-Garonne)
Joël GOYHENEIX (Landes)
Jean-François GRANDBASTIEN (Meurthe-et-Moselle)
Gabriel GRANDJACQUES (Haute-Savoie)
Jacques GRANIE (Tarn-et-Garonne)
Claudette GROSSE (Pas-de-Calais)
Jean GROSSET (Hauts-de-Seine)
Gérard GRUNBERG (Yvelines)
Jean GUEGAN (Français de l'étranger)
Jacques GUENE (Val-de-Marne)
Richard GUENIN (Haute-Marne)
Jean GUERARD (Lot-et-Garonne)
Jean-Noël GUERINI (Bouches-du-Rhône)
Géraud GUIBERT (Sarthe)
Didier GUILLAUME (Drôme)
Roland GUILLON (Yvelines)
Catherine GUY-QUINT (Puy-de-Dôme)
Bernadette GUYARD (Essonne)
Jacques GUYARD (Essonne)
Benoît HAMON (Finistère)
Catherine HENRI-MARTIN (Puy-de-Dôme)
Jean-Claude HERAL (Tarn-et-Garonne)
Michel HERVE (Deux-Sèvres)
Birgitta HESSEL (Eure-et-Loire)
Jacques HEUCLIN (Seine-et-Marne)
Pierre-Yves HEURTIN (Ille-et-Vilaine)
Jean-Louis HOFFET (Haut-Rhin)
Jacques HORTALA (Aude)
Pierre HOUQUES (Cher)
Jean-Paul HUCHON (Yvelines)
Roland HUGUET (Pas-de-Calais)
Jean-Louis IDIART (Haute-Garonne)
Pierre IZARD (Haute-Garonne)
Frédéric JALTON (Guadeloupe)
Serge JANQUIN (Pas-de-Calais)
Jeanine JARNAC (Landes)
Gilles JOHANET (Loiret)
Jean-Louis JOSEPH (Vaucluse)
Lionel JOSPIN (Haute-Garonne)
Charles JOSSELIN (Côtes-d'Armor)
Bernard JOURDAIN (Orne)
Dominique JOURDAIN (Aisne)
Yves JOUVET (Ardèche)
Jacques JUSFORGUES (Sarthe)
Marietta KARAMANLI (Sarthe)
Mireille KERBAOL (Gironde)
Jean-Pierre KUCHEIDA (Pas-de-Calais)
André LABARRERE (Pyrénées-Atlantiques)
Jean LABORDE (Gers)
Mireille LACOMBE (Cantal)
André LAIGNEL (Indre)
Jérôme LAMBERT (Charente)
Jean-Pierre LAMBERTIN (Vaucluse)
François LAMY (Essonne)
Pascal LAMY (Eure)
Jack LANG (Loir-et-Cher)
Mireille LARROUY (Aveyron)
Tony LARUE (Seine-Maritime)
Robert LAUCOURNET (Haute-Vienne)
Françoise LAURANT (Isère)
Jean-Claude LAVAL (Marne)
Jangui LE CARPENTIER (Calvados)
Jean-Yves LE DEAUT (Meurthe-et-Moselle)
Gérard LE GALL (Yonne)
Jean LE GARREC (Nord)
Jean-Marie LE GUEN (Paris)
- Louis LE PENSEC (Finistère)
Alain LE VERN (Seine-Maritime)
Bastien LECCIA (Bouches-du-Rhône)
Didier LÉCONTE (Essonne)
André LEDRAN (Calvados)
Jean-Yves LEDRIAN (Morbihan)
Dominique LEFEBVRE (Paris)
Blandine LEJEUNE (Nord)
Yves LÉMOIGNE (Haute-Savoie)
Pascale LÉNEOUANNIC (Essonne)
Guy LENGAGNE (Calvados)
Roger LERON (Drôme)
Bruno LEROUX (Seine-Saint-Denis)
Jean-Yves LETESSIER (Manche)
René LEUCART (Moselle)
Marie-Noëlle LIENNEMAN (Essonne)
Gérard LINDEPERG (Loire)
Jean LION (Seine-et-Marne)
Eric LOMBARD (Paris)
Georges LOUISOR (Guadeloupe)
Catherine MABRUT-ISSONDE (Allier)
Roger MADEC (Paris)
Philippe MADRELLE (Gironde)
Pierre MAILLE (Finistère)
François MAITIA (Pyrénées-Atlantiques)
Guy MALANDAIN (Yvelines)
Martin MALVY (Lot)
Michel MANET (Dordogne)
René MANGIN (Meurthe-et-Moselle)
Didier MANIER (Nord)
Michel MARGNES (Hauts-de-Seine)
Gilles MARTINET (Paris)
Roger MAS (Ardennes)
Jean-Pierre MASSERET (Moselle)
Arnaud MASSIP (Essonne)
Michel MATHIEU (Moselle)
Didier MATHUS (Saône-et-Loire)
Michèle MATRINGE (Alpes-Maritimes)
Pierre MAUROY (Nord)
Jean-Luc MELENCHON (Essonne)
Marlène MELISSE (Guadeloupe)
Jacques MELLICK (Pas-de-Calais)
Jean-François MERLE (Hauts-de-Seine)
Charles METZINGER (Moselle)
Jacques MEYER (Marne)
Didier MIGAUD (Isère)
Gérard MIQUEL (Lot)
Elisabeth MITTERRAND (Gers)
Richard MOATI (Bouches-du-Rhône)
Jean-Pierre MOINAUX (Vosges)
Jacques MOREAU (Val-de-Marne)
Michel MOREIGNE (Creuse)
Pierre MOSCOVICI (Doubs)
Patrick MOTARD (Alpes-Maritimes)
Jean MOTRONI (Haute-Corse)
Marie-Jo MOYSSSET (Aveyron)
Francis MUZARD (Gers)
Henri NALLET (Yonne)
Jean-François NALLET (Gironde)
Robert NAUDI (Ariège)
Robert NAVARRO (Hérault)
Marie-Claude NECTOUX (Seine-et-Marne)
Yvonique NEIERTZ (Seine-Saint-Denis)
Alain NERI (Puy-de-Dôme)
Michel NEUGNOT (Côte-d'Or)
Jean-Pierre NEUMANN (Haute-Garonne)
Loïc NIEPCERON (Haute-Saône)
Christian NIQUE (Somme)
Gilles NOUVIER (Essonne)
Jean-Paul NUNZI (Tarn-et-Garonne)
- André ORSET (Drôme)
François PANEN (Deux-Sèvres)
Régis PASSERIEUX (Hérault)
François PATRIAT (Côte-d'Or)
George PAU-LANGEVIN (Paris)
Paul PAVAGEAU (Loire-Atlantique)
Guy PENNE (Vaucluse)
Daniel PERCHERON (Pas-de-Calais)
Jean-Claude PEREZ (Aude)
Louis PERREIN (Val-d'Oise)
Alain PERS (Mayenne)
Nicole PERY (Pyrénées-Atlantiques)
Rodolphe PESCE (Drôme)
Jean-Claude PETITDEMANGE (Bas-Rhin)
Patrick PEUGEOT (Paris)
Jean-Claude PEYRONNET (Haute-Vienne)
Michel PEZET (Bouches-du-Rhône)
Catherine PICARD (Manche)
Paul PICARD (Yvelines)
Christian PIERRET (Vosges)
Jean-Jacques PIETTE (Seine-Saint-Denis)
Bernard PIGAMO (Bouches-du-Rhône)
Claude PIGEMENT (Paris)
Yves PILLET (Isère)
Charles PISTRE (Tarn)
Michel PLANCHE (Français de l'étranger)
Jean-Paul PLANCHOU (Seine-et-Marne)
Bernard POIGNANT (Finistère)
Roland POVINELLI (Bouches-du-Rhône)
Henry PRADÉAUX (Dordogne)
Claude PRADILLE (Gard)
Daniel PREEL (Seine-et-Marne)
Jean-François PROFIZI (Corse-du-Sud)
Christian PROSPERINI (Var)
Philippe PUAUD (Vendée)
Joachim PUEYO (Orne)
Christine PUJOL (Aude)
Jean-Jack QUEYRANNE (Rhône)
Paul QUILES (Tarn)
Michel RAFFET (Haute-Savoie)
Michel RANGER (Eure)
Paul RAOULT (Nord)
Guy RAVIER (Vaucluse)
Claude RAYNAL (Haute-Garonne)
Dominique RAYNAL (Aveyron)
François REBSAMEN (Côte-d'Or)
René REGNAULT (Côtes-d'Armor)
René RICARRERE (Pyrénées-Atlantiques)
Alain RICHARD (Yvelines)
Alain RICHARD (Val-d'Oise)
Claudine RICHON (Charente)
Gaston RIMAREIX (Creuse)
Daniel RISSER (Haut-Rhin)
Bernard RIVALTA (Rhône)
Michel ROCARD (Yvelines)
Geneviève ROCHEREAU (Essonne)
Lise ROCHOWIAK (Somme)
Alain RODET (Haute-Vienne)
Gilbert ROGER (Seine-Saint-Denis)
Jacques ROGER-MACHART (Haute-Garonne)
Edmond ROLAND (Vaucluse)
Bernard ROMAN (Nord)
Jean-Michel ROSENFELD (Paris)
Frédéric ROSMINI (Bouches-du-Rhône)
Laurence ROSSIGNOL (Paris)
Joël ROUDIL (Hérault)
Gérard ROUJAS (Haute-Garonne)
Dominique ROULLET (Indre)
René ROUQUET (Val-de-Marne)
Olivier ROUSSELLE (Haute-Marne)
- André ROUVIERE (Gard)
Bernadette ROUX (Eure)
Henri SABY (Haute-Garonne)
Gisèle SAINT-LAURENT (Dordogne)
Michel SAINTE-MARIE (Gironde)
Jacques SALVATOR (Seine-Saint-Denis)
Thaima SAMMAN (Val-d'Oise)
Philippe SAN MARCO (Bouches-du-Rhône)
Jean-Pierre SANTA CRUZ (Jura)
Michel SAPIN (Hauts-de-Seine)
Alain SAUVRENEAU (Essonne)
Pierre SCHAPIRA (Paris)
Robert SCHWINT (Doubs)
Jean-Claude SEGAUD (Saône-et-Loire)
Françoise SELIGMANN (Hauts-de-Seine)
Michel SERGENT (Pas-de-Calais)
Franck SERUSCLAT (Rhône)
Patrick SEVE (Val-de-Marne)
Henri SICRE (Pyrénées-Orientales)
René-Pierre SIGNE (Nièvre)
Edouard SIMONIAN (Savoie)
Luc SOUBRE (Haute-Garonne)
René SOUCHON (Cantal)
Régine SPINGLARD (Pas-de-Calais)
Gisèle STIEVENARD (Paris)
Olivier STIRN (Calvados)
Dominique STRAUSS-KAHN (Val-d'Oise)
Jean-Pierre SUEUR (Loiret)
Simon SUTOUR (Gard)
Daniel TAPIN (Nièvre)
Yves TAVERNIER (Essonne)
Eugène TEISSEIRE (Nièvre)
Laurent TELLIER (Cantal)
Bernard THAREAU (Loire-Atlantique)
Michel THAUVIN (Hauts-de-Seine)
Yvonne THEOBALD-PAOLI (Var)
Olivier THIAIS (Cher)
Frédéric THIRIEZ (Paris)
Isabelle THOMAS (Ille-et-Vilaine)
Philippe TOURNEBIZE (Rhône)
Ghislaine TOUTAIN (Paris)
Roger TOUVE (Jura)
Catherine TRAUTMANN (Bas-Rhin)
Axel URGIN (Seine-et-Marne)
Geneviève VACHERET (Doubs)
Guy VADEPIED (Oise)
Daniel VAILLANT (Paris)
Manuel VALLS (Val-d'Oise)
Michel VAUZELLE (Bouches-du-Rhône)
Marie-Claude VAYSSADE (Meurthe-et-Moselle)
André VEZINHET (Hérault)
Pierre VICTORIA (Morbihan)
Marcel VIDAL (Hérault)
Pierre VIDAL (Gard)
Michel VIENOT (Ain)
Michel VILLAND (Bouches-du-Rhône)
Maurice VILLEGAS (Loire)
Jean-Claude VIOLLET (Charente)
Philippe VUILQUE (Ardennes)
Marcel WACHEUX (Pas-de-Calais)
Henri WEBER (Seine-Saint-Denis)
Jean WEBER (Nord)
Gérard WELZER (Vosges)
Lucien WEYGAND (Bouches-du-Rhône)
Marie-Françoise WILKINSON (Français de l'étranger)
Claude WILQUIN (Pas-de-Calais)
Jean-Pierre WORMS (Saône-et-Loire)
Kofi YAMGNANE (Finistère)
Pierre ZEMOR (Val-de-Marne)

F ACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE

Motion déposée par Michel Debout et Jean-Louis Cottigny, membres du bureau exécutif

M O T I O N B

PREMIERE PARTIE

FACE AUX GRANDS DEFIS
UNE VOLONTE A GAUCHE

DEUXIEME PARTIE

LE BILAN

QUATRIEME PARTIE

NOTRE PARTI

1.

Les nouveaux équilibres

2.

La politique est dynamique

3.

Le Parti socialiste aujourd'hui

3.1. Parti d'action et de relais

3.2. Parti et fonction de rassemblement

TROISIEME PARTIE

NOTRE PRIORITE : LA VIE

1.

D'abord l'emploi

2.

Vivre aujourd'hui

2.1. Le temps des hommes
Le sentiment d'appartenance

2.2. L'espace de vie
■ Le logement
■ L'aménagement du territoire
■ L'environnement

2.3. Les menaces contre l'homme

3.

Vivre citoyen dans une démocratie renforcée

3.1. La VIe République

3.2. La place de l'État
La réforme fiscale

3.3. Education nationale - éducation républicaine
Immigration, intégration

3.4. Préparer la protection sociale du XXIe siècle

3.5. Les médiations sociales

3.6. L'exigence morale

4.

Vivre dans un monde en paix

4.1. L'Europe

4.2. Un nouvel ordre mondial

Les participants aux États généraux ont été unanimes à refuser le combat des chefs et le choc des écuries présidentielles. Mais ils ont été également unanimes à réclamer la confrontation d'idées. L'unité du Parti n'est pas l'unanimité. Ce texte de motion a pour but de poursuivre le débat ouvert à Lyon. L'exigence d'un message clair et opérant a été maintes fois exprimée. Les salariés, les exclus de la société, ont besoin d'une orientation politique capable non seulement de répondre aux défis de ce temps, mais également de les mobiliser et de les rassembler. C'est parce qu'ils ne retrouvaient ni cette orientation ni cette volonté dans les autres motions soumises au débat des militants que les signataires de ce texte l'ont déposé.

1e PARTIE

F ACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE

Avec leurs sympathisants, les socialistes, en une volonté unanime, se sont rassemblés pour la réflexion. A partir de là, ils ont maintenant à décider pour l'action - même si, bien sûr, la réflexion doit se poursuivre.

L'alternance à gauche, en 1995, ne sera pas facile. Elle n'est possible que si nous sommes une "alternative".

Notre rôle, notre fonction, par rapport à la droite, c'est de faire progresser la justice sociale, vers une société d'équilibre, fondement de la démocratie. C'est le cœur de notre identité. Or, ayant abandonné l'impossible stratégie de rupture, nous n'avons rien su mettre à la place. Nous avons laissé jouer, sans effort régulateur, les simples lois de l'économie du marché. Les gouvernements de gauche n'ont rien fait pour imposer des contre-poids,

des "**contre-parties**" aux concessions énormes consenties au libéralisme économique :

- abandon de l'indexation des salaires ;
- abandon de l'autorisation administrative préalable de licenciement.

■ En refusant la stratégie du "**compromis social**", expression d'un rapport de forces, le PS s'est résigné à un consensus qui n'était que la capitulation du mouvement social.

Après les facilités (relatives) des Trente glorieuses, il est vrai que notre mission, notre fonction de justice sociale était difficile à tenir. Elle va l'être plus encore.

Nous avons à inventer un nouveau modèle de relations sociales, un nouvel équilibre social : celui de la nouvelle révolution de l'économie capitaliste.

Cette révolution se caractérise par la combinaison de deux phénomènes : la fulgurance de la croissance de la productivité et la mondialisation du marché, donc aussi du marché du travail. En quelques années, on a découvert :

- 1) la productivité, désormais, ne crée pas l'emploi, elle le tue ;
- 2) des dizaines de millions, des centaines... de bras et de cerveaux des pays du sous-développement sur le marché mondial du travail.

■ L'effet cumulé de ces deux bouleversements est le rétrécissement du marché du travail : la demande d'emploi croît tandis que l'offre recule... par les deux bouts.

Cette donne place le monde du travail, les salariés, en position d'infériorité, sur la défensive.

Elle crée les conditions d'une formidable offensive antisociale, notamment dans les pays de l'Europe des Douze, dont la chronique s'enrichit chaque jour. Et le chômage est le levier formidable de la régression sociale.

C'est là une donnée de fait, objective, qui va continuer de jouer au cours des prochaines années.

Face à cela, que peut-on faire ?

Il n'y a pas de réponse facile, il n'y a pas de réponse rapide. La réponse n'est pas sur le court-terme, elle est d'ordre stratégique.

■ D'abord, le diagnostic : nous sommes à une nouvelle étape historique de la confrontation sociale. Celle-ci reste le facteur central des mouvements de la société et non une simple détermination parmi d'autres, presque secondaire, comme il est dit dans le discours de Montlouis.

Au moment où le patronat, jour après jour, multiplie les agressions contre les salariés, contre leurs droits, et de plus en plus souvent, les accule à un diktat sommaire -réduction des salaires, réduction de la protection sociale ou... la porte !-, comment peut-on soutenir que notre époque n'est plus celle des affrontements sociaux et que l'évolution même de notre société justifierait la pratique du consensus ?

Ce qui est vrai, en revanche, et en tout cas en France, c'est que, dans la confrontation, l'un des partenaires est défaillant : le mouvement social. Il ne joue pas son rôle. Cela tient en partie à ce qu'il a perdu son homogénéité : à côté des hommes et des femmes qui ont pu se maintenir dans le circuit du travail, et de plus en plus éloignée d'eux, la masse de ceux qui ont été rejetés de ce circuit ou n'y sont jamais entrés, la masse des exclus, pour la plus grande part concentrés géographiquement, physiquement, dans des secteurs périurbains qui tendent à devenir de véritables zones d'exclusion.

Là s'exaspèrent les maux, qui résultent des injustices de notre société : ce qu'on a pu appeler parfois le tiers monde intérieur.

Les données objectives ne sont évidemment guère favorables à la cohésion entre ces deux composantes de notre société de fin de siècle : raison de plus pour que cette cohésion soit un impératif majeur de notre stratégie, de nos initiatives. Car, en l'état, la carence du mouvement social fait que notre société est bancal ; et ce déséquilibre est lui-même, à terme, une menace pour notre démocratie.

À un moment ou à un autre, la colère populaire explosera contre l'outrance des injustices sociales. Cette explosion se tournera-t-elle en révolte du désespoir ou imposera-t-elle comme la volonté raisonnée du grand rééquilibrage social, celui de la nouvelle donne économique ?

Si tel est le dilemme, qu'y pouvons-nous ?

Et si nous n'y pouvons rien, à quoi servons-nous ? A quoi sert le Parti socialiste ? La gauche française ?

■ C'est le rôle même du Parti socialiste qui est ici en question, sa fonction dans la société française, au point actuel de l'histoire, en tant qu'il reste la principale force politique à gauche, ou plus

exactement qu'il y couvre encore la plus grande surface électorale.

C'est ici, au cœur du sujet, que sont en présence deux conceptions du rôle, du comportement du mouvement socialiste ; ici que les militants doivent faire leur choix, exercer leur responsabilité.

Doit-il jouer un rôle d'animation, de stimulation, d'impulsion du mouvement social ? Bref, est-il un acteur de la confrontation sociale ?

Ou ne sert-il qu'à faire élire un président de la République ? Et, derrière lui, les autres élus ?

■ **Dans une démocratie représentative, ce n'est pas une tare pour un parti politique d'être une machine électorale : c'est une de ses fonctions. Le danger commence pour le Parti socialiste s'il n'est que cela, et plus encore dans une société en crise.**

Dans la stratégie que nous avons élaborée et appliquée avant 1981, le PS était, à la fois, machine électorale -efficace-, et acteur du mouvement social.

A partir de 1981, il n'a plus été que courroie de transmission du pouvoir. Et nous avons cherché dans la passivité populaire la caution de notre propre passivité.

"*Nous ne pouvions rien à cause de la faiblesse des syndicats*". Admirable alibi à notre propre inaction, dont les syndicats nous renvoyaient volontiers le compliment !

Toutes les propositions faites pour tirer le PS de son hibernation sociale ont été soit repoussées soit le plus souvent enlisées.

Les compromis de congrès n'ont eu pour effet -s'ils n'avaient pour fonction- que de neutraliser ces propositions. Rien n'a été, à aucun moment, entrepris d'une stratégie sociale qui permette aux forces du travail de peser dans la confrontation, d'imposer un contrat où elles auraient eu leur part, au lieu que la modernisation s'est accomplie à leurs dépens. Mieux, pour que s'établisse un rapport dialectique fécond entre le pouvoir et le mouvement social.

Nous qui voulons que le Parti socialiste prenne la tête d'une stratégie active du mouvement social, nous nous sommes usés, épuisés, dans la recherche de compromis avec les directions successives du PS, des compromis dont nous espérions qu'ils feraient bouger les choses, et qui n'ont été qu'autant de faux semblants, de duperies.

Or, les temps aujourd'hui ne sont plus aux compromis de ce genre.

Ni la nouvelle situation au PS, ni, surtout, la conjoncture générale, politique, sociale, ne leur laissent de chance.

■ Comment ignorer ou simplement banaliser la signification politique idéologique de l'arrivée du courant rocardien à la tête du PS ? C'est la consécration d'une ligne de consensus, de refus de la confrontation sociale. C'est le rejet d'initiatives d'ensembles, d'une dynamique du mouvement social, au bénéfice du pragmatisme parcellaire du socialisme de proximité : la paix sociale par les soirées merguez. Quelle voie moyenne imaginer ici ? Michel Rocard l'a lucidement constaté lui-même lors du comité directeur du 7 juillet : il y a deux lignes.

N'est-il pas significatif que, sur les agressions dont ont été victimes les travailleurs de multiples entreprises depuis trois mois, cette direction nationale n'ait rien à dire ? Rien sur SKF, rien sur Morin... etc ; alors qu'il s'agit de faits inouïs, comme on n'en avait pas vu depuis des dizaines d'années. Quelle initiative d'envergure, quelle campagne sur l'affaire hautement significative, symbolique, de Hoover ? Rien. Ce ne sont pas des oublis (qui, déjà, seraient graves). Cette inaction est l'expression d'une certaine vision des rapports sociaux, d'une certaine conception de l'action... ou plutôt de l'inaction.

Mais, surtout, peut-on rester dans la demi-teinte, le flou, le confort de l'immobilisme, à l'heure où nos sociétés entrent dans

la tourmente de la mondialisation, où déferle l'offensive anti-sociale ? **Entre la passivité et la volonté, il faut choisir : il nous faut réintroduire la volonté dans notre politique.**

A ce moment crucial, à l'entrée dans une nouvelle période historique dans le mouvement socialiste, il y a deux lignes, deux conceptions de l'action politique. Que chacun, chacune, prenne ses responsabilités. Le choix des militants ne sera pas anodin.

On peut se rassurer en se disant qu'en 1995, comme en 1988, le balancier reviendra de notre côté. Il ne reviendra pas si nous ne sommes perçus que comme le pâle succédané social de la gestion libérale. **Il n'y aura alternance que si nous sommes une "alternative"**, si nous annonçons une trouée claire dans la nuée du chômage et la marée antisociale. Et nous ne ferons sans doute plus élire un président de gauche si notre stratégie n'est que de faire élire.

Faute de quoi, il faut savoir qu'il n'y aura pas nécessairement d'issue démocratique à la crise. Si nous ne sommes pas cette "alternative"-là, l'échec quasi programmé du libéralisme balladurien sera peut-être la chance des aventuriers populistes, y compris des pires.

■ La crise du mouvement social peut être fatale à la démocratie : si elle devait s'aggraver, les généreuses résolutions des militants des droits de l'homme ne seraient que barrages de papier devant les déferlements de la violence populiste.

À ceux qui font volontiers la leçon, en théorisant que les temps ont changé, qu'il faut sortir des vieux schémas, nous disons : En effet ! Fini sans doute le ronron, le train-train des alternances tranquilles. Le plus probable est que nous entrons dans le cycle des tempêtes.

Plus d'alternance démocratique sans nouveau contrat social. Plus d'équilibre démocratique sans équilibre social.

C'est dans l'Europe que cela se joue. Les travailleurs des pays de l'Europe des Douze seront emportés dans le malheur s'ils ne sont pas solidaires dans la riposte à la régression sociale.

L'axe de notre action, notre volonté politique centrale, ce doit être, à partir de maintenant, de travailler à organiser cette riposte, donc d'abord à réussir la conjonction, puis la cohésion de l'ensemble des forces du travail de ces pays. N'est-il pas stupéfiant qu'à l'heure où tout s'internationalise, et dans ces pays de l'Europe industrielle où l'internationalisme des travailleurs a de si puissantes traditions, ce qui est le moins internationalisé, c'est l'action des salariés, que chacun paraisse rivé à son clocher ?

C'est pourquoi la proposition principale que nous avançons, c'est que le Parti socialiste français prenne l'initiative d'**états généraux de la gauche d'Europe**, du mouvement social de

l'Europe des Douze, qu'il s'adresse, à cette fin, à tout l'arc-en-ciel politique et syndical de l'Europe communautaire. Et d'abord, bien sûr, entraînons l'Internationale socialiste, son bureau européen, dans cette action, incitons-la à y prendre toutes ses responsabilités.

Cette initiative aurait pour objet d'actualiser et de mettre en œuvre la **charte de l'Europe sociale**, définissant, à l'égard du patronat, mais aussi des pouvoirs publics et d'abord des instances européennes, les exigences communautaires en matière de rémunération, de protection sociale, d'emploi, de temps de travail, de représentation et de droit des travailleurs dans l'entreprise. Les disparités demeurent aujourd'hui très grandes. Et l'establishment économique et technocratique en joue : le dumping social exploite et aggrave la division entre travailleurs, il est l'arme d'un nivellement par le bas. La préparation de ces états généraux pour la charte de l'Europe sociale serait le premier acte de la riposte.

Mais cette conjonction des forces du travail européennes devrait se fixer un autre objectif : agir pour imposer des contraintes sociales au commerce international, et d'abord la prise en compte du coût du travail dans les accords commerciaux. La satisfaction de cette exigence, face au dumping social à l'échelle planétaire, devient une garantie indispensable pour le salariat des pays industriellement avancés, elle sera une aide puissante au progrès social des peuples des tiers mondes.

Que quelque chose de fort, de mobilisateur, sortant des froides controverses gestionnaires, réponde à l'attente des gens, à leur angoisse souvent, ouvre une issue à leurs interrogations, qu'elle intéresse leur action à leur sort. L'Europe du travail -il faut revenir à cette notion simple- se fera par les travailleurs eux-mêmes, et pas simplement à Bruxelles.

Portons ce message partout.

Rendons un sens, un objectif, un souffle à l'action de la gauche dans le siècle de la mondialisation.

Que ce message soit d'abord pour la jeunesse, puisque c'est son avenir qui se joue ici.

Il ne suffit pas de gémir sur le sort des jeunes, sur leur inquiétude, sur la détresse de trop d'entre eux. **Nous avons le devoir de les convaincre, plus que les autres encore, que leur sort dépend de leur propre action, de leur résolution commune.**

Prévoyons de leur adresser un appel particulier. Et, en préparation des Etats généraux de la gauche d'Europe, pourquoi ne pas prévoir une série de forums régionaux de la jeunesse ?



Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi
Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi
**Ma presse, j'y tiens,
je la soutiens !**
Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi
Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi

2e PARTIE

LE BILAN

Cette perspective doit impérativement s'éclairer d'une réflexion lucide, sans concession, sur notre décennie de pouvoir.

La première législature de gauche avait réussi un nombre appréciable de réformes, y compris dans l'ordre social. Mais la mise en pratique de ces réformes a souvent été paralysée, par exemple pour les lois Auroux, pour la loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, parce qu'aucune initiative n'a été prise, justement, par le Parti socialiste, pour que se développe un puissant soutien populaire : l'émancipation des travailleurs ne peut se faire sans les travailleurs eux-mêmes. Et, surtout, le bénéfice politique en avait été amoindri dès lors que nous n'avions pas pu tenir le pari principal, celui du recul des inégali-

tés, qu'on n'avait pas su, pas voulu faire prévaloir le pacte social des temps nouveaux. L'électorat ne nous infligeait qu'une sanction mesurée en 1986, puis, en 1988, nous rendait une chance, plus modeste, que sept ans auparavant.

On pouvait prévoir que, cette fois, on ne nous pardonnerait pas de la laisser passer, de ne pas choisir clairement la stratégie du pacte social, ménageant sa juste part au monde du travail, et ce plus encore puisque, pour deux ans au moins, nous allions nous trouver en phase de retour de croissance.

C'est vrai que des efforts ont été faits en faveur des exclus - notamment avec la création du RMI-, mais nous n'avons pas su instaurer une politique cohérente qui se serait adressée à la fois aux salariés et à tous ceux qui sont rejetés du monde du travail.

3e PARTIE

NOTRE PRIORITÉ : LA VIE

1

D'abord l'emploi

Chacun s'accorde à considérer aujourd'hui -et pas seulement dans notre Parti- que c'est la priorité des priorités. Mais la vraie difficulté consiste à dire comment on va créer des emplois. Les discours ne suffisent plus.

Cette lourde question ne saurait trouver une réponse positive sans une mobilisation sociale se développant dans notre pays, en Europe et dans le monde entier.

Il faut donner à cette mobilisation, pour qu'elle prenne son plein effet, des objectifs clairs et tenant compte de la réalité économique d'aujourd'hui.

Pour répondre au défi du chômage croissant dans nos sociétés -les progrès technologiques et la mondialisation de l'économie créent de la richesse et suppriment de l'emploi- une idée forte fait son chemin, un chemin commencé en fait à la fin du siècle dernier : la réduction et l'aménagement du temps de travail. A la CFDT, au Parti socialiste, chez les écologistes et maintenant, à droite, M. Séguin en particulier, beaucoup semblent favorables à cette orientation.

Les périodes de temps travaillé ne pourront plus à l'avenir être les seules à structurer la vie sociale, même si elles gardent toute leur importance en assurant le lien entre la réalité de citoyen et celle de producteur.

Ce nécessaire réaménagement de la place du temps de travail dans le temps de vie peut s'opérer de deux façons contradictoires : ou bien réserver à quelques-uns les plus longues périodes de temps travaillé et laisser à tous les autres de vagues occupations, ou bien faire en sorte que chacun et chacune d'entre nous ait dans sa vie -réparties selon son histoire- des périodes de formation, de travail, d'activité, de formation à nouveau, de travail encore, ce qui lui permettrait d'exister à part entière tout au long de l'existence.

Ce sont là deux visions qui s'opposent, mais il n'en est qu'une de gauche.

Dans ce sens, notre Parti, au congrès de l'Arche, a choisi de proposer la société de pleine activité.

Nous sommes favorables à cette perspective, mais avec une exigence. Il ne faut pas qu'il s'agisse là d'une facilité, d'une façon d'éluder la question du chômage en transformant les chômeurs en nouveaux actifs, c'est-à-dire, en fait, en les aliénant dans un statut de deuxième ordre.

Pour nous, la notion d'activité ne doit pas se substituer à celle de l'emploi mais être considérée comme son complément socialement nécessaire, intervenant à des périodes différentes de la vie. L'emploi, le travail doivent donc rester au centre de notre projet.

Pour cela nous devons proposer comme orientation forte pour les années qui viennent.

- La réduction conséquente globale et négociée branche par branche du temps de travail et son aménagement de façon à créer les conditions d'un solde positif d'emplois nouveaux.

- Le rétablissement de l'autorisation préalable à tout licenciement. Il convient en effet d'éviter tout licenciement qui aurait pour seule fonction d'augmenter les marges financières des entreprises. Ces dernières doivent privilégier l'emploi plutôt que le rendement financier à court terme.

- Le refus du chômage de longue durée car, ce qui est plus dramatique encore que le chômage lui-même, c'est le temps qu'il dure. C'est pourquoi nous devons pouvoir nous engager à ce qu'un chômeur ne soit plus jamais maintenu plus d'un an dans une telle situation de rupture sociale. Grâce à la proposition d'un emploi nouveau, d'une formation, d'une activité socialement utile, le chômeur doit pouvoir retrouver place et dignité dans la société.

- La promotion de champs nouveaux d'emplois à part entière. Cela concerne bien sûr les emplois de proximité (parmi lesquels l'action sanitaire et sociale occupe une place importante), mais aussi les emplois liés à la protection de l'environnement ainsi que tous les emplois que les modes de vie de demain pourront offrir aux uns et aux autres.

- Le refus de l'attitude du patronat et de la droite qui consiste à culpabiliser les salariés en leur demandant, au nom de la lutte contre le chômage, d'accepter de dramatiques baisses de salaire et une diminution de leurs droits : **ce n'est pas en s'en prenant à ceux qui ont encore un emploi que nous apporterons réponse à ceux qui l'ont perdu.**

Il s'agit là d'une véritable régression sociale à laquelle le Parti socialiste doit s'opposer de toutes ses forces.

Certes, il est tout à fait acceptable qu'au cœur d'une entreprise, et après négociation, soient appréciées les conditions concrètes de partage du travail, mais une fois toutes les autres hypothèses envisagées et étant bien considéré que le partage concomitant des revenus ne concerne pas les bas et moyens salaires, mais implique au contraire les revenus du capital.

2

Vivre aujourd'hui

● *Le temps des hommes*

■ Sa réduction du temps de travail a pour effet de libérer le temps des hommes. Ce temps libéré s'ajoutant à l'augmentation de la durée de vie moyenne -chacun d'entre nous gagne par année un trimestre d'espérance de vie- fait que nous avons ainsi moins de temps de travail à répartir dans un temps de vie qui s'allonge !

C'est une des questions clefs du monde qui vient !

■ Se pose alors le problème de la répartition des moyens matériels, éducatifs, culturels, pour que chacun tire le profit optimal de ce temps ainsi libéré.

On ne vit pas en effet de la même façon une heure de temps libre supplémentaire si l'on est Reremiste de banlieue défavorisée ou cadre supérieur d'une grande multinationale.

La vie moderne offre de grandes possibilités de déplacements, de relations, à ceux qui en ont les moyens mais, pour les autres, c'est la grisaille d'une vie qui se borne à des lieux qui ont perdu leur âme. L'aménagement du temps des hommes est de plus en plus **inégalitaire**. Or, la source de cette inégalité croissante est bien liée à la surabondance de moyens dont profitent certains (ils font le tour du monde en 24 heures de jet) alors que tous les autres disposent de revenus insatisfaisants, quand ils ne vivent pas dans la misère.

Depuis trop longtemps, on a aménagé le territoire sans prendre en compte l'aménagement du temps de vie des hommes qui y résident...

La création du ministère du Temps libre semblait répondre à cette attente mais, malheureusement il devint trop rapidement le ministère des chèques vacances. Depuis, aucune avancée significative n'a été réalisée : il est urgent de placer la question du temps au cœur de notre projet politique si l'on veut éviter demain que ceux qui passent leur vie à perdre leur temps ne s'affrontent à ceux qui manquent de temps pour profiter de tous les bienfaits de la civilisation moderne.

Le sentiment d'appartenance

Du fait de cet allongement moyen du temps de vie et de nouvelles habitudes sociales, l'histoire de chaque homme a tendance à s'écrire, non plus au singulier, mais au pluriel. De plus en plus nombreux sont ceux qui, à la suite de divorce, construisent plusieurs familles, alors qu'ils sont eux-mêmes issus de familles divisées. Le cadre familial n'a plus la même fonction de repère qui était la sienne naguère : on peut ainsi discerner des périodes d'appartenances successives qui, bien entendu, ont tendance à diluer la force même de ce sentiment d'appartenance.

C'est vrai pour la famille, ce l'est tout autant pour le travail : au cours de la vie c'est, de moins en moins, un métier, une carrière, une entreprise, mais une succession de lieux et de postes de travail. Là encore, le sentiment d'appartenance s'émousse.

Si le dernier sentiment d'appartenance devient celui qui nous lie à notre lieu de vie (il s'agit de ne lui enlever ni sa force, ni son importance), ne risque-t-on pas d'en revenir à la lutte des territoires, si archaïque, mais aussi si menaçante aujourd'hui ? Comment, dans ces conditions, la notion de classe sociale peut-elle être encore pertinente ?

Il ne faut pas prendre la cause pour la conséquence : c'est bien parce que ce sentiment de classe s'estompe qu'il nous appartient plus encore de le faire vivre, en tenant compte bien sûr de la nouvelle donne dans laquelle il s'exprime aujourd'hui.

● *L'espace de vie*

1) Le logement

■ C'est le premier lieu de vie, celui à partir duquel s'organise tout l'espace humain.

Peut-on admettre qu'à la fin du XXe siècle, dans une société comme la nôtre, il y ait encore des mal-logés, sans parler des sans-logis ?

Le logement, mais aussi la qualité du logement, doit être considéré dans les années qui viennent comme l'un des fondements même d'une politique de solidarité et de progrès. Certes, nous n'oublions ni les efforts accomplis ni les lois votées —notamment la loi Besson— mais nous gardons aussi en mémoire les fortes résistances spéculatives.

Parce que le secteur du bâtiment est créateur d'emplois, parce qu'il répond à une exigence de bien vivre pour tous les Français, nous souhaitons, qu'une fois redevenus majoritaires, les socialistes mettent en œuvre un plan conséquent et sans précédent de développement et d'amélioration des logements. Celui-ci devra être financé par un emprunt obligatoire prélevé en pourcentage de l'impôt sur les revenus, de l'impôt sur la fortune et les revenus du capital et remboursable à long terme.

Les ressources seront attribuées après négociation aux collectivités locales, aux caisses d'allocations familiales, aux organismes HLM, qui seront les véritables promoteurs de cette politique.

2) L'aménagement du territoire

■ Libéralisme et aménagement du territoire ne peuvent faire bon ménage. Le laisser-faire conduit à toujours plus de concentration dans les grands centres, sur les axes de communications, à une surpopulation des villes au détriment de la qualité de la vie et à une désertification des campagnes. En ce domaine, le rôle régulateur de l'Etat est irremplaçable. Mais, si le maintien des services publics freine l'exode rural, pour autant, cette mesure ne suffit pas s'il n'y a pas une volonté politique forte d'inverser l'ordre des choses. Et pour cela, il faut avoir le courage de repenser les structures administratives de notre pays (certaines d'entre elles ont été mises en place il y a deux siècles), des structures qui se superposent, alourdissent par leurs machines administratives tout projet d'investissement. Les essais de groupement (SIVOM, SIVOS, district, communautés territoriales...) marquent leurs limites. Souvent chargés d'activités de services, ils ont peu de moyens en matière de développement économique.

■ Si l'on souhaite garder l'ensemble des communes auxquelles les Français sont attachés, il faut reconstruire l'échelon suivant, remplacer le canton par un conseil de pays, groupant les communes, élu au suffrage universel et dirigé par un président élu en son sein, sur un projet de développement économique. Ce conseil aura à gérer la taxe professionnelle (ce qui évite la compétition âpre des communes pour l'implantation géographique d'une entreprise) et l'ensemble des aides au développement (FIDAR, PDZR, PRDC, chartes et autres dotations...) aujourd'hui mul-

tiples, dispersées et, de ce fait, peu efficaces. **Car l'aménagement du territoire dans ces zones difficiles ne se fera pas depuis Paris. Il faut se servir de l'enthousiasme, du dynamisme, de l'imagination des élus locaux attachés à leur terroir et à leur environnement.**

■ On ne peut parler d'aménagement rural sans prendre en compte le devenir de l'agriculture et des agriculteurs, largement conditionné par la politique agricole commune et les négociations du GATT.

Pour les agriculteurs, la question est la même que pour le reste de la société : il n'y aura jamais de justice sociale si le principe de la course à la productivité n'est pas remis en cause. Il faut donc, non pas renoncer aux progrès de productivité, mais les maîtriser : refuser ceux qui dégradent les conditions de travail et de vie, assurer le partage équitable des gains sur d'autres bases que la fortune, le hasard ou la rapidité. La réforme de la PAC doit ouvrir la voie à une négociation sur les gains de productivité afin que les agriculteurs passent, eux aussi, un contrat social avec le reste de la nation, garantissant assez d'équité dans le système des aides, un revenu décent et une mise en œuvre négociée des progrès de la productivité.

Il faut également que la France demande une renégociation du GATT qui, jusqu'à présent, discute du partage du droit de vendre mais en aucune manière du pouvoir d'acheter des pays du tiers monde. La question de la faim dans le monde ne peut être laissée entièrement aux organisations humanitaires.

3) L'environnement

■ La défense de l'environnement passe par une solidarité accrue entre le Nord et le Sud, entre pays développés industrialisés et pays en développement, en cours d'industrialisation. Il faut porter, d'ici à l'an 2000, l'aide publique au développement à 0,7% du PIB et contribuer, par nos incitations et nos actions, à l'amélioration des ressources et du cadre de vie dans les PVD.

En outre, nous devons réaffirmer les principes sur lesquels la France s'est engagée en 1992 :

- suppression en 10 ans des points noirs du bruit ;
- multiplier par 10 l'effort de solidarité entre communes, départements, régions riches et pauvres ;
- doubler le rythme de création des services de proximité pour la protection et la mise en valeur de l'environnement ;
- faire payer aux pollueurs le coût des atteintes à l'environnement ;
- rétablir l'égalité entre les transports route-rail ;
- développer une politique de transports publics urbains.

Plus globalement, la France doit veiller à la mise en œuvre et au développement des décisions prises par la conférence de Rio et aussi par la conférence de La Haye sur l'Antarctique.

● *Les menaces contre l'homme*

■ Délinquance, viol, toxicomanie, racket, la violence est dans la rue et dans nos têtes.

■ Tout ce qui distend le lien social, tout ce qui éloigne les hommes de leur groupe familial, professionnel, et éloigne leur groupe de la société, favorise ces expressions tragiques d'une vie qui ne sait plus le sens qu'elle peut se donner.

■ Evidemment les réponses sont d'abord sociales : qualité de la vie —notamment dans les cités—, espoir pour la vie —le travail—, annonce d'un monde libre et donnant à chacun sa place. C'est comme cela que seront réglées ces questions lourdes qui fragilisent le tissu social et amènent en réaction certains de nos concitoyens à des comportements d'intolérance et d'exclusion.

■ Mais au-delà, le Parti socialiste ne peut pas se contenter d'un discours vague sur une société à venir et meilleure, voire idéale. Il doit dire clairement ce que sont ses propositions en termes de prévention et de traitement judiciaire et social, à toutes ces déviances qui, certes, ne sont pas nouvelles, mais qui se développent dangereusement dans notre quotidien.

■ Dans les années 70, les socialistes, la gauche et bien au-delà ont su imaginer et proposer un ensemble de mesures tant pénales qu'éducatives et sociales aptes à apporter une réponse progressiste à la question de délinquance, qui se trouvait alors posée.

Les politiques mise en œuvre depuis 1981 concernant la police, la justice, la prévention de la délinquance, ont largement été dans ce sens. Mais force est de constater que nous sommes arrivés à une nouvelle étape et qu'il nous faut nous remettre à l'ouvrage : dépénalisation des drogues douces, pratiques policières, peines de substitution, fonction et rôle de la justice pénale ?

■ C'est pourquoi nous proposons que dès après le congrès, se prépare dans notre Parti une convention nationale sur tous les sujets qui touchent à l'insécurité, la petite et moyenne délinquance, la toxicomanie et, au-delà, à tout ce que les personnes expriment violemment comme difficultés à vivre.

■ En permettant à chaque militant, à chaque élu, à chaque responsable associatif, à tous les professionnels de la justice, de la police, du secteur médico-social, de s'exprimer, cette confrontation devra nous permettre de proposer aux Français une politique cohérente et adaptée aux réalités d'aujourd'hui en terme de prévention, de répression et de réparation des violences qui se développent dans notre pays.

■ Mais il est d'autres menaces contre les hommes que celles liées à la violence : le suicide, le Sida, les accidents du travail, les accidents de la route, mais aussi l'alcool et le tabac (saluons la politique menée pour la prévention dans ces trois derniers domaines), obligent à proposer une politique audacieuse de santé publique.

Le système sanitaire français a pris incontestablement du retard. La médecine ne peut se contenter de soigner, elle doit aussi inscrire son intervention dans une perspective de prévention globale de tout ce qui fragilise et met en cause la santé.

Vendredi chasse le gaspi

*Un "Vendredi" par famille,
cela devrait suffire, non ?*

*Alors, si vous recevez
plusieurs exemplaires,
signalez-le nous*

(renvoyez-nous les bandes adresses).

3

Vivre citoyen dans une démocratie renforcée

● La VI^e République

■ Si la Constitution de 1958 a permis de pallier les faiblesses de la IV^e République en rééquilibrant les pouvoirs de l'exécutif et du législatif, l'ajout, en 1962, de l'élection du président de la République au suffrage universel a rompu cet équilibre, en donnant des pouvoirs exorbitants au président de la République et, du coup, en centrant la vie politique française, et notamment l'organisation des partis, sur cette échéance présidentielle devenue capitale.

■ Il faut saisir l'occasion de la campagne de 1995 pour que notre candidat fasse des propositions sur les institutions de la vie politique française.

■ Sans doute n'y a-t-il pas opportunité à mettre en question l'élection du président de la République au suffrage universel, élection très populaire et qui est un moment fort du débat démocratique. Mais l'avenir de la démocratie exige une déconcentration du pouvoir.

■ Il faut laisser au président ses prérogatives concernant la politique étrangère et la politique de défense, mais **rééquilibrer l'exécutif entre le président et le gouvernement**. Pour cela, il faut diminuer les pouvoirs de nominations du Président en ce qui concerne le gouvernement (le président nomme le premier ministre qui forme son gouvernement) et les hauts fonctionnaires (article 13). De même, le premier ministre doit avoir le droit de demander et d'obtenir la dissolution de l'Assemblée nationale.

Ainsi, l'exécutif restera fort mais partagé. Cette réforme de fond de la Constitution doit s'accompagner d'une réforme électorale avec répartition des sièges à la proportionnelle au bénéfice des listes nationales sur lesquelles seront portées les voix non utilisées dans le cadre des circonscriptions uninominales. Le pourcentage de sièges attribués à la proportionnelle devant être d'au moins un sixième des sièges, voire un cinquième.

■ La stabilité des institutions et les exigences démocratiques étant assurées, il faut redonner toute sa vigueur au **contrat de législation** proposé jadis par Pierre Mendès France, contrat entre le gouvernement, sa majorité parlementaire et les citoyens qui l'auront désignée par leur vote.

● La place de l'Etat

■ Pendant plusieurs années, sous l'influence de ceux qui se piquent de libéralisme, c'est-à-dire d'hommes de droite, il a été de bon ton de dénoncer le rôle de l'Etat. Pas de mots trop durs pour vilipender l'interventionnisme d'un Etat que certains auraient voulu voir réduit à ses fonctions régaliennes : diplomatie, armée, justice, poli-

ce, perception des impôts. Mais les retombées de la crise nous le rappellent tous les jours : **il n'y a pas de justice sociale possible sans une intervention d'un Etat régulateur et garant des intérêts des plus faibles.** Cela passe notamment par la défense, la promotion et la démocratisation des services publics. Ces derniers doivent s'assigner comme objectif l'utilité sociale sinon, leur privatisation trouverait une justification.

Il faut cesser de tendre à gérer le service public uniquement en fonction de critères de rentabilité car le fonctionnement de celui-ci n'obéit pas d'abord à la loi du marché. Toute assimilation à une entreprise privée est d'ailleurs abusive et erronée puisque le service public est subordonné à l'intérêt général.

La réforme fiscale

■ Notre système fiscal est l'un des plus complexes qui soit. Il a perdu toute lisibilité et toute cohérence. Une profonde réforme fiscale s'impose, à condition qu'on ait le courage de s'attaquer aux privilèges et aux situations acquises et **que l'on cesse de faire porter l'impact maximal du système fiscal sur la fraction la plus active de la population mais, bien au contraire, sur ceux qui s'enrichissent en dormant.**

Il est essentiel de réaffirmer l'égalité des citoyens devant l'impôt et d'opérer les réformes nécessaires à cet effet :

- faire de la CSG le pivot du système des prélèvements obligatoires, sa déductibilité devant être écartée car elle favorise indûment les détenteurs de revenus élevés ;
- établir l'égalité entre salariés et non-salariés ;
- réformer l'impôt sur les successions en accroissant les franchises d'impôt pour les successions modestes et en augmentant le taux, y compris en ligne directe, au-delà de la franchise d'impôt ;
- réformer de manière drastique la taxe professionnelle qui pénalise les entreprises de main-d'œuvre et les professions libérales au détriment de l'efficacité économique ;
- utiliser la modulation des taux d'imposition de l'impôt sur les sociétés pour favoriser l'investissement, l'innovation, la prise en compte de l'environnement et surtout les créations d'emplois ;
- rétablir à 1% la contribution des employeurs à l'effort de construction en faisant gérer les fonds, pour supprimer les abus actuels, par des établissements publics ;
- réformer la taxe d'habitation pour asseoir une partie de cet impôt sur les revenus des ménages concernés ;
- transformer l'impôt de solidarité sur les grandes fortunes en véritable impôt sur le capital.

● **Education nationale- éducation républicaine**

■ Nation et République sont étroitement mêlées dans l'histoire contemporaine française. La gauche républicaine a construit, dans un climat de combat et non de consensus, l'instruction publique comme une éducation nationale qui a pour but d'apprendre au futur citoyen ce qui fera son appartenance -construite et non donnée, choisie et non héréditaire, culturelle et non biologique- à la collectivité nationale.

Il y a trente ans, Malraux prophétisait un "XXIe siècle religieux". La montée des intégrismes semble lui donner raison. Les ensembles multinationaux éclatent selon une logique infernale qui fait de chaque ex-minorité opprimée l'opresseur d'une sous-minorité nouvelle. Au cœur même de l'Occident développé refléurit l'irrationnel. Il y a crise de l'humanisme rationaliste et progressiste. **Lutter contre l'ignorance, contre le préjugé, contre l'irrationnel, c'est toujours lutter contre la haine et**

contre la sauvagerie : c'est la mission que seule l'école laïque peut remplir. Apprendre la raison aux enfants, c'est leur apprendre la liberté et l'égalité car c'est leur apprendre qu'au-delà des différences de race, de religion, **de sexe**, ils sont égaux en droit et que, dans la France républicaine, c'est cet attachement aux droits de l'homme, à la liberté, à l'égalité qui fait de chaque homme, de chaque femme, éduqué par la nation, une parcelle de peuple souverain et un membre de la collectivité nationale, qu'il soit catholique, agnostique, athée, protestant, juif ou musulman, qu'il soit enfant de maçon italien, de mineur polonais ou de manoeuvre algérien. La République ne veut pas connaître ces différences, elle fait de tous ses enfants des Français parce qu'elle leur apprend les règles sociales communes sur lesquelles repose l'identité nationale depuis 1789.

■ Pour cette mission d'intégration, de cohésion sociale, l'école laïque est irremplaçable. **C'est le sens du combat des laïques. C'est le sens que nous donnons à la condamnation des capitulations successives face au lobby de l'enseignement privé, non pas un combat d'arrière garde mais au contraire l'affirmation de la laïcité comme idée novatrice, comme force propre à combattre partout dans le monde contemporain la montée des intégrismes et de l'irrationnel.**

C'est le sens que nous donnons au rappel simple de ce qu'est la laïcité : la garantie de la tolérance, de la liberté de conscience. C'est cela -et c'est considérable- mais rien de plus. Les capitulations n'ont été possibles que parce que toute une campagne a été menée des années durant pour présenter la laïcité non comme la garantie de la tolérance mais comme une variante de l'intolérance, pour opposer une prétendue nouvelle laïcité et la laïcité tout court. Il est clair aujourd'hui que la nouvelle laïcité n'aura été qu'un alibi pour les abandons successifs de la laïcité elle-même.

Immigration, intégration

■ Ce sont les principes républicains -ceux notamment de la laïcité- qui garantissent que la France est, plus que tout autre pays, terre d'accueil, qu'elle peut réussir et qu'elle réussit l'intégration. Rappelons d'abord cette notion qui doit rester intangible : **l'accès à la nationalité française est fondée sur le droit du sol.** Ensuite, écartant les facilités démagogiques, marquons clairement que nous combattons toutes les formes d'immigration clandestine et que, dans les conditions actuelles, la France n'a pas la possibilité d'accueillir de nouvelles poussées migratoires. Mais surtout, ne nous laissons pas d'expliquer que les tensions interraciales, interethniques dont jouent la droite et l'extrême droite sont d'abord le fruit amer des exclusions sociales, des inégalités sociales. Ce n'est pas simplement par des actions humanitaires que nous ferons reculer le racisme et progresser l'intégration, c'est par le combat solidaire des travailleurs français et des travailleurs d'origine étrangère contre l'injustice sociale et pour l'emploi.

● **Préparer la protection sociale du XXIe siècle**

■ Notre histoire, celle des ouvriers de ce pays, de toutes leurs luttes sociales, se confond avec la mise en place progressive de la Sécurité sociale, cette grande conquête à laquelle tous les Français sont légitimement attachés. Ce système s'est bâti progressivement au cours du siècle, mais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'a pas été modifié de façon significative, tant dans sa structuration que dans son mode de financement.

La réalité sociale et économique de la France de 1945, pays à reconstruire et à repeupler, n'a rien de comparable à celle d'aujourd'hui : en 1945 le plein-emploi pouvait être considéré comme une donnée structurante, l'espérance de vie faisait que trop peu pouvaient profiter d'une retraite prise à 65 ans, les techniques médicales ne connaissaient encore rien des extraordinaires apports de l'imagerie et de la biologie moderne. Toutes les évolutions récentes ont fait que le système pensé autour de la seule solidarité entre salariés, s'il était adapté aux besoins des Français en 1945, ne l'est plus en 1993 : les temps ont changé.

Il faut repenser l'organisation du système de protection sociale de notre pays afin de mieux le préparer aux défis immenses qui sont devant nous et ainsi éviter qu'un jour la droite lui substitue un système de protection libérale. C'est en effet son projet depuis toujours, mais elle n'a pas encore su, ou osé, l'imposer, malgré quelques tentatives inquiétantes. **Le capitalisme financier aimerait bien pouvoir s'investir au moins dans une partie des 1.400 milliards de francs que représente le budget annuel de la protection sociale.**

Si nous avons apporté des améliorations depuis 1981, en particulier l'instauration de la CSG, le chantier reste immense. Il faut que notre Parti soit capable de proposer aux Français la nécessaire réforme de la protection sociale.

Celle-ci pourrait s'articuler autour de trois idées forces :

a/ La politique familiale est par essence une politique nationale qui doit être relayée au plan local (communes, départements). Son budget devrait être entièrement fiscalisé et sa gestion confiée aux organismes et syndicats représentatifs du milieu familial, sous contrôle gouvernemental.

b/ La santé. Si le salarié peut être malade, l'évolution de la vie fait qu'aujourd'hui c'est lorsqu'il est hors travail que l'homme est le plus menacé par la maladie : dans son enfance et au cours de sa vieillesse. Plus rien ne justifie aujourd'hui, et encore moins demain, que les sources de financement de la politique de santé soient assises sur les seuls salaires. Elles doivent l'être sur l'ensemble des revenus du capital et du travail car c'est ainsi que pourra s'exprimer la solidarité de tous à l'égard de ceux qui souffrent et ont besoin de soins.

L'instauration de la CSG allait dans ce sens et il faudra poursuivre pour que, progressivement, l'assurance maladie ne soit plus financée par des cotisations prélevées sur les salaires.

Dans le même temps, il sera nécessaire de modifier la gestion du régime de santé : une autre parité doit se substituer à celle qui existe actuellement. Nous proposons que l'assurance maladie soit gérée de façon paritaire par les **utilisateurs** du régime de soins (organisations syndicales, familiales, du cadre de vie, de retraités...) et par les **producteurs** de soins (représentants de l'ensemble des professions de santé du public et du privé). C'est ainsi que nous irons vers une véritable **responsabilisation des professionnels** qui ne pourront plus considérer la Sécurité sociale comme une simple vache à lait devant se contenter de payer, mais comme un véritable outil dont ils doivent, avec les utilisateurs et dans leur intérêt commun, assurer le bon fonctionnement et l'équilibre financier.

Une telle réforme permettrait de mieux maîtriser la progression des dépenses de santé. D'abord en évitant les dépenses inutiles, notamment la répétition d'actes techniques qui coûtent à la Sécurité sociale mais n'apportent rien aux malades. Surtout en favorisant l'approche globale des métiers de santé qui doivent repenser leur complémentarité. La médecine est d'abord un service, c'est pourquoi il faudra mettre en cause l'existence du secteur deux de la convention médicale.

Cependant, au-delà de cette maîtrise des dépenses, le secteur sanitaire doit rester un gisement d'emplois nouveaux : en renfor-

çant le facteur humain, en s'ouvrant vers de nouvelles garanties comme celle du risque de dépendance.

c/ la gestion du salaire indirect : les retraites comme l'indemnisation chômage représentent des salaires indirects versés pendant des périodes d'interruption du contrat de travail ou de fin de la vie professionnelle. Il est logique que ce soient les salaires directs qui contribuent à alimenter les caisses de répartition que sont les caisses de retraite et l'UNEDIC. Certainement faudrait-il aller vers leur rapprochement puisqu'elles procèdent d'une même logique de solidarité entre les salariés, ceux qui n'ont plus de travail et ceux qui ont mérité le repos.

Cette solidarité doit reposer essentiellement sur le système de répartition, signe le plus tangible de l'aide portée aux uns par les autres.

C'est au niveau de ces caisses gérées paritairement par les représentants des salariés et des employeurs que la politique de pleine activité, insufflée au niveau gouvernemental, pourrait valablement être relayée et mise en œuvre.

■ Une telle évolution de notre système de protection sociale prendra du temps, mais il est déjà tard. Il faudra donc de l'audace et aussi de l'exigence, car ces réformes aboutiront, et ce sera là un effet positif, à une diminution des cotisations obligatoires. Cette baisse des cotisations salariales devra se traduire, pour les salariés dont les revenus sont les plus modestes, par une augmentation à due concurrence de leurs salaires. Le reste des sommes libérées, plutôt que d'induire dans les mêmes proportions une augmentation des salaires les plus élevés, pourrait être affecté, après négociation, à la création de nouveaux emplois et à l'aménagement du travail.

● Les médiations sociales

■ La faiblesse des syndicats français s'est accentuée depuis 15 ans. Leur éclatement est une circonstance aggravante, on le voit aujourd'hui dans un secteur important : l'Éducation nationale. **Cette division syndicale constitue en effet un handicap majeur pour toute politique de véritable transformation sociale.** Cette situation s'explique largement par les mutations industrielles et techniques de la dernière période qui ont imposé des restructurations de la production et, par voie de conséquence, de grandes secousses dans l'organisation syndicale héritée de l'après-guerre. Bien plus, une majorité d'employeurs français maintiennent les salariés dans une situation de dépendance et refusent, dans le même temps, une réelle reconnaissance de l'interlocuteur syndical. L'État, employeur lui-même, et ce fut aussi vrai sous les gouvernements de gauche, n'a pas su promouvoir un renouveau significatif du dialogue social.

Sans organisation syndicale puissante, ouverte à la négociation, il ne peut s'établir de véritable contractualisation des rapports sociaux. C'est pourquoi, respectueux du mouvement syndical, nous proposons d'ouvrir la perspective de la coresponsabilité dans la gestion des entreprises, et la nécessaire représentation syndicale effective dans les petites et moyennes entreprises.

■ **Seule la dimension européenne peut redonner une perspective.** A côté de cet axe essentiel, il conviendra de restaurer tous les lieux de dialogue, de consultation et d'intervention. Les procédures contractuelles doivent être de nouveau la règle.

■ Dans la vie de la cité, l'association est le lieu de la médiation sociale. Un tissu associatif fort est un facteur d'équilibre social, de brassage social. Un véritable statut de l' élu, des possibilités réelles de formation pour les responsables associatifs, apparaissent comme une étape nécessaire.

■ Les médias sont un miroir de la société mais en accentuent certains traits. Si l'on dit souvent qu'une société a les médias qu'elle mérite, il convient tout de même aux pouvoirs publics

d'édicter des règles d'équilibre : équilibre entre secteur privé et secteur public, pluralisme des idées, des cultures.

■ L'instance de régulation doit être confortée, sa mission est d'assurer les équilibres. Il convient de mieux assurer la représentation des usagers tels que les auditeurs et les lecteurs.

● *L'exigence morale*

■ **Si nous combattons pour la justice, la justice sociale, c'est parce que nous avons une certaine vision de l'homme, des rapports entre les hommes, c'est parce que nous voulons que chacun ait sa place dans la société et les moyens de vivre dignement.**

Il n'y a pas de socialisme sans respect de l'homme, de l'humain, de l'humanité.

L'exigence morale que doit recouvrir notre action ne doit pas être simplement une concession à la mode, mais elle doit participer pleinement de notre engagement politique.

Il n'y a pas de citoyens sans droits et sans devoirs et, parmi ces devoirs, le respect scrupuleux des règlements qui fondent notre vie commune.

On ne peut prétendre transformer la société si l'on n'est pas d'abord exigeant pour nous-mêmes, pour nos pratiques politiques, pour nos responsabilités d'élus, pour notre ouverture aux autres.

La démocratie représentative n'est pas la confiscation du pouvoir, mais son exercice au nom de tous.

Si quelques affaires récentes ont pu ternir notre image, il nous faut rappeler, avec force, l'extraordinaire dévouement de milliers et de milliers de militants de notre Parti, et le travail considérable réalisé, dans l'intérêt commun, par l'ensemble de nos élus.

■ Nous vivons dans la société de l'instant, de l'illusion, du sensationnel. Respecter l'autre, c'est lui permettre de redonner sens aux événements qui s'entrechoquent et qui le submergent. Les journalistes, parfois prompts à donner des leçons aux politiques, ne doivent pas oublier cette fonction essentielle de leur métier : s'ils peuvent dénoncer, accuser, ils doivent aussi replacer dans une perspective démocratique l'ensemble des événements qu'ils ont à traiter.

■ **Respecter les hommes et respecter l'humain.**

La médecine a, dans la période récente, réalisé des prouesses qui ne sont pas seulement techniques mais qui peuvent aussi modifier profondément le patrimoine humain. Il faut, dans ce domaine, beaucoup de vigilance.

La loi sur la bioéthique, initiée par le gouvernement Bérégovoy doit aboutir à des applications concrètes. Les problèmes de bioéthique sont universels. On ne peut pas se satisfaire de réglementer, dans notre pays, les prélèvements d'organes, alors que se développe, à nos portes, un marché nourri de la misère humaine. On ne peut pas se satisfaire de la réglementation de l'adoption et de la procréation médicalement assistée lorsque l'on sait qu'ailleurs des enfants sont conçus pour être achetés. C'est pourquoi **nous souhaitons que la France prenne l'initiative d'une déclaration universelle des droits de l'humain, et propose de véritables moyens pour qu'elle soit respectée par l'ensemble des pays.**

■ Face à ces questions difficiles, nous devons avoir le souci permanent du respect de la personne humaine, avant celui de la personne biologique. N'en doutons pas : il s'agit d'une bataille incessante contre les forces de la réaction. L'exemple de l'IVG, remise en cause dans de nombreux pays (Pologne, Allemagne, Etats-Unis), nous apprend que la route est encore longue et, qu'en aucun cas, sur ces questions, nous ne devons baisser les bras.

4

Vivre dans un monde en paix

● *L'Europe*

■ L'Europe demeure une priorité. Sa construction est une nécessité historique, culturelle et économique, mais elle ne peut être seulement l'œuvre des technocrates de la Communauté européenne. Elle ne peut se faire que sur des bases qui reflètent les idéaux de démocratie, de liberté et de justice sociale. Elle doit entraîner l'adhésion de tous. Or, le référendum sur le traité d'Union européenne a révélé les limites de cette adhésion.

Les inquiétudes des agriculteurs sont dues aux incertitudes de leur avenir compte tenu de la nécessaire réforme de la politique agricole commune. Celles des salariés proviennent des larges insuffisances dans le domaine social.

La solidarité en Europe est d'une importance fondamentale. **Une Union européenne ne doit pas seulement signifier une entente économique et monétaire, elle doit prendre en compte la dimension sociale.** Sans celle-ci, le marché unique sera une construction imparfaite et dangereuse, voire rejetée par la majorité des salariés.

Prendre en compte cet aspect devra être au centre de nos actions et de nos rencontres avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens.

Nous proposons la tenue d'Etats généraux de la gauche européenne afin que se dégagent des propositions communes notamment en matière de création d'emplois, de réduction du temps de travail et de lutte contre les inégalités.

L'Europe, c'est aussi celle des hommes et, à cet égard, nous devons poursuivre nos efforts pour une citoyenneté européenne, la création d'un espace juridique européen, la promulgation d'une charte des droits et des devoirs des citoyens européens.

L'Europe des citoyens ne peut vivre dans un environnement dégradé, c'est pourquoi la Communauté doit appliquer les résolutions du sommet de Rio.

● *Un nouvel ordre mondial*

■ Un demi-siècle nous sépare des accords de Yalta. Pendant ces décennies dominées par la politique des blocs, un équilibre fondé sur le surarmement et sur la peur de l'un par rapport à l'autre régissait le monde.

La démocratisation des pays de l'Est, l'implosion de l'URSS, ont bouleversé cet ordre ainsi établi. Nous avons salué l'effondrement des régimes communistes comme une victoire de la liberté, des droits de l'homme et de la démocratie.

Nous avons porté nos espoirs sur un ordre international nouveau, fondé sur le respect des résolutions des Nations Unies, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des minorités à vivre en paix et dans la dignité.

■ Qu'en est-il aujourd'hui ?

- En Europe de l'Est et dans certaines Républiques de l'ex-URSS, des nationalismes exacerbés sont apparus, provoquant de graves tensions pouvant dégénérer en conflits régionaux.

- Dans l'ex-Yougoslavie, la guerre fait des ravages et on assiste à la résurgence de théories que l'on croyait définitivement disparues. En Bosnie, l'Europe d'abord, puis les Nations Unies, sont impuissantes à arrêter les massacres.

- Sur la rive sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient notamment, l'intégrisme s'est développé, se nourrissant de la pauvreté, du sous-emploi et, dans certains cas, de la corruption.

- Le conflit israélo-arabe n'est pas encore réglé même si quelques progrès ont été réalisés dans la reconnaissance mutuelle. L'État d'Israël doit vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues, et le droit du peuple palestinien à avoir une patrie doit être accepté par Israël. Il convient de soutenir les initiatives

du gouvernement à direction travailliste de Rabin qui d'ores et déjà, ont permis de nouveaux progrès du processus de paix engagé voilà deux ans et qui devrait aboutir à des solutions équitables pour les deux pays.

- Le droit des minorités est souvent bafoué, en particulier celui des Kurdes et des Arméniens.

- Le sous-développement est un camouflet à la conscience humaine.

Cette énumération, certes incomplète, démontre, s'il en est besoin, qu'un vaste champ d'action s'ouvre aux socialistes, aux internationalistes que nous sommes.

L'action pour la paix, pour la sécurité collective, pour une solidarité planétaire, pour le droit à tous à vivre en paix et dans la dignité doit être au centre de nos préoccupations. Il nous appartient de prendre des initiatives dans ce sens, notamment au sein de l'Internationale socialiste.

4e PARTIE

NOTRE PARTI

*C'est par rapport aux objectifs
que nous impose le monde d'aujourd'hui,
par rapport aux défis qu'il génère,
que doit se définir notre identité.*

*Notre identité s'est modifiée
parce que le monde a changé.*

*Notre identité s'est modifiée
mais nous n'avons pas changé d'identité.*

*Ce point est essentiel,
il n'est pas une coquetterie sémantique.
C'est le préalable à nos choix de stratégie,
de méthode, d'organisation.*

*L'idéal socialiste c'est de travailler
à l'émancipation de l'homme, de le rendre libre,
par rapport aux contraintes de la nature
et de l'ordre social,
d'y parvenir par la justice sociale.*

*Ce dessein profond demeure,
même si un cours historique s'achève :
celui du productivisme, qui a épuisé sa fonction.
C'est au-delà qu'il faut désormais chercher.*

1

Les nouveaux équilibres

La priorité, vitale pour l'humanité, de l'actuel et nouveau cours de notre histoire, c'est la recherche des nouveaux équilibres : équilibres sociaux à l'intérieur des divers types de société et dans l'ordre international, équilibre aussi entre croissance, milieu naturel et démographie.

Il convient de veiller à ce que la capacité croissante à produire soit facteur de progrès social, donc d'émancipation humaine, et non d'aggravation des distorsions sociales, voire d'autodestruction de l'espèce.

C'est par rapport à cette tâche historique que s'affirme notre identité renouvelée.

Nous avons été un certain nombre, ces dernières années, à batailler pour proposer une stratégie sociale de lutte contre les inégalités. Au-delà des arguties avancées par ceux qui refusaient cette stratégie du contrat (difficultés de mise en œuvre, obstacles syndicaux...), les vraies raisons de fond de leur hostilité, ce sont les impératifs du système tel qu'il est : les marges, la compétitivité, l'environnement international.

Ils refusaient la politique du contrat, mais n'en proposaient pas d'autre.

Mais avons-nous le choix ? Sauf à faillir et renoncer à être nous-mêmes, il faut aller au-delà, mettre en question cette logique.

Équilibrer les lois du marché n'est-ce pas ce que nous voulions en parlant de **société économiquement mixte** ? Mais il faut savoir que c'est une direction nouvelle et pas seulement une formule pour discours.

2

La politique est dynamique

Agir sur la réalité, peser sur le cours des choses, savoir où l'on veut aller : c'est cela l'action politique, expression d'une volonté collective. Ce n'est pas simplement la gestion des rapports de forces figées, **mais c'est la volonté de modifier le rapport de forces pour réaliser l'objectif fixé. Le Parti est l'outil nécessaire à cette action.** Ce n'est pas seulement un club de pensées et encore moins le champ clos où s'affrontent les ambitions personnelles. Au cours de ces dernières années, la gestion des plans de carrière a trop souvent été la fonction première du Parti socialiste. Ne nous étonnons donc pas s'il y a eu dépérissement de l'action politique.

■ Le rôle du Parti socialiste aujourd'hui :

- faire échec aux mesures du gouvernement Balladur, se battre contre celles-ci dans l'union la plus large ;
- contribuer à créer un rapport de forces plus favorable à la gauche ;

- définir une stratégie pour mettre en mouvement les forces que nous voulons représenter.

■ Ainsi, le Parti socialiste montrera qu'il est porteur de l'intérêt des plus déshérités, de l'ensemble du monde du travail.

Mais nous ne saurions limiter notre action à l'Hexagone alors que l'espace économique est chaque jour plus européen. Le débat social et politique l'est aussi : **il faut faire vivre le Parti des socialistes européens.**

Cette structure ne doit pas être l'apanage de quelques spécialistes et élus, c'est l'ensemble des militants qui doit en être partie prenante.

Vaste chantier ? Certes oui, et qu'il est urgent de commencer !

3

Le Parti socialiste aujourd'hui

Ce qui précède implique quelques directions nouvelles quant à ses méthodes, à son comportement :

- parti d'action et de relais plutôt que d'appareil.
- parti de rassemblement.

A condition qu'il soit bien clair que l'efficacité des méthodes dépend d'abord de la pertinence des mots d'ordre. On a beaucoup évoqué, ces dernières années, la stratégie des cages d'escaliers et c'est à coup sûr une bonne direction. Mais, dans ces cages d'escaliers, les portes ne prendront l'habitude de s'ouvrir que si l'on a quelque chose à répondre à ceux qui demandent que les jours soient moins durs !

• *Parti d'action et de relais*

La structure et les méthodes d'organisation doivent concourir au mieux à la fonction de rassemblement et nous permettre d'être attentifs aux réseaux associatifs, aux nouveaux circuits d'animation des divers secteurs de la vie sociale et culturelle.

Dans le même esprit, l'expérience récente nous a montré la nécessité d'enrichir et de rendre plus fréquentes les relations avec les sympathisants. Mais le Parti ne doit pas négliger son rôle d'auto-éducateur collectif, plus indispensable encore dans l'environnement socio-culturel contemporain.

Un soin particulier doit être apporté à l'accueil des nouveaux adhérents dans une pratique conviviale. Le niveau des cotisations ne devrait jamais constituer une barrière à l'adhésion.

Toujours plus de démocratie dans le parti, ont réclamé tous les participants aux États généraux, en insistant sur la nécessité d'un fonctionnement interne qui donne davantage d'influence à la base militante dans les processus de décision.

Quatre types de proposition sont à cet égard avancés.

- Davantage de communication entre tous les niveaux à l'intérieur du Parti : aussi bien transversalement (de section à section, de fédération à fédération) que de bas en haut (mise en application du référendum d'initiative militante, motions de section ou de fédération réellement prises en compte par l'échelon supérieur).

- Un congrès responsable devant les militants : à l'issue de celui-ci, les militants sont consultés par vote pour savoir s'ils approuvent ou rejettent les conclusions du congrès.

- Renouvellement fréquent des équipes dirigeantes : d'abord en refusant le cumul des responsabilités et fonctions internes et en limitant dans le temps le renouvellement de celles-ci, ensuite en procédant effectivement à l'élection à bulletins secrets des différents responsables.

- Transparence à tous les échelons : contrôle des élus par la base (comptes rendus de mandat réguliers, possibilités de sanctions, rapports politiques et financiers réguliers).

La place et le rôle des courants appellent précision. **Oui aux courants d'idées, non aux clans ! La nécessité d'une expression et d'une représentation des idées minoritaires à tous les niveaux est une exigence élémentaire dans une organisation démocratique.**

■ Les dirigeants du Parti doivent être pleinement représentatifs de la diversité de ses membres mais aussi de ses électeurs. Là encore, à Lyon, on a entendu, à juste titre, beaucoup de critiques à propos des déséquilibres dans la composition sociale des instances dirigeantes (départementales et encore plus nationales). Le poids excessif des technocrates et énarques est particulièrement visé.

Le rôle du secteur Entreprise doit être confirmé pour lui permettre de mieux contribuer à la définition de la politique du Parti.

La place insuffisante des femmes ne doit plus être seulement dénoncée. Alors que les femmes accèdent de plus en plus nombreuses aux responsabilités dans toutes les professions, leur nombre décroît dans les instances politiques élues.

L'action politique nécessite une disponibilité, un engagement quotidien, un temps dont toutes les femmes ne disposent pas encore malgré les progrès accomplis (dans certains milieux) dans le partage des tâches ménagères. En outre, le combat pour le pouvoir à l'intérieur du Parti ou pour les investitures est âpre pour les hommes comme pour les femmes. L'instauration des quotas (admise à chaque congrès avec une démagogie dont les femmes sont de moins en moins dupes !) a un effet pervers : les places sont octroyées aux femmes et non conquises. Outre son aspect méprisant, cela peut entraîner une absence de combativité chez

certaines militantes. Or, au sein du Parti, comme dans l'entreprise pour les lois Roudy, par exemple, rien n'est jamais définitivement acquis. Il faut la lutte et l'instauration d'un véritable rapport de forces pour obtenir l'honneur de représenter le Parti.

● **Parti et fonction de rassemblement**

Il est vrai que le sentiment d'appartenance de classe s'é moussé, mais c'est une raison de plus pour affirmer fortement que le PS a pour vocation de rassembler tous ceux que le système capitaliste défavorise.

Il est indispensable de dialoguer avec d'autres partisans de la transformation sociale, militants de partis de gauche ou, aujourd'hui, sans parti, écologistes qui ne confondent pas la droite et la gauche, syndicalistes, responsables associatifs, afin que notre projet en soit enrichi. **Le rassemblement ne se décrète pas, il se construit.** Les états généraux de la gauche, régulièrement annoncés ces dernières années et tout aussi régulièrement enterrés, créeront l'occasion indispensable. Retrouver le dialogue avec tous ceux-là est aussi une priorité tout comme trouver les moyens de renouer les fils du dialogue avec ceux qui étaient à gauche et que la crise, ses difficultés, le chômage, le mal-vivre ont poussé vers le refus abstentionniste, ou, pis encore, vers le Front national.

Les signaux d'alarme de l'affaiblissement démocratique se font plus nombreux mais également plus puissants. Le rassemblement à gauche est également synonyme de renforcement de la démocratie.

Cette motion n'a pas la prétention d'être un texte exhaustif.

Elle doit être enrichie par le débat et l'apport de tous les militants qui voudront s'y joindre.

*Notre congrès est le dernier avant les prochaines échéances électorales,
y compris l'élection présidentielle.*

*Les choix qui y seront faits pèseront sur nos campagnes à venir,
sauf à en dessaisir le Parti et les militants.*

*Notre congrès d'octobre sera utile s'il fait, non seulement des choix clairs,
mais aussi des choix répondant à la situation de l'heure :
comment remettre en mouvement des forces aujourd'hui éparses
qui, pour beaucoup, se sont éloignées du Parti socialiste ?*

*Notre motion, c'est celle de la vie, du monde du travail, des exclus de la croissance,
de la justice sociale, du nouvel équilibre, de la dynamique pour l'action.*

*Chaque militante, chaque militant, qui fera le choix de la soutenir
aidera le Parti tout entier à entrer dans cette direction.*

Elle est l'outil, le levier. A nous de nous en servir.

*Et rappelons qu'un congrès, sauf à être une caricature,
n'est pas un lieu de déchirements mais un lieu de débats.*

Nous ne donnons ici que quelques-unes des premières signatures d'approbation de notre texte qui nous sont parvenues au cours de l'été : des jeunes, des militants d'entreprise, divers militants et élus.

Cette publication à cette date nous est imposée par les contraintes statutaires du calendrier.

D'autres militants, en accord avec ce texte, ont souhaité que la publication de leur signature soit différée pour laisser toutes les possibilités ouvertes et faciliter le large regroupement qui est en train de se réaliser.

SIGNATAIRES

Robert ALPHONSI (Var)
 Noël ALTEZA (Pyrénées-Orientales)
 Bernard AVALLET (Isère)
 Claudine BARBIN (Cher)
 Michel BAYET (Vaucluse)
 Adolphe BENAMOUR (Hérault)
 Jean-Pierre BEQUET (Val-d'Oise)
 Jean-Pierre BERARDIN (Drôme)
 Michel BEREGOVOY (Seine-Maritime)
 Henri BERTHOLET (Drôme)
 Marlène BITON (Hauts-de-Seine)
 Michel BLAISE (Aveyron)
 Jean-Marc BOINE (Landes)
 Maurice BONNOT (Saône-et-Loire)
 Georges BOUAZIZ (Aisne)
 Jean-Paul BRACHET (Maine-et-Loire)
 Louise BROCCAS (Paris)
 Paul CARLAT (Indre-et-Loire)
 Suzanne CARRET (Savoie)
 Marie-Thérèse CAZENAVE (Seine-Saint-Denis)
 André CHAPAVEIRE (Haute-Loire)
 Raymonde CHARPENTIER (Aube)
 Christine CHASSELADE (Puy-de-Dôme)
 Hervé CHERUBINI (Bouches-du-Rhône)
 Didier CHOUAT (Côtes-d'Armor)
 Yann CLOCHEC (Paris)
 Jean COING-BOYAT (Isère)
 Georges COLIN (Marne)
 Guy CROUPY (Loire-Atlantique)
 Jacky DARNE (Rhône)
 Guy DAUMAS (Var)
 Jean DELPY (Corrèze)
 Gilles DENIS (Marne)
 Hervé DESHAYES (Haute-Garonne)
 Paul DHAILLE (Seine-Maritime)
 Rémi DREYFUS (Paris)
 Claude DUBEAU (Aude)
 Liliane DUFLOS (Var)
 Daniel DUPUIS (Maine-et-Loire)
 Lydie DUPUIS (Gers)
 Bernard FAIVRE (Hauts-de-Seine)
 Maurice FALCON (Loire)
 Martine FALCONE (Bouches-du-Rhône)
 Simone FIGUET (Alpes-Maritimes)
 Frédéric FILLON (Oise)
 Frédérique FIMBEL (Paris)

Dominique FLEURAT (Indre)
 Jeanine FORESTIER (Hauts-de-Seine)
 Louis GAILLARD (Ardèche)
 Henri GALLAIS (Ille-et-Vilaine)
 Gérard Gillet (Marne)
 Régis GOURDON (Yvelines)
 Raymond HAFFNER (Bas-Rhin)
 Françoise HAINRY (Mayenne)
 Marc ISCHARD (Var)
 Gilles ISNARD (Alpes-Maritimes)
 Jean-Pierre JAVÉLOT (Val-d'Oise)
 René JOLLY (Indre)
 Marie-France KERLAN (Ille-et-Vilaine)
 Paul KRUGLER (Meuse)
 Jean-Pierre LALLE (Saône-et-Loire)
 Alain LAURENS (Bouches-du-Rhône)
 Marie LAVIGNE (Landes)
 Jean-Pierre LECHALARD (Val-d'Oise)
 Rémy LECOZE (Morbihan)
 Guy LECUYER (Essonne)
 Alain LEFEBVRE (Pas-de-Calais)
 Alain LEGEE (Ardennes)
 Catherine LEJEUNE (Indre)
 Lydie LELEU (Seine-Maritime)
 Martine LIGNIERES (Pyrénées-Atlantiques)
 Pierre LOUBET (Savoie)
 Françoise LUNG (Ain)
 Jacques-René MAGNIER (Puy-de-Dôme)
 Sani MAMAN (Indre-et-Loire)
 Jean-Claude MAURIN (Gard)
 Jo MICHEL (Hérault)
 Monique MIROUSE (Haute-Garonne)
 Pierre MONTOYA (Hautes-Pyrénées)
 Gérard MOREL (Seine-Saint-Denis)
 Francine MORET (Vaucluse)
 José NICOLI (Corse)
 Christian OBRE (Somme)
 Jean OEHLER (Bas-Rhin)
 Henri OUDEBERT (Gironde)
 Paulette PAGES (Haute-Garonne)
 Albert PAPASEIT (Côte-d'Or)
 Pierre PARCELLIER (Tarn)
 Jeanine PARENT (Paris)
 Pierre PEREZ (Tarn)
 Serge PETIT (Indre-et-Loire)
 Josy POUYTO (Pyrénées-Atlantiques)
 Marie-France POYET (Rhône)

Bernard PRETET (Paris)
 Madeleine PRUDHOMME (Haute-Savoie)
 Marie-France RAVERA (Essonne)
 Micheline REAU (Deux-Sèvres)
 Bertrand REYNAUD (Hauts-de-Seine)
 Christian ROYER (Aube)
 Jean-Marie SAUGUET (Charente-Maritime)
 Benoît SEUBE (Marne)
 Jean-Alain STEINFELD (Seine-Saint-Denis)
 Jeanine SUBRA (Haute-Garonne)
 Claude TAVARES (Eure-et-Loir)
 Jean-Michel TESTU (Indre-et-Loire)
 Christian THERY (Alpes-Maritimes)
 Janine TILLARD (Paris)
 Luc TINSEAU (Eure)
 André TONDEUR (Yonne)
 Jean-Yves VAYSSIERES (Seine-Saint-Denis)
 Jean-Pierre VERDIER (Tarn)
 Annick VERNUS (Jura)
 Pierre VERNUS (Isère)
 Jean-Baptiste VIALON (Côte-d'Or)
 Michèle VICTORY (Ardèche)
 Alain VIDALIES (Landes)
 Simone VIDAL (Val-d'Oise)
 Marinette VILLANOU (Haute-Garonne)
 Wilfried VINCENT (Seine-Saint-Denis)

Jean POPEREN (Rhône)
 André ROURE (Haute-Loire)
 André RUIZ (Hérault)
 Claude SAUNIER (sénateur des Côtes-d'Armor)

• "jeunes"

Jean-Michel BEREGOVOY (Seine-Maritime)
 Thomas BESSOT (Hauts-de-Seine)
 Eric BLANCHETETE (Allier)
 Sylvie CUMIN (Rhône)
 Floriane DE DADELSEN (Paris)
 Carole DUBEAU (Aude)
 Laury DUCOMBS (Paris)
 Cédric DUPONT (Pas-de-Calais)
 Valérie FERRANDINO (Côte-d'Or)
 Sébastien GIARD (Seine-Maritime)
 Frédéric HERVO (Eure-et-Loire)
 Christelle JAVÉLOT (Val-d'Oise)
 Philippe KALTENBACH (Hauts-de-Seine)
 Frédéric LEVEILLE (Orne)
 Jean-Emmanuel LE GOFF (Finistère)
 Hervé MAUROU (Tarn-et-Garonne)
 David MELONI (Meurthe-et-Moselle)
 Xavier NIQUET (Côte-d'Or)
 Emmanuelle PEGON (Haute-Loire)
 Jean-Michel RAUCH (Haut-Rhin)
 Guillaume TABOURIN (Paris)

• "institutionnels"

Annick AGUIRRE (Gironde)
 Jean-Louis ARAIGNON (Val-d'Oise)
 Philippe BASSINET (Hauts-de-Seine)
 Yves BERTRAND (Seine-Maritime)
 Françoise BOILLETOT (Doubs)
 Martine DAVID (député du Rhône)
 Philippe D'AYREX (Val-d'Oise)
 Raymond DOUYERE (Sarthe)
 Robert GILY (Bas-Rhin)
 Maurice JANETTI (Var)
 Georges MARTEL (Val-d'Oise)
 Robert MOREAU (Finistère)
 Marie-Thérèse MUTIN (Côte-d'Or)
 Michel NEUMULLER (Haute-Loire)

• "secteur entreprises"

Jacques CHAMBRON (Loire)
 Damien CRESPO (Gironde)
 Roland DIDIER (Côte-d'Or)
 Raymond DOUAY (Pyrénées-Atlantiques)
 Gérard DUE (Pas-de-Calais)
 Henri FERGEAU (Gironde)
 Marcel LEVEQUE (Essonne)
 Jean-Philippe MILLERET (Hauts-de-Seine)
 Bernard MOUTAT (Cher)
 Frédéric ORELLE (Loiret)
 Robert SIGNORINI (Val-de-Marne)

U NITE DANS LA CLARTE

M O T I O N C

U NITE

DANS LA CLARTE

POUR UN PARTI SOCIALISTE OUVERT AU DIALOGUE, UNI DANS LA CLARTE ET RASSEMBLE POUR L'ACTION

Les socialistes doivent retrouver rapidement la confiance des Français. Tandis que la crise -dont plus personne ne conteste le caractère international- s'aggrave, la droite a engagé une politique de libéralisme économique et de régression sociale dont les effets néfastes se font désormais sentir.

Dans ces circonstances, le Parti socialiste doit répondre clairement aux questions que chacun se pose. Il doit décider en toute démocratie de ses orientations et engager des actions. Il sera d'autant mieux compris et d'autant plus efficace qu'il aura arrêté ses choix au terme d'un dialogue et d'un débat authentiques.

Les Etats généraux de Lyon convoqués dans des délais extrêmement rapprochés avaient commencé à donner la parole aux militants et aux sympathisants. Ceux-ci s'étaient exprimés sur le bilan de la gauche. Ils avaient fait des propositions nombreuses -parfois contradictoires- concernant le projet des socialistes. Ils avaient réfléchi sur le type de parti qu'ils souhaitaient, sur la stratégie et sur les alliances.

Ils s'étaient exprimés sur le rôle international de la France, sur la construction de l'Europe, sur les relations de notre pays avec le reste du monde.

Il convient donc de tenir le plus grand compte de ce qui s'est dit.

A partir d'une écoute attentive, le congrès doit maintenant nous fournir l'occasion de procéder à une analyse et de faire des choix politiques.

Il doit nous conduire à élire de nouveaux responsables à partir de ces choix.

Les Etats généraux ont abouti à une photographie de l'opinion et des aspirations multiples des militants. Mais ils ne peuvent en aucun cas remplacer le nécessaire débat d'orientation ni les

choix qui sont de la responsabilité des militants délibérant et votant au congrès. Des idées très diverses ont été avancées sur le partage du travail, sur la démocratie dans l'entreprise, sur la réduction des inégalités, sur la réforme de la fiscalité, sur la protection sociale, etc. A partir de là, il faut confronter nos idées et exercer des **choix réels**. Ceux-là ne peuvent s'effectuer si on leur substitue un unanimité de façade.

On nous objectera que la motion Refonder comporte des options ouvertes : sur le partage du travail, le commerce international, les institutions, le mode de scrutin. Ce ne sont pas des sujets mineurs. Ce sont des sujets centraux, qui engagent l'avenir du pays et du parti. Or, le choix des militants n'aura aucune incidence sur la désignation des membres du futur conseil national, puisque **les postes sont déjà tous répartis entre les courants**.

Cette pratique revient à remplacer le débat et l'élection des responsables à partir d'options claires par un sondage d'opinion à l'intérieur du parti. Autant dire que le débat d'idées est ravalé au rang d'accessoire. Nous considérons que cela est très grave.

Après la période de bouleversement que nous venons de vivre, le congrès ne saurait en effet se réduire à un simple accord d'appareil visant, autour d'une motion unique, à répartir les postes entre les courants -hier vilipendés, aujourd'hui restaurés et tout puissants- comme cela s'est produit au comité directeur du 7 juillet, trois jours à peine après la tenue des Etats généraux.

Dans ce cas, il y aurait vraiment **confiscation de la parole des militants** au bénéfice d'une application mécanique des résultats du congrès de Rennes. **Un congrès ainsi verrouillé serait contraire à l'idée que nous nous faisons d'un**

parti pluraliste et démocratique, tolérant et fraternel.

Il ne permettrait pas le renouvellement tant attendu des militants, des sympathisants et de l'opinion de gauche.

C'est pourquoi nous avons décidé de déposer une **motion** alternative. Nous souhaitons que le débat soit poursuivi jusqu'à son terme, au fond et dans la clarté. Pour nous l'unité -que nous voulons- résultera d'un dialogue franc et sincère et couronnera une recherche collective.

Bien sûr, le débat devra aussi porter sur le fonctionnement du Parti, sur la démocratie dans le Parti.

L'alignement soudain de tous sur quelques idées décrétées comme étant désormais partagées par tous nous semble irréal. Nous redoutons des conversions aussi rapides et nous nous inquiétons fortement pour l'avenir après un pareil tour de passe-passe.

Le congrès ne peut se clore dès le mois de juillet, comme cela nous est proposé par un accord préalable entre les courants. A quoi bon tenir alors un congrès qui serait terminé avant d'avoir commencé ? **L'unité dans la clarté** nous apparaît comme la condition des victoires de demain.

● **Affirmer notre identité, passer à la contre-attaque, faire des propositions**

Nous devons d'abord réagir avec vigueur à la politique de régression sociale et d'atteinte aux libertés que pratique le gouvernement Balladur. Les mesures dites de redressement économique sont en fait des mesures de restriction sociale : elles frappent la jeunesse, les salariés, les retraités, les hommes et les femmes qui connaissent les plus grandes difficultés. Cette politique est en train d'accroître considérablement les inégalités sociales.

En outre, la réforme du Code de la nationalité créera une génération d'hommes et de femmes en proie au déracinement et à la marginalisation. Elle porte une atteinte grave au droit du sol qui appartient à la tradition française et républicaine.

Sur ces points-là, les Etats généraux se sont exprimés.

De même, ils ont révélé la volonté des socialistes de conserver à leur Parti sa dénomination, signe de son identité. Mais était-il nécessaire de lancer l'idée d'un changement de nom au plus fort de l'épreuve, c'est-à-dire pendant les élections de mars dernier ? **Nous devons être fiers du parti de Jean Jaurès, de Léon Blum et de François Mitterrand.**

Les militants socialistes ont largement récusé le libéralisme économique. Nous devons maintenant affirmer notre croyance dans **le rôle régulateur de l'Etat** face à la réalité nationale et internationale qui s'appelle le marché. Nous devons nous prononcer clairement pour le partage des responsabilités et des profits dans l'entreprise en demandant que celui-ci soit organisé par la loi, c'est-à-dire qu'il ne dépende pas du seul bon vouloir du partenaire aujourd'hui le plus fort, détenteur du capital, le patronat.

C'est bien le pouvoir économique tel qu'il se pratique aujourd'hui qu'il faut mettre en cause, le pouvoir économique dans l'entreprise et dans la société. Le monde du travail doit précisément avoir des droits dans l'appareil de production, privé comme public. Il est temps de créer une véritable **citoyenneté dans l'entreprise**, comme les lois Auroux avaient commencé à en montrer la voie.

L'existence d'un secteur public fort et concurrentiel est aussi une garantie pour les salariés et doit continuer d'être une référence. Il ne saurait être question de baisser la garde sur ce

front-là, alors que la droite engage un vaste programme de privatisations, qui accroîtra la main-mise des intérêts privés sur l'économie française.

Ainsi, **l'économie mixte**, sans méconnaître les réalités du marché, refuse-t-elle le système capitaliste comme pouvoir sans partage. Mais elle ne se limite pas à la sphère de la production. Elle concerne aussi la sphère de la consommation où l'intervention de la puissance publique rend accessible à un très grand nombre de personnes les modes de tarification de la poste, des télécom, de la SNCF, des dépenses de santé, etc. Il est bien évident que le jeu des seules lois du marché et de la rentabilité capitaliste excluerait beaucoup de gens de telles parts de consommation.

Nous estimons donc que **le rôle du service public** est irremplaçable. Il doit être un moyen incontournable pour réduire les inégalités entre citoyens et entre régions en même temps qu'un lieu privilégié pour le dialogue social.

Nous croyons enfin au **caractère nécessairement laïc de l'Etat et de la société. La laïcité de l'Etat doit être réaffirmée tout comme celle de l'école.** La dérive vers le séparatisme scolaire est grosse d'une aggravation des inégalités. C'est pourquoi nous combattons l'abrogation de la loi Falloux, c'est-à-dire, en fait, son aggravation.

Nous plaçons **la défense des droits de l'homme et du citoyen** au premier rang de nos préoccupations, ce qui signifie que la lutte contre toutes les formes d'exclusion, le chômage, le racisme, la maladie, le sida, la drogue, l'insécurité, doit être quotidienne et requiert une prise de conscience et des moyens exceptionnels.

● **La priorité des priorités : l'emploi**

Parmi les formes d'exclusion, la plus aiguë est aujourd'hui constituée par le chômage. Elle crée toute une série d'exclusions et en exacerbe d'autres (maladie, précarité du logement, insécurité, xénophobie, racisme).

Toutes les couches sociales sont concernées par le chômage. Il y a nécessité urgente de trouver un remède, ce que la logique capitaliste interdit précisément. Le chômage représente un coût énorme pour la société, sans compter la somme de souffrances qu'il entraîne. Il existe désormais un risque d'explosion sociale.

Non ! Il n'y a pas de solution dans le cadre de l'économie libérale qui considère le travail comme une simple variable du profit, à laquelle on a plus ou moins recours selon l'évolution conjuguée des techniques et du marché.

Le socialisme a seul vraiment vocation à rechercher des solutions au chômage, parce qu'il doit d'abord être un humanisme. Mais il doit, ce faisant, contribuer à une véritable conversion des mentalités. Jusqu'alors, l'homme social était essentiellement appréhendé par son travail. Il n'existait vraiment que par son travail. Il était au service du travail (et non le contraire).

L'homme social ne doit-il pas devenir, tout à la fois, celui qui effectue un travail mais qui exerce aussi d'autres activités, dans sa famille, dans son quartier, dans sa ville, dans son association, dans ses loisirs ? En outre, ne doit-on pas considérer le travail lui-même non plus comme individuel, mais comme celui d'un groupe prenant en compte les intérêts de tous ? Ce qui est finalement la meilleure façon de répondre aux intérêts de chacun, car l'individualisme nous laisse désarmés face à la violence des pressions qui s'exercent par temps de crise.

Parmi les solutions avancées à l'heure actuelle, il y a justement celle du partage du travail, qu'il ne faut pas confondre avec la réduction de la durée du travail sans incidence sur les salaires.

La réduction de la durée du travail sans incidence sur les salaires est une conquête sociale rendue possible par les progrès du machinisme et le résultat des luttes ouvrières.

Mais les limites de la demande solvable, et donc le risque de surproduction, ont fait apparaître, en temps de crise, une notion nouvelle -et ambiguë-, celle du partage du travail comme remède au chômage. Or, à l'occasion du **partage du travail**, il faut évoquer aussitôt **le partage des revenus**.

On ne peut en effet travailler moins que si on partage les revenus. Mais de quels revenus s'agit-il ? Des seuls revenus salariaux ? Alors, quelle régression sociale ! Dans l'esprit d'un socialiste, il ne peut s'agir que de l'ensemble des revenus du capital et du travail. Alors c'est toute la question de la **redistribution des revenus** au plan de l'entreprise, et au plan de la nation par la fiscalité et par la Sécurité sociale qu'il faut poser. Seule la gauche peut le faire, c'est évident.

Mais à l'heure où le champ d'activités de nos concitoyens s'ouvre sur de nouveaux horizons, il serait dangereux d'opposer des activités décréées marchandes et d'autres qui seraient dites de proximité. C'est ainsi qu'on instituerait une société à deux vitesses, qu'on destinerait les uns aux activités créatrices de richesses et les autres aux activités d'accompagnement, comme si les deux types d'activités ne devaient pas être complémentaires, voire parfois partagés par les mêmes acteurs.

De même, ce serait un leurre de penser qu'on réduira dans les entreprises le progrès technique, qui atténue au demeurant la peine des hommes et réduit le nombre des travaux répétitifs. Les gains de productivité doivent permettre de réduire la durée du travail, autant que faire se peut. La loi doit tracer les perspectives de réduction, laissant les négociations se développer par branche et par entreprise, mais dans un cadre législatif.

Le secteur privé doit, comme le secteur public le fait déjà, s'engager résolument vers la flexibilité des horaires, éventuellement dans un cadre annuel, vers le recours au temps partiel. Il doit accepter aussi la formule des congés sabbatiques.

Le salarié, citoyen dans son entreprise, doit pouvoir conquérir son unité de vie. Le progrès technologique, au lieu de le priver de son emploi ou d'amputer son salaire, doit lui permettre de dégager du temps libre pour d'autres activités de son choix. Il existe une garde pour les enfants après l'école, des études après la classe, des possibilités de pratiquer le sport, etc. Pourquoi ne prendrait-il pas part à ces animations et n'en deviendrait-il pas un partenaire actif ?

Dans la vie urbaine, dans le domaine périscolaire, en matière de santé, de protection du patrimoine et de la nature, de prévention des risques inhérents à nos sociétés, d'action sociale, il existe de multiples possibilités d'engagement et d'action.

Il y a aujourd'hui, **chez les jeunes** notamment, **un extraordinaire désir, à base de générosité, d'être utiles à la société** prise dans son ensemble plutôt que d'être exclusivement utilisés à améliorer la production d'une entreprise.

De telles considérations, on s'en doute, ne sont que bleuettes pour le système capitaliste et pour ses grands prêtres.

Ces idées, on le sait, n'ont de chance d'aboutir que si le pouvoir économique tel qu'il existe est battu en brèche par un combat quotidien qu'il faut mener aujourd'hui dans l'opposition et demain par les réformes qu'il faudra reprendre ou réaliser.

Dans l'immédiat, nous devons nous opposer fermement aux mesures prises depuis cinq mois par le gouvernement et qui diminuent le pouvoir d'achat de millions de salariés. Est-ce en réduisant ainsi les possibilités de consommation des Français qu'on favorisera la reprise ?

Nous devons également être vigilants pour que des mesures palliatives, comme les contrats emploi-solidarité (CES), soient maintenues à la hauteur où l'exige la situation. Une question se pose à l'heure actuelle : que vont devenir les jeunes ou les chômeurs de longue durée dont les contrats expirent ? Enfin, pour-

"Vendredi"

1 an : **270 F**

DOM-TOM / CE : **400 F**

Autres pays : **600 F**

"Vendredi"

+ "Vendredi-Idees"

1 an : **350 F**

DOM-TOM / CE : **500 F**

Autres pays : **700 F**

"Vendredi-Idees"

1 an : **120 F**

DOM-TOM / CE : **200 F**

Autres pays : **300 F**

*Ma presse, j'y tiens,
je la soutiens !*

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

A renvoyer à "Vendredi", service lecteurs,
10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07.

Chèque à l'ordre de "Vendredi".

Merci de penser à joindre votre bande-adresse.

quoi l'Etat ne prendrait-il pas une plus grande part à cet effort de solidarité en acceptant d'accueillir et de former des "CES" dans ses propres services ?

En outre, le gouvernement va-t-il continuer d'accorder de substantiels avantages aux entreprises sans exiger aucune contrepartie ni d'embauche ni de dialogue social ? N'est-il pas temps que les salariés obtiennent un droit de regard et d'alerte sur les aides ainsi distribuées, qui iront souvent grossir les profits sans aucune incidence sur l'emploi ? Si les charges sociales sont parfois plus élevées en France que dans d'autres pays de la Communauté, ne serait-il pas alors préférable d'engager une réforme de fond ? Ne faudrait-il pas **transférer progressivement les charges sociales des salaires sur la valeur ajoutée** ? Les salariés, comme l'activité économique, ne s'en porteraient-ils pas mieux ?

Enfin, ne faut-il pas **renforcer les moyens du service public de l'emploi** pour assurer toute l'aide nécessaire aux demandeurs d'emploi ? Ne faut-il pas aussi simplifier les procédures d'aides, les rendre plus accessibles, plus compréhensibles, plus rapides ?

Pour réduire le chômage, une formidable mobilisation de tous les acteurs publics, économiques et sociaux est nécessaire. Elle suppose encore une fois une évolution des mentalités et des réformes de structures. Les socialistes ont là une grande bataille à livrer.

Il faut que le Parti constitue immédiatement **un groupe de travail** qui s'entourera de toutes les compétences nécessaires. La défense de l'emploi passe par une analyse minutieuse des mécanismes économiques, nationaux et internationaux. Toutes les pistes économiques, sociales et politiques doivent être explorées. Il faudra ensuite sans tarder faire des propositions concrètes et saisir l'opinion.

● Les chantiers du futur

La même détermination sera nécessaire pour réouvrir et développer à l'avenir un certain nombre de chantiers.

1) La protection sociale

Les socialistes se battent pour préserver les acquis sociaux, déjà mis à mal, et prépareront de nouvelles avancées.

Il faut défendre et promouvoir l'idée des plans sociaux obligatoires avant tout licenciement économique, défendre la retraite à 60 ans, que Pierre Bérégovoy voulait garantir à partir des ressources issues des grandes entreprises publiques, assurer la maîtrise des dépenses de santé en demandant aux professions de santé de faire l'effort qu'il convient, développer le secteur public hospitalier, rétablir la Contribution sociale généralisée dans sa version originelle en la calculant sur l'ensemble des revenus, instaurer progressivement l'allocation dépendance pour les personnes âgées sous plafond de ressources.

2) La réforme fiscale

Elle devra établir un équilibre plus juste entre les prélèvements sur les salaires et ceux sur les revenus du capital. Il faudra entreprendre la réforme de la fiscalité locale et de la taxe d'habitation préparée en son temps par le groupe parlementaire socialiste dans un souci de justice sociale.

3) L'Education nationale et la formation

Là aussi, il convient d'abord de défendre les acquis des gouvernements socialistes aujourd'hui menacés. Il faut se donner les moyens de lutter contre l'échec scolaire en diversifiant les filières d'enseignement tout en les simplifiant, combattre les rigidités qui subsistent et faire en sorte que chacun quitte l'école avec une vraie formation. Le nombre des places devrait être considérablement accru dans l'enseignement technique (BEP, bac professionnel, BTS), à l'entrée duquel existe aujourd'hui une sélection sévère sur dossier scolaire.

Il faut aussi développer la formation en alternance, susciter l'intérêt des entreprises pour celle-ci, exercer l'indispensable contrôle sur les organismes de formation.

Le recours des entreprises à des machines de plus en plus performantes requiert désormais une formation de haut niveau.

4) Les institutions

La majorité actuelle refuse de mettre en œuvre plusieurs propositions du comité consultatif réuni par le président de la République il y a un an, et qui donneraient davantage de pouvoirs au Parlement. De même, elle se refuse à accorder aux justiciables le droit de saisine du Conseil constitutionnel. La droite s'oppose également, depuis 1984, à l'organisation de référendums sur des sujets mettant en jeu les libertés. La gauche devra reprendre l'ensemble de ces propositions afin de parvenir à un meilleur équilibre de nos institutions.

A propos du mode de scrutin, nous proposons l'introduction pour les élections générales d'une dose de proportionnelle suffisante pour permettre aux formations politiques d'obtenir une représentation parlementaire équitable.

5) La justice

L'indépendance de la justice est un élément fondamental pour les libertés. Celle-ci se doit de respecter en toute circonstance la présomption d'innocence, le secret de l'instruction. Elle doit éviter la politisation de certains de ses membres et l'hypermédiatisation, dangereuses pour les libertés.

6) L'aménagement du territoire

Le gouvernement mène grand tapage sur ce sujet. Mais l'aménagement du territoire ne doit pas être laissé au seul jeu des forces économiques.

Il doit relever d'une volonté politique de l'Etat. La lutte contre la désertification des campagnes et le maintien de l'activité en milieu rural d'une part, la politique de la ville d'autre part, initiée par les gouvernements socialistes, sont les deux volets de l'aménagement du territoire.

La lutte contre la désertification des campagnes suppose **une politique agricole dynamique** qui répartisse mieux les aides indispensables entre les grandes exploitations et les autres, entre les régions les plus fertiles et le reste du territoire national. **L'aide à la personne et à l'exploitation doit se substituer en partie à l'aide au seul produit, source d'inégalités et parfois de surproduction.**

La politique de la ville exige des moyens financiers, mais également une **décentralisation de l'administration,**

une étroite coopération avec les collectivités locales et les associations, des actions d'insertion efficaces, un souci constant de la sécurité.

La politique d'aménagement du territoire devra être menée de façon particulièrement active dans les départements et territoires d'outre-mer. Les élus et les populations, grâce à la décentralisation, ont acquis une plus grande maîtrise dans la gestion de leurs affaires. Cet effort devra être poursuivi avec, pour objectifs, un meilleur développement économique et social et toujours plus de démocratie. De même, les intérêts de l'outre-mer devront être pleinement pris en compte dans la construction européenne. Enfin, par leur dynamisme et grâce à une solidarité agissante de la métropole, les DOM-TOM contribueront fortement au rayonnement de la République dans les Caraïbes, dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique.

7) La mise en valeur du territoire

Elle doit être conduite enfin de pair avec la volonté de protéger la nature et les richesses naturelles qui sont le patrimoine de l'humanité tout entière. **La protection de l'environnement** sera de plus en plus, elle aussi, créatrice d'emplois. Ecrire cela c'est échapper déjà à la logique capitaliste qui place le profit au centre de toutes ses préoccupations.

● **Faire avancer l'Europe des peuples**

La construction de l'Europe doit prendre pleinement en compte les intérêts des peuples. C'est pourquoi nous devons soutenir l'effort opiniâtre du président de la République pour lui donner la dimension sociale sans laquelle elle ne se fera pas. Les socialistes devront prendre des initiatives nombreuses pour faire avancer **l'Europe sociale** en s'adressant aux autres partis socialistes et sociaux-démocrates, aux syndicats, à toutes les forces du monde du travail.

Les socialistes doivent précisément s'opposer à la logique libérale qui conduit à la délocalisation des entreprises européennes vers des pays où les salariés sont dépourvus de protection sociale et reçoivent des salaires très bas. Ils doivent également défendre l'idée de **la préférence communautaire**, qui n'a rien à voir avec l'idée d'une Europe protectionniste, égoïste, repliée sur elle, qui se barricaderait derrière ses tarifs douaniers et ses contingentements. Il s'agit au contraire de **rechercher des conditions d'échanges équilibrés** avec les autres pays du monde, de refuser de voir le GATT fonctionner comme un rouleau compresseur, de s'opposer aux dérégulations monétaires ou tarifaires, de refuser le dumping économique ou social au seul bénéfice des multinationales.

Il faut aujourd'hui, en Europe, accélérer le pas et **mener de pair la construction politique, économique, sociale et l'organisation de la défense**, car ces quatre domaines sont intimement liés dans l'esprit des socialistes. Le drame qui se déroule aux portes de la Communauté, dans l'ex-Yougoslavie, et la tragédie bosniaque nous font sentir l'urgente nécessité de renforcer la Communauté européenne.

Pour conduire ces actions, l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, transformée, depuis 1992, en **Parti socialiste européen**, doit elle aussi changer de vitesse : c'est là que doit se forger, par delà les différences, une solidarité réelle entre les socialistes d'Europe. La plupart de nos difficultés ne peuvent désormais trouver de solutions qu'à l'échelle de l'Europe.

C'est pourquoi nous demandons que les prochaines élections européennes soient précédées, au début de 1994 par la tenue d'états généraux de la gauche européenne.

Les socialistes sont également les premiers auxquels incombe le devoir de **modifier les rapports entre le Nord et le Sud**. Ils doivent se battre pour que les pays les plus riches apportent à l'avenir, dans le cadre des organisations internationales, **une réelle contribution au développement du tiers-monde**.

Ils doivent agir pour le désarmement progressif et simultané, pour une réduction continue des armements nucléaires. Ils se félicitent de **la suspension des essais nucléaires** à charge pour tous les pays détenteurs de l'arme atomique de poursuivre dans cette voie.

Les socialistes, fidèles aux valeurs de la France, demandent enfin que leur pays prenne partout la tête du mouvement pour le **triomphe des principes de droit**.

● **Quel type de parti ?**

La réussite de cette politique intérieure et extérieure suppose un sursaut démocratique dans le pays qui joue un rôle central en Europe, c'est-à-dire la France. Pour contribuer pleinement aux victoires de demain, il nous faut reconstruire un parti socialiste vigoureux. Celui-ci devra se bâtir dans la fidélité à une tradition et à un combat séculaires. Il doit donc impérativement porter **le nom de Parti socialiste**, hérité de Jean Jaurès. Il doit être un **parti de la transformation sociale**.

Au plan national, le Parti socialiste devra prendre des initiatives pour **aller à la rencontre de nos concitoyens** : présence sur le terrain social, présence dans les entreprises, dans les quartiers, organisation de rencontres et de colloques, préparation des **assises de la transformation sociale** pour nous retrouver avec les autres forces de gauche et de progrès le plus tôt possible.

Les sympathisants devront à l'avenir être associés à nos réunions, à notre réflexion, à nos campagnes. Ils ont vocation un jour à adhérer.

Nous devons aussi être plus présents que jamais dans le mouvement syndical et dans la vie associative.

Il faut que le Parti organise au moins une fois par an une rencontre nationale sur un grand sujet d'actualité. Il faut aussi envisager de procéder à **des référendums d'initiative militante** selon des modalités à déterminer.

Le choix des dirigeants doit continuer de se faire à partir d'idées, de propositions et de programmes. Le comité directeur, transformé en conseil national, sera désormais étendu aux premiers secrétaires fédéraux. Ceux-ci seront élus à bulletins secrets par les délégués des sections après la tenue du congrès national. Ainsi, sera constitué un tiers du conseil national. Les deux autres tiers seront composés de membres élus à la proportionnelle sur la base des voix recueillies par les motions nationales. Cette réforme correspond à ce qui avait été décidé au congrès de Bordeaux. La constitution d'un conseil consultatif devrait permettre d'associer les militants engagés dans le mouvement social aux travaux du conseil national qui, lui, doit demeurer un organisme de délibération politique en tant que parlement du Parti.

L'accès des militantes aux organes de direction du Parti doit être effectif et accru, comme leur participa-

tion aux responsabilités électives. En veillant à ce que les femmes jouent pleinement leur rôle dans notre Parti et dans la vie publique, nous apporterons une contribution décisive à la bataille que nous menons ensemble contre les discriminations de toute sorte dont elles sont encore victimes, étant entendu que ces discriminations sont un frein redoutable à l'évolution de la société tout entière.

Il convient enfin que le Parti adopte **des dispositions limitant le cumul des mandats à un mandat national et à un mandat local.**

L'action des socialistes doit se situer dans une stratégie de rassemblement des forces de gauche : socialistes, radicaux de gauche, communistes, refondateurs, écologistes. Nous devons aussi nous adresser à tous les citoyens aujourd'hui repliés sur eux et faire clairement savoir que les recherches d'alliance avec les partis centristes nous causeraient un tort considérable et conduiraient à une impasse. Ce sont des options politiques claires et une stratégie cohérente qui nous permettront d'avancer et nourriront un vrai dialogue démocratique.

● **Un paysage politique nouveau**

Depuis 1981, la situation internationale a considérablement changé. La société française s'est également transformée en profondeur.

Dans notre effort de renouveau, nous devons apprécier objectivement l'action des gouvernements et du Parti socialiste tout au long des années écoulées.

Nous devons faire le bilan de nos succès et de nos échecs, en étant justes et rigoureux envers nous-mêmes, et en tirant la leçon pour l'avenir.

D'abord, si nous voulons porter un jugement objectif sur la politique menée ces dernières années, il convient de la replacer dans le contexte international, c'est-à-dire dans un monde où le libéralisme économique exerce une emprise de plus en plus forte et où la crise s'est installée, certes avec des hauts et des bas, mais de façon durable depuis 1973.

Les Etats-Unis, désormais seule puissance dominante, malgré un déclin relatif, connaissent des difficultés profondes - quarante millions d'exclus ou de pauvres - qui entraînent des conséquences néfastes sur l'économie des autres pays.

Durement secoués par la crise, ils veulent à tout prix disposer d'une influence économique et politique sans partage sur le reste du monde. A l'occasion des négociations du GATT, ils manifestent ainsi leur volonté d'organiser le monde autour d'eux et à leur profit.

La Communauté européenne est à l'heure actuelle la seule force capable un jour de contrebalancer l'emprise américaine, car, après quarante-cinq ans d'équilibre par la terreur entre les deux plus grandes puissances, le monde est désormais en proie à un déséquilibre impressionnant au bénéfice des seuls Etats-Unis. Mais la Communauté européenne se construit lentement et les Américains jouent de ses divisions et de ses rivalités internes. Un long chemin a déjà été accompli sur la voie d'une plus grande cohésion. Cependant, les menaces s'amoncellent à sa porte.

Si la fin du communisme a fait passer sur l'Europe centrale et orientale un grand souffle de liberté, les rivalités ethniques ont très vite ouvert la voie dans les Balkans à des conflits meurtriers. Ailleurs, le feu couve avec la montée des nationalismes et des intégrismes.

Quant au tiers monde, laissé pour compte ou étrillé par le capitalisme - voir à quel prix lui sont payées ses matières premières - sa situation est de plus en plus tragique, puisqu'il est réduit à la famine ou à l'immigration.

● **Un bilan contrasté**

En France, les socialistes ont à nouveau accédé aux responsabilités en 1988. Ils n'ont pas su ou pu réduire cette crise qui a repris de plus belle, comme dans le reste de l'Europe, à partir de 1991.

La société française a connu aussi des blocages très forts avec une exaspération de l'individualisme et des particularismes. Ainsi, tandis que la France des notables se renforçait, le mouvement syndical s'affaiblissait-il considérablement.

Et cependant, les socialistes ont assuré l'avenir économique du pays en développant sa capacité exportatrice, en redressant la balance des paiements, en faisant du franc une monnaie forte.

Des réformes importantes ont été réalisées depuis 1981, essentiellement dans les années 1981-82, mais aussi les années suivantes. Les réformes sociales ont atténué pour les plus faibles les effets de la crise et ont mis en œuvre diverses formes de solidarité. Le champ des libertés et des droits de l'homme a été étendu dans tous les domaines. Il s'est produit une véritable explosion culturelle. Les socialistes ont enfin joué, sous l'impulsion de François Mitterrand, un rôle pionnier dans la construction de l'Europe.

Les réformes et la vigueur de la politique étrangère de la France avaient conduit à la réélection du président de la République en 1988. Les Français avaient ainsi validé l'action des socialistes par contraste avec deux années de cohabitation où les acquis sociaux avaient été entamés et le rôle régulateur de l'Etat mis en cause.

Mais, depuis 1988, une coupure certaine s'est manifestée entre les socialistes et le monde du travail. Les socialistes n'ont pas fait preuve de suffisamment d'attention aux difficultés et aux revendications des gens modestes. Même si des mesures sociales, comme l'instauration du RMI sous le gouvernement de Michel Rocard, ou le plafonnement de l'augmentation des loyers dans les grandes villes, obtenu grâce à l'action du groupe parlementaire, ont quelque peu atténué la dureté de la crise. Michel Rocard a lui-même regretté de ne pas avoir fait davantage de réformes à ce moment-là en matière fiscale ou sociale. Effectivement, une certaine reprise de la croissance de 1988 à 1991 le permettait.

Sur le plan politique, l'incapacité des gouvernements comme du Parti socialiste à réformer le mode de scrutin, en corrigeant le découpage Pasqua de 1987 et en introduisant une dose suffisante de proportionnelle, a abouti à ce que la droite, avec 40% des voix, dispose, au soir du 28 mars, de 80% des sièges à l'Assemblée nationale. L'absence de réforme électorale a empêché la conclusion d'un accord avec les écologistes, qui aurait été utile dans les circonstances actuelles.

De 1988 à 1991, certaines tentatives de rapprochement avec les centristes, vouées à l'échec et vite avortées d'ailleurs, ont fait négliger les chances d'une réconciliation entre toute la gauche. Cette voie-là n'a pour ainsi dire jamais été explorée, alors qu'il existait à l'Assemblée nationale une majorité de gauche. On s'est contenté, avec les avatars que l'on sait, d'une vague discipline républicaine au moment des élections.

Les luttes fratricides du congrès de Rennes, fondées sur des rivalités d'équipes, mais non sur des confrontations d'idées,

nous ont également causé un tort considérable. La capacité de réflexion, de proposition et d'action du Parti socialiste, s'en est trouvée affaiblie.

Le manque de pugnacité avec lequel les socialistes ont répliqué aux attaques sur les affaires et à leur exploitation a donné l'impression que **les fautes de quelques-uns qui auraient dû au demeurant être sévèrement sanctionnées** étaient celles de tous.

Mais surtout, le déficit d'explication et de mise en perspective de notre politique a été considérable. Il en est résulté un redoutable désarmement idéologique qui a donné l'impression que les socialistes, assaillis par les difficultés économiques de portée internationale, s'en tenaient de plus en plus à la gestion et renonçaient de façon durable à transformer la société, ce qui est pourtant leur raison d'être.

Mais il y a surtout eu, au centre de nos difficultés, la montée du chômage, résultat de la crise et des restructurations industrielles accélérées par la révolution technologique.

Une réflexion sur le partage du travail a été engagée très tardivement et est apparue comme un argument électoral. Mais surtout, faisons attention à l'ambiguïté que recèle la formule : le partage du travail peut en effet servir d'abord les intérêts du patronat, la révolution technologique lui permettant de produire à meilleur coût en donnant moins de travail. S'il est un domaine où notre réflexion mérite d'être poussée, comme nous l'avons vu, c'est bien celui-là.

Enfin, l'effort en matière de logement social a été également insuffisant tant pendant la période de reprise économique de 1988 à 1991 que pendant la suivante où une certaine relance aurait pu être assurée par ce biais.

Faire le constat des erreurs, après avoir revendiqué les succès, montrera le chemin vers les objectifs de demain. Mais une analyse critique ne devra pas masquer les côtés positifs et durables du bilan.

La dureté de la politique du gouvernement Balladur à l'encontre des salariés aura bientôt pour résultat de réévaluer le bilan des socialistes. Cela ne nous empêchera pas de tenir compte de nos insuffisances. Mais nous devons surtout nous préparer pour demain à mieux résister aux pressions de la société, aux idées reçues, à certaines pratiques de gouvernement, officielles et académiques, bref aux tendances conservatrices de la société. Il faudra retrouver le chemin des réformes.

● Conclusion

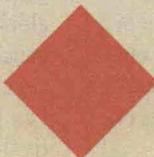
Voilà les idées que nous défendrons au prochain Congrès.

Nous sommes les héritiers d'un siècle et demi de combat et nous savons que le socialisme démocratique est la grande force de l'avenir. Il porte en lui une vision du monde qui doit commencer par une analyse lucide de la situation et du rapport des forces. Il a pour objectif de libérer l'homme de toutes les formes d'oppression, d'en faire un être libre, éclairé, solidaire des autres. Il croit aux patries et à la coopération internationale, à la communauté internationale que doivent constituer les peuples et les Etats. Il croit à la valeur des arbitrages qui doivent être rendus par une communauté internationale libre et impartiale. Il prône l'égalité entre les hommes et entre les peuples et la paix universelle par la négociation. Il recherche un ordre international nouveau fondé sur la justice et sur la paix.

Ces postulats ne sont pas nouvelles. Mais, à chaque époque des réponses techniques doivent être apportées à des aspirations séculaires et universelles. Les propositions contenues dans cette motion découlent de ces principes.

La présente motion veut enfin contribuer aux indispensables clarifications à l'intérieur du Parti.

Mais elle s'adresse aussi à l'opinion tout entière. Elle est un acte d'espérance.



SIGNATAIRES

Jacques AUXIETTE (Vendée)
Bernard BARDIN (Nièvre)
Georges BENEDETTI (Gard)
Roland BERNARD (Rhône)
Arsène BOULAY (Puy-de-Dôme)
Guy COUDERC (Hérault)
Christiane DEMONTES (Rhône)
Philippe DORTHE (Gironde)
Roland DUMAS (Dordogne)
Dominique FAILLARD (Bouches-du-Rhône)

Berthe FIEVET (Cher)
Claude FLEUTIAUX (Paris)
Bernard FONTAN (Haute-Garonne)
Danielle FREMAUX (Pas-de-Calais)
Claude GERMON (Essonne)
Richard GRADEL (Nord)
Guy JARNAC (La Réunion)
Corinne JAUREGUY (Ille-et-Vilaine)
Catherine LALUMIERE (Gironde)
François LONCLE (Eure)

Jacques MAHEAS (Seine-Saint-Denis)
Philippe MARCHAND (Charente-Maritime)
Louis MERMAZ (Isère)
Louis MEXANDEAU (Calvados)
Amédée RENAULT (Indre)
Roger RINCHET (Savoie)
Lucien ROSE (Ille-et-Vilaine)
Jacques SANTROT (Vienne)
Fernand TARDY (Alpes-de-Haute-Provence)

Jean-Louis AMIEL (Ariège)
Bernard AMSALEM (Eure)
Yves ARNAUD (Vaucluse)
Marthe ARNOUX (Ardèche)
Jean BADUEL (Lot)
Guy BASSI (Dordogne)
Marcel BEGEOT (Haute-Saône)
Henri BELIER (Drôme)
Jean-Paul BERGER (Cher)
Nicole BERNARD (Hauts-de-Seine)
Jean BERNARD (Meuse)
Hubert BICEPS (Guadeloupe)
Véronique BINOS (Gironde)
Jean-Pierre BLAT (Paris)
Armand BONNAMY (Isère)
Roseline BONNEAU-WALTZER (Paris)
Alain BOSC (Hérault)
Jean BOURDIER (Isère)
Jean BRUCHET (Gard)
Jean-Claude CARABEUFS (Calvados)
Gérard CARAT (Drôme)
Alain CAYROL (Aude)
Raymond CELLE (Haute-Loire)
Fortuné CHABROL (Lozère)
Jean CHAISSE (Vaucluse)
Francis CHAPELIERE (Orne)
Roland CLEMENT (Meurthe-et-Moselle)
Bernard COMONT (Haute-Savoie)
René CONDEMIN (Saône-et-Loire)
André COURTES (Bas-Rhin)
Jean-Jacques DANTON (Paris)
Jean DELPY (Corrèze)
Christian DELVAL (Jura)

Maurice DEMAUX (Aisne)
Bernard DENIS (Somme)
Bernard DEMEULES (Calvados)
Gilles DEVERS (Isère)
Michel DISEZ (Côtes-d'Armor)
Joseph DOMEQ (Pyrénées-Atlantiques)
Pierre DORAND (Ardennes)
Pierre DUBOUX (Nièvre)
Yves DUCROS (Essonne)
Laurence DUMONT (Paris)
Jean DUPUIS (Gers)
Jean-Marc DUPUIS (Rhône)
Jean-Pierre EGRAZ (Jura)
Gérald EUDELIN (Isère)
Robert EYMERY (Ardèche)
Alexis FELIX (Dordogne)
Giselle FELIX (Hautes-Pyrénées)
Richard FERRAND (Finistère)
René FORGUES (Pyrénées-Atlantiques)
Guy FRACHEBOUD (Saône-et-Loire)
Jean FRANCOIS (Moselle)
Jean-Claude FUZIER (Var)
Michel GAIDOT (Territoire de Belfort)
Jean-Pierre GAU (Aude)
René GAUMET (Creuse)
Pierre GAUTIER (Essonne)
Françoise GERMAIN (Bas-Rhin)
Raymonde GERMAIN (Dordogne)
Jean GUERMONT (Eure)
Charles GUIBBAUD (Isère)
Jacques HILAIRE (Somme)

Claude-François HUBAU (Nord)
Jean HUGON (Loire)
Serge HUOU (Côte-d'Or)
Frédéric INIZAN (Dordogne)
Albert JALINAUD (Creuse)
Denys JAUDON (Aveyron)
Marie-Thérèse JAUREGUY (Yvelines)
Bruno JULIEN (Gard)
Thierry LAMBORION (Aisne)
Philippe LAMIRAL (Eure-et-Loir)
Luc LAMOUTHE (Gironde)
Jacques LANGLOIS (Val-d'Oise)
Pierre LAURENT (Creuse)
Claude LEBLANC (Mayenne)
André LE CHEVALIER (Deux-Sèvres)
Philippe LECORNE (Alpes-Maritimes)
Louis LEGASTELOIS (Manche)
Jean LEROY (Isère)
Delan LESDEMA (Martinique)
Pierre LESOU (Haute-Vienne)
Félix LETYRANT (Côtes-du-Nord)
Maria LUBEIGT (Gironde)
Pierre LUCQUIN (Marne)
Michel MABILLON (Allier)
Régine MAURISSAT (Aube)
Yves MARTINEZ (Loiret)
Pierre MAUGER (Orne)
Georges MEZIERE (Eure)
Lucien MICHAUD (Dordogne)
Bernard MINOT (Oise)
Camille MIRABEL (Dordogne)
Marcel MOLLARD (Savoie)
Georges MORIN (Isère)

Jean-Louis NICOLAS (Ardennes)
Jean-Pierre PELLETIER (Orne)
Pierre PEPIN (Loir-et-Cher)
Patrice NICOLAS (Haute-Garonne)
Jean-Pierre PHILIPPE (Isère)
Alain POINCHEVAL (Pyrénées-Orientales)
Géraldine POIRIER (Val-de-Marne)
Jacky PONTAL (Ardèche)
Jean PRADEL (Loire)
René PRADEN (Gard)
Georges RIEUX (Aude)
Claude ROUSTAN (Alpes-de-Haute-Provence)
Charles SANTONI (Corse)
Jean SANDOZ (Doubs)
Georges SARLAT (Dordogne)
Christophe SCHIMMEL (Paris)
William SEEMULLER (Essonne)
Jean-Louis SEGURA (Essonne)
Albert SERNISSI (Paris)
Pierre SONNIER (Ain)
Robert SOULIE (Lot)
Léon STEPHAN (Loiret)
Béranger SUBIAS (Aude)
Georges SUTRA de GERMA (Hérault)
Jean TARROUX (Tarn)
Jean-Marie TASSEL (Loire-Atlantique)
Raymond TERRACHER (Rhône)
André UTEZA (Ariège)
André VALLINI (Isère)
Julien VARAGNAL (Var)
Jean-Claude YASSIDJIAN (Cantal)
Bernard ZAOUÏ (Seine-et-Marne)

PROPOSITIONS DE MOD

1. PROPOSITIONS

Les Etats généraux des socialistes ont été un moment fort et intense pour le Parti. Décidés et organisés au lendemain d'une défaite sans précédent, qui aurait pu imaginer un tel succès ? Par la richesse des débats et par l'enthousiasme des participants, adhérents ou sympathisants, ces Etats généraux constituent, véritablement, le premier acte de refondation du Parti socialiste et, au-delà, de la gauche. Il nous faut, maintenant, réussir, dans le même esprit, la nouvelle étape du congrès constituant d'octobre. Le comité directeur s'est réuni le 7 juillet afin d'ouvrir la discussion et de fixer les modalités d'organisation de ce congrès. Trois motions nationales d'orientation, intitulées respectivement, "Refonder" (motion A), "Face aux grands défis : une volonté à gauche" (motion B), "Unité dans la clarté" (motion C), ont été enregistrées et seront donc soumises au débat et au vote. Celles-ci parviendront chez les adhérents au plus tard le 1er septembre. Mais, d'ores et déjà, afin de respecter l'article 13.1 des statuts qui stipule "qu'aucune proposition de modification statutaire ne peut être soumise à la délibération du congrès sans avoir été adressée aux sections et aux fédérations trois mois au moins avant la réunion du congrès", nous publions, dans ce numéro spécial de "Vendredi", les propositions de modifications des statuts. Certaines sont présentées par le bureau exécutif unanime, d'autres sont proposées par les différentes motions et sont également jointes à celles-ci. Enfin, nous publions le calendrier du congrès qui a été retenu par le comité directeur.

DANIEL VAILLANT
membre de la direction nationale,
chargé des fédérations

TEXTE ACTUEL

• Article 1.2

"Le Parti socialiste est membre de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne. Il adhère à l'Internationale socialiste."

• Article 7.4

"L'effectif du conseil national est fixé par le congrès national. Il est au minimum de 261 membres. Il est déterminé de telle sorte que puissent être commodément respectées les dispositions des articles 1.5.2, 7.5 et 7.6."

• Article 7.5

"Les délégués au congrès national, groupés en fonction des motions qu'ils ont signées, adoptent la liste de leurs candidats au conseil national, au moins à concurrence du nombre de sièges qui revient à leur motion, majoré d'un tiers.

Les listes d'élus désignés dans les conditions de l'alinéa précédent ne peuvent pas comprendre plus de deux tiers d'adhérents du même sexe.

Il est retiré des sièges à la motion qui a dépassé cette proportion, autant que nécessaire pour en assurer le respect."

• Article 7.6

"Les premiers secrétaires fédéraux sont membres du conseil national. Ils sont compris dans le nombre de sièges auquel a droit la motion qu'ils ont signée.

Les autres sièges attribués à cette motion le sont dans l'ordre de la liste établie conformément aux dispositions de l'article 7.5.

Le conseil national est définitivement constitué après l'élection des premiers secrétaires fédéraux.

Les membres non élus de la liste ont vocation à remplacer les membres du conseil national élus au titre de leur motion et dont le siège devient définitivement vacant.

Si un premier secrétaire fédéral est issu d'une motion non représentée au conseil national, il demeure membre de ce dernier à titre surnuméraire.

En cas de remplacement, en cours de mandat, d'un premier secrétaire par un militant ayant signé une autre motion lors du congrès précédent, les ajustements sont opérés dans le respect des dispositions des premier et troisième alinéas."

• Article 7.16

"Le secrétariat national est élu par le conseil national, parmi les membres du bureau national, sur proposition du Premier secrétaire. Il comprend treize membres.

Le secrétariat à l'organisation est une fonction collégiale."

Néant

Néant

Néant

Néant

MODIFICATIONS STATUTAIRES

PRESENTEES PAR LE BUREAU EXECUTIF

TEXTE MODIFIE

"Le Parti socialiste appartient au Parti des socialistes européens. Il adhère à l'Internationale socialiste."

LE CONSEIL NATIONAL

"Le conseil national est composé :

- de 204 membres élus par le congrès national ;
- des premiers secrétaires fédéraux."

"Les délégués au congrès national, groupés en fonction des motions qu'ils ont signées, adoptent la liste de leurs candidats au conseil national, à concurrence du nombre de sièges qui revient à leur motion, majoré d'un tiers, ayant vocation à remplacer les membres du conseil national élus au titre de leur motion et dont le siège devient définitivement vacant. Les listes d'élus ne peuvent pas comprendre plus de deux tiers d'adhérents du même sexe. Il est retiré des sièges à la motion qui a dépassé cette proportion, autant que nécessaire pour en assurer le respect."

"Le conseil national est définitivement constitué après l'élection des premiers secrétaires fédéraux."

TEXTE MODIFIE

"Le secrétariat national est élu par le conseil national, parmi les membres du bureau national, sur proposition du premier secrétaire. Le secrétariat à l'organisation est une fonction collégiale."

LA SAISINE DE LA COMMISSION DES CONFLITS

• Article 11.22 (nouvel article)

"En cas de conflit entre un parlementaire ou un membre du conseil national et une fédération, le bureau national peut saisir directement la commission nationale des conflits."

LES SYMPATHISANTS

• Article 14.1 (nouvel article)

"Tout sympathisant du PS reçoit une carte d' "Ami du PS" délivrée par les instances nationales et départementales du Parti."

• Article 14.2 (nouvel article) :

"Le détenteur de la carte d' "Ami du Parti socialiste" est invité à participer à la vie des sections et des fédérations du Parti socialiste.

Après 6 mois de détention de la carte d' "Ami du Parti socialiste", il s'exprime par le vote à l'occasion de la préparation des conventions organisées par le Parti socialiste, et peut être délégué au plan local, départemental et national.

Le droit de vote est réservé aux adhérents du Parti pour les congrès et pour la désignation des candidats du Parti aux élections."

• Article 14.3 (nouvel article) :

"Un nombre de délégués supplémentaires pour les conventions nationales peut être décidé par le Bureau national en fonction du nombre de sympathisants par département, détenteurs de la carte d' "Ami du Parti socialiste".

EXPOSE DES MOTIFS

Le changement de dénomination de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne nous conduit à adapter les statuts en conséquence.

Le conseil national était désigné à la proportionnelle intégrale.

Le rapport adopté aux Etats généraux nous invite à proposer qu'une partie du conseil national soit, dès le prochain congrès, désignée au scrutin majoritaire. Le nouveau conseil national serait composé des premiers secrétaires fédéraux élus par les congrès fédéraux au scrutin majoritaire et des membres élus au titre des motions et à la proportionnelle par les délégués au congrès national.

L'effectif du secrétariat national ne saurait dépendre d'une disposition statutaire contraignante mais doit être la conséquence des orientations politiques et organisationnelles du Parti.

A l'expérience, il apparaît nécessaire de permettre au bureau national d'intervenir dans la procédure de saisine de la commission nationale des conflits en cas de contentieux persistant entre des élus ou des responsables nationaux et une fédération.

Le PS doit maintenant proposer un lien formel aux sympathisants ainsi que des modalités permettant de les associer à certaines de ses activités, dans l'esprit des Etats généraux. La création de la carte d' "Ami du Parti socialiste" répond à cette préoccupation.

2. PROPOSITION PRESENTÉE PAR LA MOTION A : "REFONDER"

Nouvelle composition du conseil national à compter du congrès de 1996

EXPOSE DES MOTIFS

Le Parti socialiste doit impérativement se saisir de tous les sujets qui traversent la société et s'ouvrir aux représentants des différents secteurs de la vie sociale.

C'est pourquoi nous proposons que le conseil national soit pour un quart composé de membres à part entière, et non pas seulement à titre consultatif, issus de ces secteurs.

Nous proposons que le principe de cette représentation sociale soit retenu par ce congrès et que les modalités de désignation de ces nouveaux membres au conseil national soient définies ultérieurement pour application au congrès de 1996.

• Nouvel article 7.4 :

"Le conseil national est composé :

- des premiers secrétaires fédéraux ;
- de 204 membres élus par le congrès national ;
- de 102 membres élus, dans le respect de l'article 1.6, assurant une représentation sociale."

3. PROPOSITION PRESENTÉE PAR LA MOTION B : "FACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE"

EXPOSE DES MOTIFS

Actuellement, chaque militant s'exprime seulement lors de la phase préparatoire du congrès national. Il doit pouvoir aussi se prononcer sur le congrès lui-même et n'a pas à être dessaisi des conclusions des travaux de ce dernier. C'est ce que permet cette proposition.

• Ajouter un nouvel alinéa à la fin de l'article 6.6, congrès national

Dans la semaine qui suit le congrès national, les militants se prononcent à bulletin secret afin d'indiquer s'ils approuvent ou refusent les conclusions du congrès. Les résultats des votes des sections sont récolés dans chaque fédération lors de la deuxième session du congrès fédéral prévue à l'article 4.5. Ils sont transmis par le premier secrétaire fédéral au bureau du Parti qui en assure la publication.

4. PROPOSITION PRESENTÉE PAR LA MOTION C : "UNITE DANS LA CLARTE"

Création d'un conseil consultatif

EXPOSE DES MOTIFS

Le conseil national doit être un organe de décision politique, parlement du Parti. Il doit être l'expression de l'ensemble des militants sans distinction de provenance.

• Nouvel article 7.4

"Le conseil national est composé :

- des premiers secrétaires fédéraux ;
- des 204 membres élus par le congrès national.

Le conseil national est assisté dans ses travaux par un conseil consultatif de 102 membres représentatifs du mouvement social. Ils sont élus à la proportionnelle à l'occasion des conventions thématiques."

MODALITES DE VOTE ET DE CANDIDATURE AUX ORGANISMES CENTRAUX

■ 1 - MODALITES DE VOTE

Pour la première fois dans un Congrès national Ordinaire, le vote sur les motions d'orientation sera personnel et secret.

Afin de respecter l'anonymat du vote et la cohérence politique (qui impose que l'on amende exclusivement le texte pris en considération), le Bureau exécutif propose que les votes soient simultanés : sur les motions d'orientation, le cas échéant les options, et enfin les amendements à chacune des motions choisies.

Un bulletin de vote unique est donc mis à disposition de chaque adhérent. Il est conseillé de s'en munir lors de l'Assemblée générale de section. Les responsables de section locale devront par ailleurs les mettre à disposition. Ce bulletin de vote permettra de se prononcer simultanément sur :

- les motions A, B, C
- les cinq options pour les électeurs de la motion REFONDER
- les amendements proposés lors des assemblées générales des sections à chacune des motions choisies A, B ou C
- les rapports d'activité nationaux
- les rapports d'activité fédéraux
- les modifications statutaires proposées par le Bureau exécutif
- les modifications statutaires proposées par les motions A, B, C

■ 2 - CANDIDATURE AUX ORGANISMES CENTRAUX

Les candidatures peuvent être adressées jusqu'au mercredi 15 septembre inclus à Michel ROCARD, 10 rue de Solférino, 75007 PARIS, en précisant s'il s'agit d'une candidature au Conseil national, à la Commission nationale des conflits ou à la Commission nationale de contrôle financier.

Il est impératif de préciser à quelle motion se rattache la candidature.

La liste des candidatures par motion et par ordre alphabétique sera publiée dans "PS Info" fin septembre.

N.B. :

Compte tenu des nouvelles modalités de vote à bulletin secret, il est demandé aux fédérations et aux sections d'organiser un appel à candidature pour les organismes de direction fédérale ou de section avant le vote des motions en Assemblée générale.

CALENDRIER DU CONGRES

7 JUILLET

Comité directeur :

- adoption du calendrier,
- enregistrement des textes des motions soumis au Congrès,
- ouverture de la période de révisions statutaires,
- appel à candidature aux organismes centraux.

31 JUILLET

Arrivée dans les sections et les fédérations des propositions de modifications statutaires.

1ER SEPTEMBRE

Arrivée chez les adhérents des motions nationales.

15 SEPTEMBRE

- date limite d'enregistrement des adhésions pour le vote des sympathisants ayant pris la carte des Etats généraux,
- date limite de dépôt des candidatures aux organismes centraux.

DU 1ER SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE

Discussion dans les sections.

30 SEPTEMBRE

Publication des candidatures aux organismes centraux.

DU 1ER AU 15 OCTOBRE

Journées départementales de discussion et vote dans les sections.

16-17 OCTOBRE

Congrès fédéraux (1ère phase)

- synthèse fédérale du débat et récolement des votes des sections,
- élection des membres du Conseil fédéral,
- élection des délégués de la fédération à la convention régionale et au congrès national,
- discussion des projets de programme d'action fédérale.

22-23-24 OCTOBRE

Congrès national.

- synthèse nationale du débat et récolement des votes des fédérations,
- élection des 2/3 des membres du Conseil national,
- élection du premier secrétaire du Parti.

DU 25 AU 31 OCTOBRE

Congrès fédéraux (2ème phase).

- adoption du programme d'action fédérale,
- élection du premier secrétaire fédéral.

4 NOVEMBRE

Réunion du nouveau Conseil national.

- élection du Bureau et du Secrétariat du Parti.

AVANT LE 6 NOVEMBRE

Conventions régionales.

- élection du Comité régional.

BULLETIN DE VOTE INDIVIDUEL

1. VOTE SUR LES MOTIONS D'ORIENTATION

MOTION A : "REFONDER"	<input type="checkbox"/>	→	QUESTIONS POUR LE DEBAT (Motion A) 1. La réduction du temps de travail (p. 12) Version 1 <input type="checkbox"/> Version 2 <input type="checkbox"/> 2. Commerce international (p. 21) Version 1 <input type="checkbox"/> Version 2 <input type="checkbox"/> 3. Des institutions européennes pour décider et orienter (p. 23) Version 1 <input type="checkbox"/> Version 2 <input type="checkbox"/> Version 3 <input type="checkbox"/> 4. Les institutions (p. 25) Version 1 <input type="checkbox"/> Version 2 <input type="checkbox"/> Version 3 <input type="checkbox"/> 5. Les modes de scrutin (p. 32) Version 1 <input type="checkbox"/> Version 2 <input type="checkbox"/> Version 3 <input type="checkbox"/>		
MOTION B : "FACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE"	<input type="checkbox"/>				
MOTION C : "UNITE DANS LA CLARTE"	<input type="checkbox"/>				
ABSTENTION	<input type="checkbox"/>				

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amendement(s) présenté(s) en section à la Motion d'orientation choisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. VOTE SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITE

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport d'activité national	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport d'activité fédéral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
PROPOSITIONS PRESENTEES PAR LE BUREAU EXECUTIF			
Article 1.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Article 7.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Article 7.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Article 7.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Article 7.16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvel article 11.22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvel article 14.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvel article 14.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvel article 14.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROPOSITION PRESENTEE PAR LA MOTION A : "REFONDER"			
Nouvel article 7.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROPOSITION PRESENTEE PAR LA MOTION B : "FACE AUX GRANDS DEFIS : UNE VOLONTE A GAUCHE"			
Ajout d'alinéa à l'article 6.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROPOSITION PRESENTEE PAR LA MOTION C : "UNITE DANS LA CLARTE"			
Nouvel article 7.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>